



**Thèse Présenté par
Youssoufou CONGO**

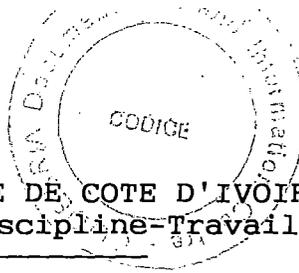
**FACULTE DES
SCIENCES
ECONOMIQUES
CENTRE IVOIRIEN DE
RECHERCHES
ECONOMIQUES ET
SOCIALES**

**L'IMPACT DU CREDIT MUTUALISTE SUR LES
EXPLOITATIONS AGRICOLES DANS LA
PROVINCE DU YATENGA (NORD-OUEST
BURKINA FASO**

20 mars 1993



20 MAI 1993



07.03.03
CON
6229

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES

CENTRE IVOIRIEN DE RECHERCHES ECONOMIQUES ET SOCIALES

THESE

Présentée en vue de l'obtention du

DIPLOME DE DOCTORAT DE 3^{ème} CYCLE
EN SCIENCES ECONOMIQUES
(ECONOMIE RURALE)

par

Yousoufou CONGO



**L'IMPACT DU CREDIT MUTUALISTE SUR LES
EXPLOITATIONS AGRICOLES DANS LA PROVINCE
DU YATENGA (NORD-OUEST BURKINA FASO)**

Soutenue publiquement le 20 mars 1993

Composition du Jury

Président : Adama BAKAYOKO, Docteur (Ph. D)
Maître de Conférences Agrégé
Doyen de la Faculté des Sciences
Economiques

Membres : Amadjé DJOGO, Docteur (Ph. D)
Chargé de Recherches
Centre Ivoirien de Recherches
Economiques et Sociales

Kimséyinga SAWADOGO, Docteur (Ph. D)
Maître-Assistant
Vice-Doyen à la Recherche
Faculté des Sciences Economiques et
de Gestion/Université de Ouagadougou

Joseph Oupoh OUPOH, Docteur (d'Etat)
Maître-Assistant

Placide ZOUNGRANA, Docteur (3^{ème} Cycle)
Assistant

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

à mes parents

REMERCIEMENTS

La présente thèse n'aurait certainement pas vu le jour sans le concours et le soutien de nombreuses personnes et institutions. C'est pourquoi nous saisissons l'occasion pour leur exprimer notre profonde gratitude.

Nos remerciements vont en premier lieu :

- à l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) pour avoir financé notre formation au Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales (CIRES) ;

- au Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique (CODESRIA) pour sa subvention qui nous a permis de parachever la thèse ;

- au Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherches Economiques et Sociales (CEDRES) et à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) de l'Université de Ouagadougou pour leur soutien matériel et financier ;

- à la Société de Développement International Desjardins (SDID) et l'Unité de Coordination des Caisses Populaires pour nous avoir aidé lors de nos recherches sur le terrain.

Nous tenons également à exprimer nos sincères remerciements à :

- Mr Adama BAKAYOKO, Maître de Conférences Agrégé, Doyen de la Faculté des Sciences Economiques pour avoir voulu accepter la Direction de cette thèse. En dépit de ses nombreuses occupations, il nous a toujours assuré d'une attention particulière et d'une disponibilité constante à toutes les étapes de notre recherche. Nous lui témoignons toute notre reconnaissance.

- Mr Amadjé DJOGO, pour ses observations combien judicieuses, et ses critiques toujours pertinentes ;

- Mr Joseph Oupoh OUPOH, pour l'intérêt qu'il a toujours porté à ce travail et pour les conseils dont j'ai bénéficié auprès de lui ;

- Mr Kimséyinga SAWADOGO, pour avoir bien voulu participer activement à la conduite de cette recherche par ses critiques et suggestions tout au long de son avancement ;

- Mr Placide ZOUNGRANA, pour le précieux concours qu'il a apporté.

Nos remerciements vont également :

- aux professeurs qui ont oeuvré à notre formation ;

- au corps enseignant de la FASEG pour leurs remarques constructives lors des séminaires méthodologiques ;

- à Mr Alpha OUEDRAOGO (Coordonnateur National des Caisses Populaires), Mr Marcelin KABORE (Responsable de l'Unité Régionale des Caisses Populaires du Yatenga) et à tout son personnel, pour le précieux concours qu'ils ont apporté ;

- à mes frères et soeurs, à mes amis pour leur soutien moral et matériel ;

- au Docteur Alain BOUGOUMA, car sans lui, mon séjour à Abidjan aurait été très pénible ;

- à Mademoiselle SESSE Messouma Julienne qui, de façon inlassable nous a soutenu et encouragé. Nous lui témoignons toute notre reconnaissance.

Enfin, notre reconnaissance va à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre ont contribué à la réalisation de ce travail.

145T01

RESUME

Dans la plupart des pays africains, l'augmentation de la production agricole et des revenus ruraux reste plus que jamais l'une des priorités de la politique de développement rural. Mais dans ce contexte de crise économique, il est de plus en plus difficile de trouver à l'extérieur, les capitaux nécessaires au financement de cette politique. Il est recommandé de réorienter la stratégie de financement du développement rural en accordant une grande place aux ressources nationales.

Dans le présent travail nous nous sommes intéressé à ce problème du financement d'un développement rural endogène, en nous référant à l'expérience de financement mutualiste telle que menée au Burkina Faso. L'objectif est d'évaluer l'impact du crédit mutualiste sur les exploitations agricoles et plus précisément sur des variables telles que l'intensification des cultures, la production agricole et les revenus paysans et d'analyser les comportements des paysans vis-à-vis du programme de crédit mutualite.

Pour atteindre cet objectif, des enquêtes ont été effectuées dans deux villages de la province du Yatenga (Bogoya et Ziga) où l'activité des institutions mutualistes d'épargne-crédit est relativement intense.

Les outils d'analyse utilisés sont l'analyse descriptive et counter-factual, la fonction de demande d'intensification et la fonction de production Cobb-Douglas et la budgétisation partielle.

Pour ce qui est des comportements des paysans, les résultats montrent d'une part, que les paysans-emprunteurs comprennent assez bien les objectifs du programme ; d'autre part, que certains paysans ne participent pas parce qu'ils ne sont pas informés ni sensibilisés, mais seraient prêts à participer à condition de pouvoir obtenir un prêt et de savoir leur épargne en sécurité.

En ce qui concerne les résultats de l'estimation de la fonction de demande d'intensification, ils montrent que l'achat moyen d'engrais des paysans-emprunteurs dépasse celui des non-utilisateurs de crédit ; que cette différence est significative.

Quant à l'impact du crédit sur la production agricole, les résultats de l'estimation de la fonction de production indiquent que le travail et le capital acquis grâce au crédit mutualiste n'ont pas eu d'influence significative sur le rendement. Le fait de bénéficier du crédit n'a augmenté ni le rendement des cultures, ni les surfaces cultivées.

Enfin, et concernant les revenus paysans, l'étude révèle que le crédit mutualiste n'a pas eu d'impact significatif. La différence de revenu entre les paysans-emprunteurs et les paysans non-adhérents n'est pas statistiquement significative.

La conclusion générale qui se dégage de l'étude est que l'impact du crédit mutualiste sur la production agricole et les revenus paysans est plutôt marginal.

Aussi, nous recommandons d'améliorer le rendement des cultures, de financer surtout les investissements productifs, de redynamiser le programme d'information, de sensibilisation et de formation et de recycler les excédents de liquidité.

TABLE DES MATIERES

	PAGES
DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
RESUME.....	iv
TABLES DES MATIERES.....	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	x
SIGLES UTILISES.....	xii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1 : PROBLEME - OBJECTIFS DE RECHERCHE ET REVUE	
DE LA LITTERATURE.....	12
1.1. Le problème.....	12
1.2. Les objectifs de recherche.....	14
1.3. La revue de la littérature.....	15
1.3.1. L'impact du crédit : les différents axes de réflexion.....	16
1.3.2. La mesure de l'impact du crédit.....	23
1.3.3. Analyse des résultats de quelques programmes de crédit en Afrique.....	40
1.3.4. L'expérience burkinabè.....	46
1.4. Les hypothèses de recherche.....	52
CHAPITRE 2 : L'INTERMEDIATION FINANCIERE EN MILIEU RURAL	
BURKINABE.....	53
2.1. L'intermédiation financière formelle et informelle.....	53

2.2. Le mouvement mutualiste d'épargne-crédit.....	54
2.2.1. Genèse et évolution du mouvement des Caisses populaires d'épargne et de crédit..	55
2.2.2. Principes de base et organisation des Caisses populaires d'épargne et de crédit..	57
2.2.3. L'épargne et le crédit.....	59
2.2.4. Les Unions régionales des Caisses populaires d'épargne et de crédit.....	63
2.2.5. Les relations entre le système mutualiste et le système bancaire.....	65
CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	66
3.1. L'exposé des outils d'analyse.....	66
3.1.1. Analyses descriptive et counter- factual.....	66
3.1.2. La fonction de demande d'intensification.....	67
3.1.3. La fonction de production.....	74
3.1.4. La budgétisation partielle et l'analyse de cash-flow.....	80
3.2. L'exposé de la procédure de collecte des données..	81
3.2.1. Le site de l'étude.....	81
3.2.2. Le choix des villages et de l'échantillon..	85
3.2.3. La collecte des données.....	89
3.2.4. Le traitement des données.....	91

CHAPITRE 4 : LES RESULTATS OBTENUS.....	92
4.1. Comportements des paysans vis-à-vis du programme de crédit mutualiste.....	92
4.1.1. Les comportements des paysans-emprunteurs vis-à-vis du programme de crédit mutualiste.....	92
4.1.2 Les comportements des paysans non-adhérents.	101
4.1.3. Points de vue de certains observateurs....	103
4.2. Présentation et analyse des résultats de l'estimation de la fonction de demande d'intensification.....	108
4.2.1. Analyse des coefficients de la fonction de demande d'intensification.....	110
4.2.2. Analyse des différences entre les valeurs moyennes pour les deux groupes de paysans.	112
4.3. Présentation et analyse des résultats de l'estimation de la fonction de production.....	113
4.3.1. Analyse des coefficients de la fonction de production.....	116
4.3.2. Analyse des résultats du test des différences entre les moyennes pour les deux groupes de paysans.....	119
4.4. Analyse des résultats de la budgétisation partielle et de l'analyse de cash-flow.....	123
4.4.1. Analyse du revenu net et du revenu agricole net.....	123
4.4.2. Analyse du cash-flow net.....	125

CHAPITRE 5 : RESUME, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	127
5.1. Résumé et conclusions.....	127
5.2. Recommandations.....	131
5.2.1. La nécessité d'améliorer les rendements des cultures.....	131
5.2.2. La nécessité de financer les investisse- ments productifs et les besoins sociaux...	134
5.2.3. La nécessité d'améliorer les opérations de crédit.....	135
4.2.4. La nécessité de redynamiser le programme d'information, de sensibilisation et de formation des paysans.....	136
4.2.5. La nécessité de recycler les excédents de liquidité.....	137
BIBLIOGRAPHIE.....	140
ANNEXES.....	150

LISTE DES TABLEAUX

	PAGES
Tableau 2.1 Réseau des Caisses populaires du Yatenga- Politique de crédit des Caisses de base : Résumé des conditions particulières.....	60
Tableau 2.2 URCPB - Situation 1982-1988: Prêts par secteurs d'activité.....	62
Tableau 2.3 URCPB - Evolution et répartition des dépôts par catégories socio-professionnelles.....	63
Tableau 2.4 Différences entre l'URCPB et l'UCECB.....	64
Tableau 3.1 Objectifs - Outils d'analyse.....	66
Tableau 3.2 Caractéristiques socio-économiques des exploi- tations agricoles retenues dans l'échantillon..	88
Tableau 4.1 Objectifs du programme de crédit mutualiste et objectifs des paysans-emprunteurs.....	93
Tableau 4.2 Autres soucis majeurs des paysans-emprunteurs..	94
Tableau 4.3 Degré de compréhension des conditions du crédit.....	94
Tableau 4.4 Avantages et inconvénients liés au programme de crédit mutualiste.....	96
Tableau 4.5 Besoins d'amélioration du programme tels que exprimés par les adhérents.....	97
Tableau 4.6 Informations complémentaires sur le comportement des emprunteurs.....	98
Tableau 4.7 Autres informations complémentaires sur le comportement des emprunteurs.....	100

Tableau 4.8	Raisons pour lesquelles certains paysans ne participent pas au programme.....	101
Tableau 4.9	Informations complémentaires sur le comportement des paysans non-adhérents.....	103
Tableau 4.10	Appréciation du programme par certains observateurs.....	104
Tableau 4.11	Coefficients de la fonction de demande d'intensification.....	109
Tableau 4.12	Répartition des exploitations agricoles enquêtées selon la quantité de fertilisants..	113
Tableau 4.13	Coefficients de la fonction de production Cobb-Douglas.....	115
Tableau 4.14	Répartition des exploitations agricoles enquêtées selon la superficie cultivée et le rendement.....	120
Tableau 4.15	Répartition des exploitations agricoles enquêtées selon les facteurs utilisés.....	121
Tableau 4.16	Sources de revenu.....	124
Tableau 4.17	Quelques indicateurs d'efficacité.....	125
Tableau 4.18	Cash-flow net.....	126

SIGLES UTILISES

ACDI	: Agence Canadienne de Développement International
BAD	: Banque Africaine de Développement
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BNDA	: Banque Nationale de Développement Agricole
CCCE	: Caisse Centrale de Coopération Economique
CEA	: Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
CESAO	: Centre d'Etudes Economiques et Sociales pour l'Afrique de l'Ouest
CIDR	: Compagnie Internationale de Développement Rural
CIDT	: Compagnie Ivoirienne des Textiles
CIRES	: Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales
CNCA	: Caisse Nationale de Crédit Agricole
CRPA	: Centre Régional de Promotion Agro-pastorale
FAO	: Food and Agriculture Organisation
FED	: Fonds Européen de Développement
MFR	: Marchés Financiers Ruraux
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OUA	: Organisation de l'Unité Africaine
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
UCECB	: Union des Coopératives d'Epargne et de Crédit du Burkina
URCPB	: Union Régionale des Caisses Populaires du Burkina
URCPY	: Unité Régionale des Caisses Populaires du Yatenga

INTRODUCTION

Pays enclavé à l'intérieur de l'Afrique occidentale et d'une superficie de 274 000 km², le Burkina Faso appartient à la zone soudanienne de type tropical¹ avec une saison des pluies de juin à octobre, et une saison sèche, de novembre à mai.

Les précipitations varient (en moyenne) entre 1 000 mm par an au Sud-Ouest à 300 mm au Nord. Les conditions climatiques sont non seulement difficiles, mais varient également d'une année à l'autre et au cours d'une même saison.

Quant à la population, elle atteignait 7.9 millions d'habitants en 1985², connaissait une forte croissance³ et était à 90 pour cent rurale (Banque Mondiale, 1989).

Le milieu naturel hostile et les conditions économiques difficiles expliquent le fort taux d'émigration. L'émigration vers les pays voisins, la Côte d'Ivoire en particulier et les migrations intérieures vers les régions Sud et Sud-Ouest influencent considérablement l'économie burkinabè.

Le Burkina Faso est un pays agricole. En effet, le secteur agricole, c'est-à-dire les cultures, l'élevage, la pêche et les forêts, fournit environ 80 pour cent des exportations et 40 pour cent du Produit Intérieur Brut (PIB). Il emploie environ 80 pour cent de la population active. L'essentiel de la production agricole est le fait de petites exploitations familiales utilisant des techniques traditionnelles.

¹Le Nord du pays appartient à la zone sahélienne.

²La densité moyenne était de 29 hab./km²

³Le taux de croissance était de 3.9 pour cent.

L'agriculture est à dominante céréalière. Les cultures céréalières les plus pratiquées sont le mil, le sorgho et le maïs. A elles seules, elles occupent environ 90 pour cent des surfaces cultivées. Le coton, l'arachide et le sésame sont les principales cultures d'exportation.

Le rendement des cultures et la productivité du travail dans l'agriculture sont très bas ; d'où le faible niveau de revenu paysan. Ceci s'explique en grande partie par la faiblesse du niveau des forces productives, l'utilisation d'espèces et de variétés à faibles rendements, le mode d'exploitation qui se fonde presque exclusivement sur l'énergie humaine et des outils agricoles rudimentaires et l'absence de progrès notable de la technologie.

Quant à l'élevage, sa contribution au PIB est d'environ 10 pour cent.

Les autres secteurs, et notamment les secteurs industriel et minier sont encore embryonnaires.

Le secteur industriel, par exemple, ne participe que pour une faible part (environ 12 pour cent) au PIB. Il comprend essentiellement des industries d'alimentation et de textile.

Le secteur minier est encore plus embryonnaire, dû au fait que le sous-sol du pays est relativement pauvre et peu exploité.

Pour l'instant, la production minière se limite à l'exploitation d'une mine d'antimoine, d'une carrière de marbre et d'une mine d'or⁴.

⁴Mine d'antimoine de Marfoulou, carrière de marbre de Tiara mises en service depuis 1984 ; mine d'or de Poura, remise en service depuis 1984 et dont la production annuelle n'excède pas deux tonnes.

Le coton, l'arachide, les animaux vivants, les peaux et cuirs, les amendes de karité sont les principaux produits exportés par le Burkina Faso. Les produits manufacturés, les produits alimentaires et les hydrocarbures constituent les principales importations.

Il convient de préciser que la balance commerciale est chroniquement déficitaire.

Les contraintes auxquelles est confrontée l'économie burkinabè sont donc, l'enclavement géographique du pays, l'hostilité du milieu naturel, l'absence de progrès de la technologie dans l'agriculture, l'insuffisance de capital, etc.

L'insuffisance de capital, qui est l'une des contraintes majeures, fait que les paysans ne peuvent pas adopter de nouvelles technologies, augmenter leur production et leurs revenus. C'est pour lever cette contrainte que des programmes de crédit agricole ont été mis en place.

Si dans les années 60 et 70 il était relativement plus facile d'accéder aux capitaux extérieurs pour financer ces programmes de crédit, depuis les années 80 les données ont considérablement changé. L'accès aux capitaux est devenu de plus en plus difficile en raison non seulement de la crise économique et financière, mais aussi des niveaux élevés d'endettement.

Face à cette difficulté d'accès aux financements extérieurs, il s'est avéré impérieux et urgent pour les pays africains de rechercher des solutions nationales à ce problème de financement qui paralyse particulièrement le processus de développement (OUA, 1980). L'on a pris conscience qu'aucun développement n'était possible sans une accumulation interne préalable des ressources.

Il est désormais indispensable d'accorder une grande importance au financement interne, à la mobilisation de l'épargne domestique et notamment l'épargne rurale, en raison de l'importance numérique des populations rurales.

Mais s'il est indéniable que l'épargne rurale peut constituer un ressort essentiel dans le processus de développement rural, il est permis de se demander si les populations rurales peuvent véritablement épargner.

De ce point de vue, il faut rappeler que dans les années 50, la thèse la plus répandue était celle selon laquelle l'épargne était rare dans les pays en développement en général, et dans les pays africains en particulier du fait de l'existence du "cercle vicieux de la pauvreté". Les pays africains se caractérisaient par la faiblesse de leur revenu par tête, ce qui n'était pas favorable à la formation d'une épargne. Réciproquement, l'inexistence de l'épargne constituait l'une des causes de la pauvreté et de l'insuffisance du développement. De telle sorte que la pauvreté était un état dont il n'était pas possible de sortir.

Cette thèse était essentiellement développée par des auteurs comme Baldwin et Meier (1957), Nurkse (1953)⁵.

D'autres auteurs comme Panouillot (1963)⁶, allaient par la suite expliquer l'inexistence de l'épargne, non pas seulement par le faible niveau des revenus, mais aussi par la faiblesse des structures socio-économiques et les mentalités africaines qui n'étaient pas favorables à l'épargne.

⁵ cités par Cissé (1969)

⁶ cité par Cissé (1969)

D'autres auteurs encore estimaient que les arguments du "cercle vicieux de la pauvreté" et de la faiblesse des structures sociales n'étaient pas valables pour les citadins qui ont toujours disposé de revenus relativement élevés ; que seuls les ménages ruraux ne pouvaient épargner.

Une dernière catégorie d'auteurs allait rejeter cette affirmation et soutenir l'idée selon laquelle il existait bel et bien une épargne dans les zones rurales africaines.

Ce préjugé sur l'épargne rurale, bien qu'ayant été critiqué (Lewis, 1954) a prévalu pendant longtemps. Pourtant, dès 1956, les observations montraient déjà qu'il existait des capacités d'épargne dans les zones rurales africaines (Binet, 1956).

Aujourd'hui, on peut argumenter à loisir, avec preuves à l'appui, que les ménages, particulièrement dans les zones rurales, ont des capacités d'épargne non négligeables.

Seulement, rien ne sert de prouver que l'épargne rurale existe. Encore faut-il pouvoir la mobiliser et la canaliser en faveur du développement local!

En effet, et bien que le recours à l'épargne rurale en vue d'assurer un investissement local se soit imposé ces dernières années, les voies et les moyens de la mobiliser ne sont pas toujours évidents. Les facteurs susceptibles d'influencer la promotion et la mobilisation de l'épargne rurale sont multiples et les Marchés Financiers Ruraux (MFR) africains, très complexes.

Les MFR sont à l'image des économies africaines ; c'est-à-dire dualistes. Il existe d'un côté, des structures financières formelles, et de l'autre côté, des institutions informelles.

Le secteur financier formel comprend entre autres, les banques (banques de développement, banques commerciales et banques agricoles). Les banques de développement et les banques commerciales ont été mises en place après les indépendances pour financer le développement.

Mais il est apparu à l'analyse que ces banques s'intéressaient plus particulièrement aux gros emprunteurs disposant de garanties sûres afin de minimiser le risque de non remboursement, plutôt qu'au secteur agricole et à la collecte de l'épargne des ménages ruraux.

C'est pourquoi les Etats africains ont été amenés à mettre en place des institutions nationales publiques ayant un quasi-monopole de l'intervention dans le secteur agricole.

Il s'agit des Banques Nationales de Développement Agricole (BNDA), des Caisses Nationales de Crédit Agricole (CNCA). Celles-ci devraient octroyer aux petits paysans du crédit bon marché pour l'achat d'intrants et d'équipements agricoles.

Mais là encore, force est de constater que ces nouvelles institutions ont été incapables d'atteindre les objectifs qui leur étaient assignés. Comme les banques commerciales et les banques de développement, elles ont concentré le principal de leurs efforts en faveur des gros exploitants agricoles, des établissements publics à vocation agro-pastorale (Padmanabhan, 1986 ; BAD et CEA, 1987 ; Alibert, 1989 ; etc.).

L'autre composante des MFR est le système traditionnel ou informel. C'est un système complexe et très diversifié. Il comprend notamment les tontines, les parents et amis, les commerçants, les associations communautaires d'entraide.

La pratique de l'épargne informelle est très répandue. Dans certains pays africains et comme l'atteste NOWAK (1989), les sommes épargnées dans les structures informelles dépassent les dépôts dans les institutions financières modernes.

Et l'épargne informelle ne fait que se développer, développement qu'il faut imputer en partie, au sous-développement et au manque de dynamisme du système bancaire. Selon Miracle et al. (1980), Gueymard (1983), Lelart (1985), le succès des structures financières informelles tient aussi à leur capacité à s'adapter parfaitement aux conditions socio-économiques des populations rurales. En plus, elles sont basées sur la solidarité de groupe. La garantie repose sur la confiance.

Cependant et comme le montrent Rahman (1989) et Lacina (1990), les circuits traditionnels connaissent de grandes limites qui affectent leur efficacité.

Devant l'incapacité des circuits informels à répondre aux besoins financiers du monde rural et devant l'échec des structures financières modernes, certains bailleurs de fonds et gouvernements ont été amenés à reconsidérer leur politique d'offre de services financiers aux populations rurales.

C'est cette prise de conscience qui a conduit à la mise en place d'approches mieux adaptées au milieu rural africain telle que l'approche mutualiste.

Le système mutualiste d'épargne-crédit⁷ est situé à mi-chemin entre les secteurs financiers formel et informel.

Certes, il est important et urgent d'accorder une grande place à la collecte de l'épargne rurale ; mais il est encore plus nécessaire et plus urgent de lier l'épargne et le crédit rural.

C'est ainsi que Argyle (1985, p. 36) soutient que :

"Considérer l'acte d'épargne sans prendre en considération l'acte de prêt, c'est comme regarder une roue de bicyclette : on éprouve des difficultés à la décrire ou à la rationaliser."

Adams (1985, 1991) estime également que sans la liaison épargne-crédit, un programme de crédit agricole ne peut être viable à long terme et avoir un impact certain sur le développement local. Le crédit, assurent Egger (1986), Enders et Kasch (1987), Nowak (1988), est l'instrument privilégié de la politique d'intensification agricole et de développement d'activités non-agricoles. S'il y a ralentissement du développement agricole en Afrique, renchérit Okorie (1988), c'est parce que l'offre de crédit à la production dans le secteur agricole est insuffisante.

Si les économistes sont unanimes pour reconnaître que l'épargne doit être couplée au crédit, ils sont, en revanche, divisés quand il s'agit de savoir si c'est l'épargne qui doit être le préalable au développement du crédit ou si c'est le crédit qui doit être antérieur à l'épargne.

⁷Il comprend toutes les institutions d'épargne-crédit d'inspiration mutualiste.

En Afrique, il s'est d'abord développé dans les pays anglophones avant de s'étendre dans les pays francophones dans les années 70. On le désigne par différents vocables : Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit (Burkina Faso), Banques Populaires (Rwanda), Coopératives d'Epargne et de Crédit (Cameroun, Togo, Bénin, Burundi...), Caisses Rurales d'Epargne et de Prêt (Côte d'Ivoire) ; etc.

La première approche (approche épargne-crédit) se veut une approche autocentrée et autoentretenu. Dans cette approche, la fonction de l'épargne est primordiale.

Selon Argyle (1985), il est nécessaire de porter une attention sur l'épargne et sur le crédit. Mais il ne faut pas perdre de vue que c'est l'épargne, et non un simple accroissement de l'endettement, qui est la source de financement, la solution ultime pour remédier à la situation financière des plus démunis.

La seconde approche (approche crédit-épargne) se fonde sur l'hypothèse selon laquelle les petits paysans et les pauvres sont incapables de dégager une épargne consistante.

Le cycle de développement est amorcé non pas par l'épargne, mais par le crédit. Rien n'empêche alors dans ce cas, que les fonds nécessaires au financement du crédit proviennent de l'extérieur. L'épargne, pour nécessaire qu'elle soit, n'est pas forcément préalable, soutient Nowak (1988).

Nous disions qu'en Afrique, l'importance du crédit rural avait été perçue très tôt, en témoignent les vastes programmes de crédit rural mis en place depuis les indépendances.

Nous disions également que la mise en place de ces programmes repose sur l'idée que les populations rurales et les petits paysans en particulier ne disposent pas de ressources nécessaires pour investir dans le secteur agricole. En mettant à leur disposition du crédit, on leur permettra de réaliser de nouveaux investissements, d'améliorer ainsi leur productivité, de tirer des revenus substantiels qui pourront servir à rembourser leurs prêts.

Mais force est de constater que la plupart de ces programmes se sont écartés des hypothèses qui ont été à la base de leur mise en application. La conséquence, c'est qu'aujourd'hui encore, les petits paysans ont un accès limité au crédit.

Les banquiers, pour justifier leur réticence à financer leurs besoins, ou pour se donner bonne conscience, se réfugient derrière un certain nombre d'arguments. Les petits paysans sont dispersés et empruntent des montants dérisoires, ce qui accroît les coûts de transaction. Et puis d'ailleurs, ils sont réputés mauvais débiteurs. Ils ne peuvent pas présenter de garanties et ont tendance à utiliser le crédit qui leur est accordé à des fins de consommation plutôt qu'à des fins de production.

Ces arguments, certes réels, n'expliquent pas tout. En effet, de nombreuses études (Padmanabhan, 1986 ; Adams, 1986 ; Nowak, 1988, 1989 ; etc.) ont contribué à détruire ces préjugés et ont montré, par exemple, que les petits paysans étaient solvables surtout lorsque le crédit finance un investissement productif.

La présente étude dont l'objectif est d'analyser l'impact du crédit mutualiste (crédit distribué par les Caisses populaires d'épargne et de crédit) sur les exploitations agricoles et plus particulièrement sur l'intensification des cultures, la production agricole et les revenus paysans, se situe dans cette problématique du financement d'un développement rural endogène. Elle se réfère à l'expérience burkinabè telle que menée dans la province du Yatenga.

Elle s'articule en cinq chapitres. Après avoir présenté successivement le problème, les objectifs, la revue de la littérature, les hypothèses de recherche (chapitre 1) et les intermédiaires financiers qui interviennent en milieu rural (chapitre 2), nous exposerons la méthodologie de recherche (chapitre 3). Puis nous présenterons les résultats que nous avons obtenus (chapitre 4).

Dans un dernier chapitre (chapitre 5), nous ferons un résumé de l'étude, puis tirerons les conclusions qui s'imposent avant de faire des recommandations.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

CHAPITRE 1

PROBLEME-OBJECTIFS DE RECHERCHE ET REVUE DE LA LITTERATURE

Ce chapitre sera subdivisé en plusieurs points. Après avoir présenté le problème et les objectifs de notre étude, nous débattrons de certains aspects de la littérature. Enfin, nous présenterons les hypothèses de recherche.

1.1. LE PROBLEME

Le développement des zones rurales, l'augmentation de la production et des revenus agricoles restent plus que jamais les objectifs majeurs de la stratégie de restructuration et de développement de l'agriculture burkinabè entreprise ces dernières années. Cette restructuration s'explique par le fait que le secteur agricole, bien qu'étant le secteur dominant, n'arrive toujours pas, et ce depuis l'indépendance⁸, à satisfaire les besoins alimentaires essentiels (cf. annexe 1).

Les objectifs sus-cités posent en fait le problème du financement du secteur agricole, un secteur dont le développement se heurte à une multitude de phénomènes très défavorables telles que l'hostilité du milieu naturel et la faible implication du secteur bancaire et financier.

⁸en 1960

Pour stimuler les investissements dans l'agriculture, l'Etat a pris un ensemble de mesures dont l'une consistait à redynamiser le crédit agricole.

Mais l'échec de la politique agricole et de la plupart des expériences de crédit rural, l'incapacité de la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) à offrir des services financiers adéquats aux ménages ruraux, ont conduit les autorités burkinabè à rechercher d'autres voies pour financer l'activité agricole et notamment les besoins des petits paysans. Des voies qui, tout en apportant la ressource financière, seraient susceptibles de conduire à l'autopromotion, à l'autonomie des communautés paysannes et au développement endogène. Leur attention va porter désormais sur le système mutualiste d'épargne-crédit que les populations paysannes, avec l'appui de l'extérieur, ont mis en place depuis une vingtaine d'années.

Ce regain d'intérêt pour ce système, considéré désormais comme l'un des outils et l'une des approches du développement, est motivé par deux raisons essentielles. Tout d'abord, sa capacité à mobiliser l'épargne rurale et à l'utiliser pour accorder des prêts aux petits épargnants que sont les paysans. Le système assure donc la liaison épargne-crédit. Ensuite, le système mutualiste d'épargne-crédit est le seul, pour l'instant, à avoir créé de véritables réseaux de financement dans la plupart des campagnes burkinabè.

Seulement, et concernant le système mutualiste d'épargne-crédit, l'Etat ne peut avoir une politique appropriée que s'il a une connaissance précise de l'impact qu'il exerce sur le développement local.

Ainsi par exemple, et bien que le système existe depuis plus de vingt ans, aucune étude (à notre connaissance) n'a été faite pour savoir si le crédit mutualiste avait un impact significatif sur les exploitations agricoles. Et lorsque l'on interroge les différents responsables et agents du crédit, l'on s'entend dire soit qu'évaluer un tel impact n'est pas leur mission, soit que l'impact est positif puisque les paysans s'achètent des intrants agricoles, des postes radio, des bicyclettes....

Cette affirmation requiert toutefois de sérieuses études préalables. En effet, rien ne prouve que ces changements constatés sont effectivement induits par le crédit mutualiste. Compte tenu de l'échec de la plupart des expériences de crédit agricole et notamment du crédit-CNCA, l'on est en droit de s'interroger sur l'impact du crédit mutualiste. Autrement dit, quel effet le crédit mutualiste, financé par l'épargne locale, peut-il avoir effectivement sur des variables comme l'intensification des cultures, la production agricole, les revenus des paysans? En outre, l'on peut se demander quelle est le comportement des paysans vis-à-vis du programme de crédit mutualiste?

1.2. LES OBJECTIFS DE RECHERCHE

L'objectif principal de l'étude est d'évaluer l'impact du crédit mutualiste sur les exploitations agricoles dans la Province du Yatenga (Nord-Ouest Burkina Faso).

De façon spécifique, l'étude vise à :

- 1- analyser le comportement des paysans vis-à-vis du programme de crédit mutualiste ;
- 2- mesurer l'impact du crédit mutualiste sur l'intensification des cultures ;
- 3- évaluer les effets du crédit mutualiste sur la production agricole et les revenus paysans.

1.3. LA REVUE DE LA LITTÉRATURE

Si dans la majorité des cas, les recherches sur les Marchés Financiers Ruraux (MFR) dans les pays en développement sont nombreuses et la littérature très abondante, il en est autrement pour l'impact du crédit sur les exploitations agricoles.

La revue de la littérature sur l'impact du crédit sera faite sous quatre aspects :

- le premier concerne la réflexion théorique sur l'impact du crédit ;
- le second s'interroge sur la mesure de l'impact ;
- le troisième analyse les résultats de quelques programmes de crédit en Afrique ;
- le quatrième insiste tout particulièrement sur l'expérience burkinabè.

1.3.1. L'impact du crédit : les différents axes de réflexion

Pour ce qui est de la réflexion théorique, Mondeil et Montigne (1987) font remarquer que les auteurs ont des conceptions différentes sur l'impact du crédit, et que celles-ci reflètent les conceptions que chaque auteur a sur le développement économique. D'où des divergences qui permettent de les classer en six catégories : les administratifs, les techniciens, les financiers, les mutualistes, les populistes et les libéraux.

Les administratifs, partisans du crédit bon marché, estiment que seul le crédit public subventionné permet aux paysans d'acquérir et d'utiliser des techniques efficaces, d'accroître la production et les surplus commercialisables.

Mais les auteurs libéraux (Von Pischke et al., 1983 ; Adams et Graham, 1984 ; Adams et Vogel, 1986 ; etc.) ont montré que le crédit subventionné est inefficace car l'allocation des ressources se fait à un taux d'intérêt artificiellement bas et différent du taux d'intérêt d'équilibre ; il est en outre injuste puisque profite surtout aux gros exploitants ; un dernier inconvénient c'est qu'il décourage l'épargne et affecte la viabilité des organismes de crédit dans la mesure où ceux-ci n'arrivent pas à couvrir leurs frais administratifs et de gestion du crédit.

Pour les techniciens, généralement initiateurs de projets de crédit agricole, pour que le crédit ait un impact significatif sur la production agricole et les revenus, il faut que le crédit soit subventionné et réservé à l'acquisition d'intrants modernes.

Cependant, les détracteurs de ce type de crédit font valoir qu'il ne suffit pas d'obtenir du crédit pour innover (Shultz, 1964 ; Von Pischke et al., 1983 ; etc.).

Un tel type de crédit aggrave les disparités de revenus dans les campagnes. En effet, seuls les paysans-cibles, souvent les plus riches, y ont accès. Les paysans situés en dehors du périmètre d'intervention du projet n'en profitent pas.

Les financiers, et notamment les banquiers privés, soutiennent que le crédit ne peut avoir un impact sur la production, les revenus et les dépenses des paysans que s'il finance des activités rentables et des technologies modernes qui puissent les protéger contre le risque et l'incertitude liés à l'activité agricole (Lee, 1983 ; AID, 1985 ; Banque Mondiale, 1989).

Mais pour des auteurs comme Donald (1976), Eicher et Baker (1984), il ne suffit pas d'exercer des activités rentables et d'utiliser des technologies modernes pour que le crédit ait un impact positif sur les exploitations agricoles. Encore faut-il que ces technologies soient adaptées aux systèmes de production paysans, qu'il existe des services appropriés d'appui (commercialisation, vulgarisation, approvisionnement en intrants...) et que les paysans soient encadrés!

Un bon crédit doit être productif et intégré (Adera, 1987).

Il est également reproché au crédit bancaire d'être injuste et de contribuer à accroître les inégalités dans les zones rurales car écartant les petits exploitants, de ne financer ni l'investissement, ni la croissance économique parce qu'étant accordé à court terme (Mondeil et Montigne, 1987).

Les mutualistes, quant à eux, sont convaincus que le crédit distribué par les institutions mutualistes constitue pour les pauvres, un instrument d'autopromotion et de libération économique (notamment à l'égard des prêteurs informels) et un outil pédagogique en ce sens que l'on apprend à l'emprunteur à investir utilement et à rembourser dans les délais impartis. Il est aussi facteur d'amélioration de la productivité et de la condition sociale des adhérents.

Les institutions mutualistes sont les seules à pouvoir mobiliser une large couche de la population rurale.

Mais des auteurs comme Nowak (1986), Lacina (1990) attirent l'attention sur les limites des institutions mutualistes. Selon eux, elles mettent l'accent sur la sécurisation de l'épargne plutôt que sur l'investissement productif ; alors que la prudence et la sécurité ne sont pas compatibles avec l'esprit de risque qui est le fondement de l'entreprise.

Par ailleurs, les institutions mutualistes participent dans certains cas soit directement, soit indirectement au transfert de l'épargne rurale vers les zones urbaines. Le crédit mutualiste contribue peu au développement local parce qu'il finance surtout des besoins sociaux et des activités non rurales.

Bédard (1986) relève d'autres points sombres, telle que la faible rentabilité du crédit mutualiste. Il émet également des réserves quant à l'amalgame des fonds épargnés par les paysans par leur force de travail (argent chaud) et des fonds provenant de source extérieure (argent froid). Cet amalgame est, selon lui, l'une des causes des impayés constatés au niveau des structures mutualistes d'épargne-crédit.

Gueymard (1983), quant à lui, insiste sur d'autres limites, à savoir le faible volume de l'épargne collectée et la prédominance du crédit individuel.

Les populistes, défenseurs du crédit bon marché distribué aux pauvres sans formalités tels que Nowak (1989), Egboto et Bender (1990), estiment que ce type de crédit peut enrayer les inégalités sociales et rompre le "cercle vicieux de la pauvreté", caractéristique des zones rurales dans la plupart des pays en développement. Le crédit, en finançant l'investissement, permet aux pauvres d'augmenter leurs revenus et leurs épargnes. Il a également un impact considérable sur la croissance économique et sur l'emploi car les pauvres réalisent généralement des investissements à faible intensité capitaliste et tirent le maximum de rendement du petit capital qui leur est prêté (Siddiqui, 1984 ; Hossain, 1986).

Il contribue à réduire les inégalités de revenu puisqu'il ne profite qu'aux plus pauvres. De plus, il leur permet de se libérer des usuriers.

Mais il est reproché au crédit populiste de renforcer la dépendance car il est financé sur fonds extérieurs.

Les libéraux, quant à eux, soutiennent que les MFR sont efficaces et doivent être explorés au mieux. Le crédit informel, dont le taux d'intérêt est déterminé sur la base du libre jeu des forces du marché, favorise la diffusion du progrès technique, l'accroissement de la productivité et des revenus ruraux.

Ils souhaitent donc la libéralisation des taux d'intérêt ; que la possibilité soit donnée de fixer des taux d'intérêt qui correspondraient aux coûts d'opportunité du capital dans les MFR et permettraient de couvrir les frais et risques de l'intermédiation financière.

L'Etat, soutiennent-ils, ne jouit pas d'un avantage comparatif dans le secteur des prêts et devrait donc s'abstenir d'y intervenir. Il devrait se contenter de créer un environnement économique et financier favorable qui stimulerait un grand emprunt bancaire pour l'économie rurale. En d'autres termes, l'intervention de l'Etat doit être neutre pour ne pas perturber les forces du marché.

Mais certains chercheurs (Rahman, 1989 ; Lacina, 1990 ; etc) font remarquer que les circuits financiers traditionnels sont inefficaces. Ils affirment que la majorité des paysans, bien qu'ayant des opportunités d'investir, ne peuvent pas trouver dans ces circuits, l'argent nécessaire à un coût raisonnable. En outre, ils pensent que ce ne sont pas les forces du marché, mais les rapports sociaux qui déterminent les conditions de prêt. "Aux Gros les petits taux, aux Petits les gros taux" font remarquer Mondeil et Montigne (1987).

Pour Dupuy et Servet (1987), l'impact des circuits informels est limité en raison du manque de protection de l'épargne due à l'absence de statut juridique, de la marge restreinte de la capacité de prêts, du déséquilibre entre l'offre et la demande qui se traduit par des taux d'intérêt élevés et de l'inadéquation des besoins financiers au développement rural. L'épargne est davantage orientée vers la consommation que vers l'investissement.

Cette conception libérale des MFR, a certes un intérêt théorique. Mais il convient de noter que les MFR réels sont très loin de fonctionner de façon concurrentielle. Les agents qui interviennent sont certes rationnels, mais les marchés ne sont ni transparents, ni caractérisés par l'atomicité de l'offre. Les marchés sont géographiquement limités. L'offre de crédit est faible ; le nombre de prêteurs, très réduit. Par conséquent, les situations que l'on rencontre sont beaucoup plus des situations de monopole. C'est donc l'offre qui influence la détermination du taux d'intérêt. Ensuite, la libre entrée sur ces marchés est entravée par la faible mobilité géographique. Enfin, les emprunteurs n'ont généralement pas connaissance des sources de crédit alternatives.

Et puis d'ailleurs, il n'est pas certain que la libéralisation des taux d'intérêt assure aux petits paysans un accès au crédit. Cette libéralisation pourrait entraîner une réduction de la demande de crédit.

Certes, les coûts des transactions deviendraient relativement moins élevés, mais c'est encore les petits paysans qui seront les plus pénalisés puisque n'ayant pas de caution véritable.

Bref, les MFR sont des marchés imparfaits. L'allocation des ressources ne peut être optimale dans un tel contexte.

A supposer que les marchés fonctionnent de façon concurrentielle, mobilisent et allouent les capitaux de façon efficace, arrivent à gérer les risques. Est-ce pour autant qu'ils seraient infaillibles?

A cette question, on peut répondre par la négative en tirant argument notamment de la crise profonde que traversent les institutions financières des Etats-Unis depuis quelques années⁹. On peut aussi se référer aux graves difficultés telles que les taux d'intérêt élevés, les mouvements de capitaux destabilisateurs et les faillites bancaires qui ont accompagné la libéralisation des marchés financiers en Argentine, au Chili et en Uruguay (au milieu des années 70), en Turquie (dans les années 80).

Ce sont ces expériences malheureuses qui ont amené la Banque Mondiale (1989) à conclure que les marchés des capitaux concurrentiels peuvent être instables et vulnérables à la fraude. D'où la nécessité d'une réglementation et d'une supervision adéquates. Il faut, reconnaît-elle, s'efforcer de trouver un juste équilibre entre la double nécessité de stimuler la concurrence et la croissance et de lutter contre la fraude et l'instabilité. Ce qui revient donc à reconnaître qu'il n'est pas facile de concilier l'efficacité et la stabilité. L'une exige la liberté d'action et l'autre, l'intervention des pouvoirs publics. Proscrire toute entrave aux mécanismes des MFR, ne peut être qu'une simple vue de l'esprit. Dans la pratique, et particulièrement en Afrique, les pouvoirs publics doivent opter pour un certain contrôle.

⁹Selon la Banque Mondiale (1989), aux Etats-Unis, entre 1980 et 1988, plus de 1 000 sociétés d'épargne et de crédit ont été fermées. Les faillites des banques commerciales sont devenues plus fréquentes, passant de 10 par an durant les années 70 à plus de 150 par an à la fin des années 80. Au début de 1989, environ 10 pour cent des banques commerciales figuraient sur la liste des établissements contrôlés et assistés par l'Etat.

1.3.2. La mesure de l'impact du crédit

1.3.2.1. Les problèmes liés à la mesure de l'impact du crédit

Comment mesurer le succès d'un programme de crédit?

Le problème est difficile à résoudre (David et al., 1979 ; Calkins et al, 1991 ...). Et il est d'autant plus difficile à résoudre lorsqu'il s'agit d'une économie en voie de développement (Tapsoba, 1982). Selon la Banque Mondiale (1989), l'impact global du crédit sur la croissance et le développement est difficile à déterminer même s'il est incontestable que, dans certains pays, l'application des programmes bien conçus a effectivement amélioré l'allocation des ressources. Parmi ces pays, on peut citer la Corée, le Pakistan, la Tunisie. Mais si les programmes ont eu des effets importants, poursuit la Banque Mondiale, c'est parce que ces pays avaient minimisé les distorsions de prix et avaient pu garantir une certaine stabilité à leur environnement macro-économique.

Par contre dans les pays dont les régimes commerciaux étaient protectionnistes et dont la situation macroéconomique était instable, l'orientation du crédit a renforcé les distorsions existantes.

Les difficultés liées à la mesure de l'impact du crédit sont de trois ordres : l'absence de données, les difficultés d'isoler les effets attribuables au crédit des effets d'autres facteurs et le phénomène de fongibilité.

Dans tous les cas, soutient Adams (1991), il est possible de parer à ces difficultés et de mesurer le succès des activités de finance rurale.

De ce point de vue, deux écoles expliquent comment un tel succès peut être mesuré. La première favorise l'approche traditionnelle "projet de crédit" ; la deuxième, l'approche plus récente "performance du marché".

L'approche traditionnelle "projet de crédit" : dans cette approche, le crédit est considéré comme une variable explicative du rendement des cultures. C'est ainsi, par exemple, que Osuntogun (1977) a soutenu que le crédit était un des intrants essentiels pour le développement agricole. Au même titre que les engrais, les semences, la fumure organique, etc., il permet à l'agriculteur d'étendre sa production. Il facilite la commercialisation des produits de l'exploitation et induit des changements en permettant de financer les innovations.

Dans l'approche traditionnelle, le succès d'un programme de crédit est donc mesuré en fonction de critères tels que le nombre de prêts accordés, les intrants acquis, la hausse de production obtenue grâce au crédit, les changements survenus dans le niveau de revenus ou d'emploi des emprunteurs.

Une telle évaluation met donc l'accent sur l'emprunteur. Les résultats sont positifs s'il a été distribué le nombre prévu de prêts, si les intrants prévus ont été achetés, si les revenus et le niveau d'emploi des emprunteurs ont augmenté. Cette approche "projet de crédit" est très critiquée, notamment par le groupe de l'Ohio State University. En lieu et place de l'approche traditionnelle, ce groupe propose de mettre l'accent autant sur l'épargnant que sur l'emprunteur.

L'approche nouvelle "performance du marché" : les partisans de cette approche insistent sur le fait qu'il ne faut pas considérer le crédit comme un intrant. Qu'il ne faut pas non plus se soucier uniquement des emprunteurs réels et/ou potentiels, mais tenir aussi compte de la viabilité de l'activité de crédit, la mobilisation de l'épargne et la bonne santé des systèmes financiers. Il faudrait désormais accorder plus d'importance au côté "offre" de l'intermédiation financière, aux questions de long terme, à la mobilisation des dépôts, au comportement des intermédiaires financiers, à l'abaissement des coûts de transaction, à des innovations financières visant à réduire les coûts, à la mise en place de services financiers non assistés et à la façon dont les politiques en vigueur affectent la performance des MFR. C'est pourquoi ils proposent d'utiliser d'autres critères pour évaluer les programmes de crédit. Pour Adams (1991), ces critères devraient être le recouvrement des prêts, les coûts de transaction des opérations de prêt et de mobilisation des dépôts, le nombre de personnes ayant un accès durable aux services financiers et la proportion des prêts en provenance des dépôts. Ces critères mettent l'accent sur la viabilité et la durabilité du système et sur l'efficacité de ses intermédiaires.

Enfin, dit-il, les prêts doivent se mériter et ne doivent pas être considérés comme des sortes de subventions.

Au total, dans l'évaluation de l'impact du crédit, faut-il donner la priorité au côté "offre" ou plutôt au côté "demande"? Quels critères faut-il utiliser?

Calkins et al (1991), ont essayé de répondre à ces questions.

Pour ce faire, ils ont utilisé une analyse statistique et économétrique de la conception et des critères de succès de 50 projets de crédit agricole financés par l'USAID¹⁰.

Sur la base des données de l'USAID, ces auteurs ont dans un premier temps, étudié 21 facteurs afin de voir lesquels contribuaient de façon statistiquement significative à la réussite des projets désagrégés par continent.

Seuls, concluent-ils, l'absence d'un projet de développement intégré, la présence d'un groupe cible bien identifié, la présence d'une institution financière autre qu'une banque commerciale et la présence d'une coopérative influencent d'une manière significative le niveau de succès ou de succès mitigé et donc la réussite d'un projet de crédit.

Dans un deuxième temps, ils ont essayé de dégager les facteurs explicatifs-clés par rapport à l'échantillon global ainsi que les paires de facteurs qui, pris ensemble, expliquaient le succès d'un projet de crédit agricole. Ce qui va leur permettre de tirer un certain nombre de conclusions.

Pour ce qui est des facteurs pris individuellement, l'analyse révèle que :

(a) six facteurs semblent avoir déterminé le niveau de succès des 50 projets¹¹. Ce sont : une technologie appropriée, des services appropriés, un paquet technologique, une mobilisation de l'épargne et des prêts non-agricoles.

¹⁰Ces projets ont été financés entre 1973 et 1985 dans les pays en développement. L'échantillon utilisé regroupe des projets dans trois continents répartis comme suit : 20 projets en Afrique, 26 en Amérique Latine et 4 en Asie.

¹¹Facteurs pour lesquels les niveaux de Khi-carré sont significatifs.

La présence de services appropriés (vulgarisation, commercialisation...), d'un volet de mobilisation de l'épargne et de prêts à des acteurs non-agricoles ont un impact positif sur le succès d'un projet. Autrement dit, si l'on veut accroître les chances de succès des projets de crédit, il faut plutôt favoriser une vision beaucoup plus globale du milieu rural et non strictement agricole.

En outre, la mobilisation de l'épargne renforce les chances de succès d'un programme de crédit. Et il n'est pas nécessaire d'utiliser l'épargne rurale là où elle a été collectée.

Ces deux derniers résultats battent en brèche les arguments des partisans de l'approche "crédit-épargne" et de ceux qui dénoncent l'épargne rurale "fuyante", le "biais non-agricole" ou le "biais urbain" des institutions mutualistes.

(b) du côté des facteurs d'échec, la simple présence d'un paquet technologique ne garantit aucunement le succès d'un projet de crédit agricole. Pour que la technologie soit bénéfique pour le projet, il faut qu'elle soit appropriée.

La subvention du taux d'intérêt est associée au cas d'échec. Ce dernier résultat conforte les libéraux, défenseurs de la nouvelle théorie du crédit agricole dans leurs idées. Cette nouvelle théorie, rappelons-le, suggère qu'il faut axer la politique de crédit sur les forces du marché et éviter de pratiquer des taux d'intérêt non-optimaux.

L'analyse des facteurs explicatifs pris par paire indique que l'ensemble des éléments qui semblent déterminer de façon significative le niveau de réussite d'un projet sont :

(a) les projets qui appuient le crédit agricole par l'entremise des coopératives. Ceux-ci fonctionnent beaucoup mieux sans paquet technologique qu'avec un tel paquet sauf si la technologie est appropriée.

(b) les projets qui associent services appropriés et coopératives. Mais cette association aboutit, dans certains cas, à des résultats positifs ou mitigés. Dans d'autres, ne pas avoir de services peut en fait être la meilleure solution. Ce résultat est conforme à l'opinion largement répandue selon laquelle, les coopératives ont généralement des problèmes pour maîtriser la gestion de plusieurs activités. Plus le nombre d'activités augmente, et moins elles sont efficaces.

Une autre révélation est qu'appuyer le crédit agricole par l'intermédiaire des coopératives dans le cadre d'un projet de développement rural intégré les voue généralement à l'échec. Cela laisse donc supposer une incompatibilité entre le développement des coopératives et l'appui plus large au développement rural d'une zone.

Enfin, il est essentiel de vérifier le caractère approprié d'un paquet technologique avant de l'inclure dans un projet de crédit agricole.

Au total, Calkins et al. n'ont pas tranché, en termes explicites, la question du choix entre une évaluation du crédit privilégiant le côté "offre" et celle donnant la priorité au côté "demande".

Cependant ces auteurs ont eu le mérite de montrer, à partir de données relatives à plusieurs expériences de crédit menées dans plusieurs pays, dans différents continents et sur la base d'analyses statistiques et de tests empiriques, quels étaient les principaux facteurs (pris individuellement ou par paire) susceptibles d'affecter le succès d'un programme de crédit.

La critique que l'on peut formuler à l'encontre de Calkins et al, est que leur analyse est exclusivement quantitative. Le succès (ou l'échec) d'un programme de crédit ne dépend pas des seuls facteurs quantitatifs. Il dépend aussi de facteurs qualitatifs (niveau d'éducation des bénéficiaires, degré de compréhension des conditions du crédit, environnement socio-économique...).

Enfin - et c'est sans doute là le plus important - les résultats de l'étude indiquent implicitement que l'évaluation de l'impact du crédit implique l'utilisation d'un certain nombre de critères. Le choix d'un ou de plusieurs critères dépend de l'importance que l'on accorde au côté "offre" et/ou au côté "demande" de l'intermédiation financière.

1.3.2.2. La mesure de l'impact du crédit sur l'intensification des cultures

Comment les auteurs mesurent-ils l'impact du crédit sur l'intensification des cultures?

Pour des auteurs comme Mondeil et Montigne (1987), le crédit affecte l'intensification des cultures lorsqu'il stimule la substitution du travail au capital.

Pour David et al. (1979), évaluer l'impact du crédit sur l'intensification des cultures revient à évaluer son influence sur la demande des facteurs d'intensification (notamment l'engrais et les nématicides). Sur la base de données transversales, ils vont estimer les fonctions de demande de différentes cultures en émettant l'hypothèse que la demande d'intensification tend à maximiser le revenu des producteurs pour une technologie donnée et que cette demande dépend du prix relatif des facteurs et des produits, de l'accès au crédit, etc. Evaluer l'impact du crédit sur l'intensification des cultures revient donc à quantifier la contribution relative du crédit sur la demande des facteurs d'intensification au niveau de chaque culture.

L'analyse en termes de substitution renvoie à la théorie de l'allocation des ressources productives et à la notion d'isoquant. Toutefois, il convient de remarquer que dans la réalité, l'allocation des ressources productives dépend non seulement des quantités de facteurs utilisées dans le processus de production, mais aussi des coûts et de la rémunération des facteurs. Généralement, ces coûts diffèrent suivant les producteurs, sont interdépendants au sein d'une même unité de production et entre les unités de production.

Et puis, l'on sait que le phénomène de substitution ne s'observe que le long d'un isoquant donné, mais pas d'un isoquant à un autre ; de même que toute modification dans les prix relatifs des facteurs affecte la surface de production. Ainsi, si le taux de substitution restait le même, le produit total serait différent.

Enfin, pour que des facteurs (par exemple le travail et le capital) soient substituables, il faut qu'ils soient à la fois divisibles et adaptables. Le facteur travail est divisible lorsqu'il est calculé en volume horaire, comme dans notre cas. Il en est de même des intrants (engrais, semences, fumure organique...) généralement évalués en kg. En outre, il est possible d'associer à une unité de travail, des quantités variables d'intrants et vice-versa.

Cependant dans certains cas, lorsque l'on utilise un certain nombre d'ouvriers agricoles sur une surface d'exploitation donnée, le produit total, loin d'augmenter, peut rester constant et même parfois diminuer. Dans ce cas, la productivité marginale du travail est nulle, voire négative. Dans ces conditions, l'analyse en termes de substitution travail-capital n'est pas réaliste.

Pour ce qui est de la théorie de la demande, il faut rappeler qu'elle repose sur des hypothèses souvent restrictives. La fonction de demande d'un facteur est construite à partir d'une fonction de production avec l'hypothèse du producteur rationnel, combinant ses inputs de façon optimale et maximisant ainsi son profit. Elle intègre, en principe, toutes les variables susceptibles d'influencer la quantité du facteur consommé. Il s'agit entre autres, du prix du facteur, du revenu, des goûts, du temps, du prix et des quantités de tous les autres facteurs, qu'ils aient ou non des liens étroits de complémentarité ou de substitutabilité avec ce facteur.

Dans la réalité, il n'est pas possible d'intégrer toutes les variables dans la fonction de demande d'un facteur. L'on s'emploie à prendre en compte les variables que l'on estime décisives et l'on considère comme résiduelles celles qui ne peuvent pas avoir une influence significative sur la quantité du facteur.

Et puis, en plus des limites sus-mentionnées, l'utilisation de la fonction de demande rencontre des difficultés. Certes, il est bon d'intégrer toutes les variables qui peuvent avoir une influence sur la quantité de facteur demandée ; cependant, cela peut aboutir non seulement à une corrélation entre les variables, mais aussi entre celles-ci et les termes d'erreurs.

Par ailleurs, dans l'estimation d'une fonction de demande, le problème de simultanéité entre la demande d'input et le niveau du produit se pose. C'est ainsi que des auteurs tels que Yotopoulos et Wise (1969), Yotopoulos et Lau (1973) proposent d'estimer simultanément la fonction de demande des facteurs et la fonction de production. D'autres auteurs (Heady, 1946 ; Hoch, 1958 ; Hoch et Mundlak, 1965 ; Zellner et al., 1966) ont cependant montré qu'il n'était pas nécessaire de recourir à un système d'équations simultanées et que l'utilisation d'un système à une seule équation donnait des estimateurs sans biais et efficaces aussi bien de la fonction de demande des facteurs que de la fonction de production.

1.3.2.3. La mesure de l'impact du crédit sur la production agricole

Pour mesurer l'impact du crédit sur la production agricole, Mondeil et Montigne (1987) font la distinction entre l'impact du crédit finançant des intrants et celui du crédit d'équipement ; entre la situation avec crédit et la situation sans crédit.

Mais après analyse, ils finissent par se rendre compte de la difficulté d'évaluer un tel impact, surtout si le programme de crédit vient de démarrer. La difficulté tient à l'impossibilité d'isoler les effets du crédit de ceux d'autres facteurs (vulgarisation, encadrement...). Il n'est pas facile, renchérissement Calkins et al. (1991), d'évaluer de façon isolée chaque facteur car les intervenants adoptent généralement une stratégie comprenant plusieurs mesures pour répondre à une situation caractérisée par un ensemble de problèmes liés directement au secteur du crédit.

Seulement, face à cette difficulté, les auteurs (Mondeil, Montigne, Calkins et al.) ne proposent aucune solution.

D'autres auteurs (Norman et al., 1979 ; Eicher et Baker, 1984) préconisent de recourir à la technique de programmation linéaire ou aux études économétriques utilisant la fonction de production. Puis on essaie d'évaluer l'impact du crédit sur la production agricole¹².

¹²Comme le crédit, les variables telles que la vulgarisation, l'encadrement peuvent être introduites sous forme binaire.

1.3.2.4. La mesure de l'impact du crédit sur le revenu

Pour mesurer l'impact du crédit sur le revenu, des auteurs comme Mondeil et Montigne (1987) préconisent d'utiliser le taux d'intérêt réel comme critère. Le crédit transfère un revenu au paysan si le taux d'intérêt réel est négatif (cas du crédit finançant les intrants) ou si le taux d'intérêt du crédit est inférieur au taux de rentabilité de l'investissement (cas du crédit d'équipement).

Perrin et al. (1979), quant à eux, recommandent d'utiliser la budgétisation partielle. Cette méthode permet de déterminer la Valeur Ajoutée Nette (VAN) et le Revenu Agricole Net (RAN). La VAN mesure la contribution spécifique de l'exploitant à la valeur produite. Elle permet de comparer l'activité productive des exploitants. Seulement, elle présente cet inconvénient de ne pas prendre en compte l'état des prix agricoles. Ainsi, une VAN élevée peut provenir par exemple d'une politique de soutien au marché.

Le RAN est un indice de la capacité de reproduction de l'exploitation agricole. C'est sur la base de ce RAN que l'exploitant va rémunérer le travail et accroître son capital.

La méthode du budget partiel a été utilisée par Norman et al. (1979), McIntire (1983) et Tapsoba (1982).

Perrin et al. ont, par exemple, considéré le Bénéfice Brut ; c'est-à-dire le bénéfice n'incorporant pas les coûts fixes. Tapsoba a raisonné non seulement en termes de RAN, mais aussi en termes de cash-flow net.

Il faut reconnaître que le critère du taux d'intérêt réel est trop simpliste pour permettre de mesurer les effets du crédit sur le revenu.

Dans des économies réelles, les variations constatées dans les prix agricoles ne tiennent pas aux seules forces du marché et surtout pas uniquement au crédit agricole, mais à un ensemble de facteurs internes et externes. Dès lors, il est difficile de soutenir que l'existence d'un taux d'intérêt réel négatif est une preuve suffisante que le crédit transfère un revenu au paysan.

Par ailleurs, il faut se rappeler que l'existence d'un taux d'intérêt réel négatif affecte la viabilité des organismes de crédit ; que ces derniers, à défaut de pouvoir agir sur le taux d'inflation, finissent toujours soit par plafonner le crédit, soit par accroître le taux d'intérêt. Ce qui en dernier ressort, pénalise les emprunteurs.

Et puis, Mondeil et Montigne semblent l'oublier, c'est qu'un taux d'intérêt réel négatif constitue un manque à gagner pour l'épargnant. Il peut donc décourager l'épargne et freiner l'investissement, surtout, comme c'est le cas dans les systèmes mutualistes, lorsque le crédit repose sur l'épargne collectée localement.

Enfin, la décision d'emprunter ne dépend pas seulement du coût des capitaux empruntés et de la rentabilité économique de l'investissement. Elle dépend aussi du taux de rendement des capitaux propres et du rapport capitaux d'emprunt / capitaux propres.

1.3.2.5. Les comportements des paysans vis-à-vis du crédit : des opinions radicalement divergentes

Le problème du comportement des paysans vis-à-vis du crédit a fait l'objet d'une littérature très contradictoire.

Certains auteurs comme Rouveyran (cité par Mondeil et Montigne, 1987) soutiennent que ces comportements sont trop contradictoires pour être rationnels.

D'autres tels que Badouin (1971) et Bédard (1986) montrent que, quoique contradictoires, ces comportements sont rationnels. Pour s'en convaincre, suggèrent Mondeil et Montigne, il suffit de tenir compte de deux variables : les "mentalités" des paysans et les caractéristiques de l'offre du crédit.

Ainsi, si l'on tient compte de la première variable, il est possible de distinguer trois types de comportement.

- la mentalité de subsistance : elle est particulière aux paysans vivant dans des sociétés lignagères traditionnelles. Les besoins des paysans se limitent généralement à la consommation courante, aux soins médicaux et aux cérémonies coutumières. Le crédit constitue une sorte de mécanisme d'assurance, en ce sens qu'il n'est utilisé que pour faire face aux mauvais jours.

- la mentalité de "transition" : elle caractérise les paysans ayant reçu une certaine éducation et une certaine formation. Certains de ces paysans se montrent "prudents". Ils cherchent à assurer leur autoconsommation, ne prennent aucun risque. Comme pour les paysans ayant une mentalité de subsistance, le crédit constitue pour ces derniers un mécanisme d'assurance.

D'autres cherchent par contre à emprunter au maximum. Pour arriver à leurs fins, ils sont prêts à utiliser tous les stratagèmes possibles. Mais ils sont réputés mauvais payeurs.

- la mentalité d'entrepreneurs : les paysans ayant cette mentalité ont une faible aversion pour le risque et sont capables d'investir efficacement. Même sans crédit, ils n'hésitent pas à intensifier et à mettre en oeuvre de grandes superficies. Quand ils ont recours au crédit, ils l'utilisent pour acquérir des intrants, du matériel agricole moderne ou pour employer des ouvriers agricoles.

Si l'on tient compte de la seconde variable (les caractéristiques de l'offre de crédit), on peut remarquer que le comportement des paysans est fonction du type d'offre de crédit (administratif, technicien, financier, populiste, mutualiste ou libéral).

De façon générale, les conditions de l'offre influent sur le comportement des paysans. Parmi ces conditions, les plus significatives sont :

- la compréhension des objectifs du programme de crédit et des conditions des prêts ;
- les liens entre le prêteur et l'emprunteur ;
- la facilité d'obtenir des prêts ;
- le coût du prêt ;
- les sanctions appliquées en cas de non remboursement.

Le paysan hésite à emprunter lorsqu'il ne comprend pas bien les conditions de prêts. Et quand il se décide à emprunter, il investit dans des activités autres que celles pour lesquelles les fonds lui ont été alloués. Il y a donc détournement de la

destination des fonds du crédit.

Il considère peu l'argent qui n'est pas le fruit de sa sueur (argent "froid") et le rembourse mal.

Si le crédit est facile à obtenir ou si on peut l'utiliser à sa convenance, le paysan aura tendance à emprunter.

Enfin, la demande de crédit dépend du coût du crédit et des pénalités en cas de non remboursement. Le paysan s'abstiendra d'emprunter s'il est convaincu qu'il sera poursuivi en cas de non remboursement.

Pour ce qui est du coût du crédit, et si l'on suppose que le paysan est sensible au taux d'intérêt, tout dépendra finalement de l'élasticité de la demande par rapport au taux d'intérêt.

Ainsi, le paysan consacrer ses fonds à satisfaire ses besoins en médicaments en situation d'urgence, en vivres en période de soudure et à financer les frais des cérémonies coutumières et religieuses (demande inélastique par rapport au taux d'intérêt). Le reste servira entre autres, à acheter des intrants et du matériel agricole (demande élastique par rapport au taux d'intérêt).

La principale constatation de cette analyse est que les comportements des paysans vis-à-vis du crédit sont fonction de l'interaction d'un ensemble de variables. Mais ces comportements diffèrent selon que le paysan est "traditionnel", "prudent" ou selon qu'il a une mentalité d'entrepreneur. Le paysan "traditionnel" évite au maximum d'emprunter et quand il le fait, il utilise les fonds pour financer des besoins sociaux ou des investissements à faible taux de rentabilité.

Dans quel sens un tel paysan est-il alors rationnel?

Il y a effectivement dans ces débats un problème : le caractère absolu ou relatif de la rationalité. Si l'on définit la rationalité dans un sens relatif à la société, le paysan "traditionnel" qui détourne les fonds du crédit à des usages sociaux ou qui investit dans des activités non rentables est rationnel. Si par contre, l'on retient la rentabilité au sens purement économique, un tel paysan n'est pas rationnel.

1.3.2.6. La prise en compte du comportement des paysans dans l'évaluation de l'impact du crédit

Comme le souligne Tapsoba (1982), l'analyse de la performance d'un programme de crédit agricole ne doit pas se résumer aux seuls aspects quantitatifs. Une analyse qualitative est nécessaire et devrait aborder des points aussi importants que sont :

- la compréhension des paysans du programme de crédit ;
- les perceptions des paysans des avantages et des inconvénients du programme.

D'autres auteurs (FAO, 1966 ; Egger, 1986 ; etc) insistent sur l'aptitude du crédit à améliorer de façon significative les conditions sanitaires, alimentaires et le niveau d'éducation. Il faut cependant souligner que l'évaluation d'un tel impact implique la prise en compte d'un ensemble de réalités très complexes. Elle ne peut de ce fait être véritablement utile que si elle se fait dans le cadre d'une étude pluridisciplinaire.

Pour ce qui est du degré de compréhension des paysans, les différents auteurs sont unanimes sur le fait qu'il doit être apprécié à trois niveaux : le fonctionnement du programme, les objectifs du crédit et les conditions des prêts.

Il est important de savoir jusqu'à quel point les paysans comprennent les conditions de leurs prêts. Un paysan peut refuser de s'acquitter de ses dettes tout simplement parce qu'il n'a pas bien compris les règles du jeu.

En outre, il est important de savoir si les paysans comprennent les objectifs du programme.

Quels sont les objectifs premiers du programme de crédit? Quelle est la proportion des paysans qui connaissent le montant de leur prêt? Les paysans ont-ils une idée exacte de temps de remboursement?

A partir des réponses à ces différentes questions, il est possible de se faire une idée sur la compréhension des paysans du programme de crédit et d'expliquer certains de leurs comportements.

En ce qui concerne les perceptions des paysans des avantages et des inconvénients du programme, il est important de savoir les raisons qui font que certains paysans refusent de participer dans le programme.

1.3.3. Analyse des résultats de quelques programmes de crédit en Afrique

Maints auteurs, dans leurs études, ont dressé le bilan d'un certain nombre d'expériences de crédit agricole.

Le crédit populiste : c'est le cas du crédit "Financement du Monde Rural ." distribué à Madagascar depuis 1976. Selon Mondeil et Montigne (1987), cette expérience n'a pas contribué à améliorer la condition des petits paysans. Les causes de cet échec sont entre autres, le manque d'intensification, l'utilisation du crédit à des fins de consommation, les aléas climatiques, la faiblesse des superficies exploitées par famille, la mauvaise commercialisation des produits agricoles et le manque d'encadrement.

L'expérience la plus marquante en matière de crédit populiste, mais qui ne se situe pas en Afrique, est celle de la Grameen Bank du Bangladesh. Elle a fait l'objet de plusieurs recherches qui insistent toutes sur la réussite du point de vue économique et financier.

Ghai (1984), Nowak (1988), Rahman et Hossain (1988)... arguent que les prêts octroyés pour les activités productives individuelles et collectives ont eu des incidences directes sans précédent sur le développement économique et social. En effet, ils ont noté un développement rapide de la banque ; de très bons taux de recouvrement des prêts (98 pour cent, contre 50 pour cent dans les autres banques du pays) ; une élévation du niveau des revenus ruraux ; une amélioration de la répartition des revenus dans les campagnes ; une augmentation de la consommation et une amélioration de l'habitat et des soins de santé.

Le crédit a eu en plus, un impact sur le marché du travail en favorisant une hausse des salaires, sur le commerce en entraînant une amélioration de la concurrence et une hausse des prix, sur le marché des capitaux en induisant une baisse des taux

d'intérêt et sur les conditions socio-culturelles : réduction des pouvoirs des usuriers (le taux d'intérêt est de 16 pour cent alors que les taux usuraires varient entre 120 et 3 600 pour cent) et des dépenses improductives que sont la dot et les innombrables cérémonies.

Hossain (1986), insiste tout particulièrement sur l'impact de la banque sur les activités économiques des femmes. Pour ce qui est de l'impact sur l'emploi, il fait remarquer que la banque a créé des opportunités d'emploi non seulement pour celles qui n'en avaient pas, mais aussi pour celles qui restaient autour du plein-emploi. Les nouvelles opportunités de travail créées pour les femmes étaient supérieures à celles créées pour les hommes. Pour ce qui est de l'impact sur la productivité du travail, l'auteur a noté qu'il était insignifiant.

Enfin, conclut-il, la Grameen Bank contribue à élever le niveau de vie des femmes et améliore leur position dans la famille et dans la société.

Toutefois, il convient de souligner, que le crédit de la Grameen Bank, comme tout "crédit sans épargne" n'incite pas à la mobilisation de l'épargne. Alors que l'épargne, quoiqu'on dise, reste la base de la formation du capital et du développement. De plus, ce type de crédit, ne favorise guère l'autodéveloppement. Elle crée plutôt une situation de dépendance.

Curieusement, la plupart des études consultées ne font pas cas de ces limites. Les résultats sont spectaculaires, mais à quels coûts ont-ils été réalisés?

Le crédit distribué dans le cadre des projets : les expériences de ce type sont très nombreuses. Mais comme l'indiquent Boukary (1988) et Caputo (1988), la plupart de ces expériences ont été un échec.

Le crédit distribué aux conditions du marché et uniquement aux exploitations modernes : c'est le cas du Crédit Opération de Développement Rural distribué à Madagascar depuis 1980. Cette expérience a été évaluée en 1985/1986 par Mondeil. Dans certaines régions (Antananarivo, Moyen-Ouest, Lac Altoatra), il a noté une augmentation des achats d'intrants, des superficies cultivées, de la production et des revenus.

Cependant, le crédit a eu quelques effets pervers. Il a entraîné une hausse des prix des intrants et des boeufs de trait, un approfondissement des tensions sociales dans certains villages ; tandis que dans d'autres , il n'a eu aucun effet sur la production agricole.

Les résultats de l'étude de Mondeil sont pertinents ; l'auteur ayant mené une analyse à la fois quantitative et qualitative, descriptive et analytique en utilisant des données issues d'une enquête intensive portant sur une campagne agricole (campagne 1985/86).

Mais le recours à des données d'une seule campagne agricole, empêche l'utilisation des résultats à des fins de comparaisons ou pour des analyses prospectives.

Le crédit mutualiste : le système mutualiste d'épargne - crédit a été étudié au Cameroun par Itoua (1982), au Mali par Chao-Berrof (1988), au Rwanda et au Burundi par Mondeil et Montigne (1987), au Togo par Alibert (1989), au Zimbabwe par

Caputo (1988) et Blain (1986), en Côte d'Ivoire par Coulibaly (1988) , la SDID (1988) et Amethier (1989), au Ghana par Gagey (1986) ; etc. Toutes ces études insistent tout particulièrement sur la vitalité des institutions mutualistes.

Comme on l'a déjà vu, le secteur financier formel, dans la plupart des pays africains est en détresse. Les principales causes de cette détresse financière sont : la mauvaise orientation du crédit (importance des prêts non productifs)¹³ ; la lourdeur administrative et la complexité des procédures de collecte de l'épargne, d'octroi et de recouvrement des prêts ; les lourdes pertes dues aux erreurs de gestion et aux impayés ; la dépendance vis-à-vis du capital extérieur. Les institutions bancaires, même quand elles se portaient mieux, n'avaient jamais pu répondre aux besoins de financement du monde rural.

Quant aux circuits financiers informels, ils n'arrivent pas à satisfaire tous les besoins du secteur rural. Leur offre de crédit est limitée et essentiellement à court terme, alors que les paysans, par exemple, ont souvent besoin de prêts relativement plus importants à moyen et long terme. Par ailleurs, les taux d'intérêt pratiqués sont le plus souvent très élevés.

La vitalité et l'expansion du système mutualiste s'explique par les multiples insuffisances des institutions financières formelles et informelles. Vitalité et essor qui montrent qu'il existe d'énormes capacités d'épargne dans les campagnes et qu'il est possible de les mobiliser.

¹³En 1989, et selon la Banque Mondiale, plus de 25 pour cent des crédits bancaires dans les pays membres de l'UMOA, étaient non productifs. A la même année, au moins 20 banques primaires étaient en faillite.

Ainsi par exemple, Braverman et Huppi (1991) montrent qu'au Rwanda, le nombre de Caisses a augmenté de 47 pour cent entre 1977 et 1986, et l'épargne réelle de 35 pour cent par an en moyenne ; qu'au Togo et au Cameroun, l'épargne mobilisée par les Caisses de crédit a progressé respectivement, de 25 et 14.5 pour cent par an en moyenne durant la même période. La Banque Mondiale (1989) a noté, qu'au Togo, le crédit a augmenté de 33 pour cent pendant la période 1977-86.

Les critiques que l'on peut formuler à l'encontre de la plupart des travaux portant sur le système mutualiste, c'est qu'ils passent sous silence des aspects aussi importants que sont l'impact du crédit sur les bénéficiaires, la rentabilité des opérations d'épargne et de crédit.

Le crédit public subventionné : dans les pays africains, et si l'on se réfère aux différents travaux qui y ont été consacrés (Le Francois, 1987 ; Caputo, 1988 ; Alibert, 1989 ; etc), l'impact de ce type de crédit sur la production agricole et les revenus des paysans a été dans la plupart des cas, insignifiant, voire négatif. Les causes de cette situation sont, selon les auteurs, les risques liés à la production agricole, mais aussi et surtout la gestion inefficace du crédit.

Pour la Banque Mondiale (1989), le fait que les prêts ciblés n'aient pas été remboursés s'explique aisément. En effet, soutient-elle, la possibilité d'emprunter à faible taux a encouragé la réalisation d'investissements de moindre productivité. Les emprunteurs n'arrivent pas à rembourser, les investissements réalisés étant d'une faible rentabilité financière. Dans d'autres cas, les emprunteurs se sont abstenus

de rembourser, soit parce qu'il n'y aurait jamais de poursuites judiciaires, soit parce que les fonds appartiennent à l'Etat.

Le crédit informel : sur ce point, la littérature est assez fournie. Les travaux qui font autorité en la matière sont ceux de Nisbet (1973), Donald (1976), Von Pischke et al. (1983)... Pour ce qui est de l'Afrique, Nwabughuogo (1984) a révélé dans une enquête consacrée à l'Isusu des Ngwa Igbo que les circuits informels contribuaient de façon significative au financement des besoins des paysans nigériens.

Faisant état de la situation des tontines au Cameroun et dans d'autres pays africains, Miracle et al. (1980), Le Boucq (1987) attestent qu'elles sont très utiles car elles financent les besoins individuels (commerce, fêtes...) et les investissements collectifs (moulin, boutique...). Elles constituent également pour les paysans, un moyen d'insertion sociale. Les mêmes auteurs citent des cas de tontines qui ne sont pas adaptées au financement de l'agriculture. Elles ne permettent pas de financer le cycle d'exploitation à cause de la faiblesse des fonds collectés.

1.3.4. L'expérience burkinabè

Les programmes de crédit agricole financés par la CNCA, gérés par les Centres Régionaux de Promotion Agro-pastorale (CRPA), et essentiellement destinés à la modernisation et à l'intensification de l'agriculture ont été un échec si l'on s'en tient aux conclusions des travaux de Tapsoba (1982), Nèbié (1988), Thiéba (1988).

Le succès des institutions mutualistes (en matière de mobilisation de l'épargne) a été rapporté par Belloncle et Gentil (1983), SDID (1989), Congo (1991), Ouédraogo (1991)...

D'autres expériences ont été décrites par plusieurs auteurs. C'est le cas des fonds rotatifs. Les exemples les plus connus sont l'Association Pour la Productivité (APP) et l'Association 6S (Se Servir de la Saison Sèche en Savane et au Sahel).¹⁴ Dans l'un et l'autre cas, les résultats sont satisfaisants. Dans le cas de l'APP, il a même été noté un double succès : intensification de l'agriculture et génération d'emplois non-agricoles (Nowak, 1986 ; Schneider, 1988).

En dehors des expériences de fonds rotatifs, il existe une multitude de projets de crédit agricole, mis en place notamment par des ONG laïques ou religieuses. Mais comme le souligne Caputo (1988), la plupart de ces projets interviennent auprès d'échantillons réduits de paysans. Cependant, Boukary (1988) fait état de certains cas de succès. Le succès le plus marquant serait celui du Projet CIDR-GOROM-GOROM¹⁵.

Un autre projet, bien qu'étant encore à sa phase pilote, mérite d'être évoqué. Il s'agit du projet de prêts de soutien aux activités économiques des femmes. Ce projet, mis en place dans la province du Yatenga (Nord-Ouest Burkina Faso) se donne pour objectif de tester la viabilité de l'expérience de la Grameen

¹⁴L'APP, financée par l'USAID et une ONG nord américaine (Partnership for Productivity), finance de petites opérations productives en milieu rural burkinabè. L'Association 6S quant à elle, finance des activités collectives.

¹⁵Situé dans la Province de l'Oudalan (Extrême-Nord Burkina Faso), ce projet encadre un programme d'épargne-crédit.

Bank en milieu africain.¹⁶

Une évaluation de ce projet a été faite par Richard (1988) et par Ellsasser (1991). Le taux de recouvrement serait de 98 pour cent. Le crédit, d'un montant souvent insignifiant, aurait des effets bénéfiques sur les activités des femmes¹⁷.

Dans son étude sur le crédit agricole et le crédit informel dans la région orientale de la Haute Volta (actuel Burkina Faso), Tapsoba (1982) est parvenu à la conclusion que l'impact du crédit moyen terme tel que réflété par les effets de la traction animale pendant la campagne agricole 1978-79, n'a pas contribué à augmenter de façon significative la production, le revenu des paysans et leur bien-être en général.

L'auteur a révélé également que les circuits financiers informels étaient très développés ; que les paysans empruntaient pour satisfaire essentiellement des besoins sociaux ; que les intérêts exigés étaient très élevés et que cela était dû à la relative concentration du pouvoir de prêter.

Conclusion

Il ressort de cette revue de littérature, que les questions relatives à l'impact du crédit ne font pas l'unanimité.

Est-il préférable de stimuler l'activité agricole par du crédit bon marché ou par du crédit distribué aux conditions du marché? Pour les partisans du crédit distribué aux conditions du marché,

¹⁶Ce projet est exclusivement financé par la CCCE (Caisse Centrale de Coopération Economique).

¹⁷Mais en raison des conditions d'études et des méthodes d'évaluation utilisées, ces résultats sont à prendre avec beaucoup de réserves.

celui-ci reste le meilleur instrument pour inciter les exploitants agricoles à adopter de nouvelles techniques plus efficaces, à accroître leur production et leurs revenus.

Pour ses détracteurs, il finance des activités improductives et n'a donc pas un impact positif sur les exploitations agricoles.

Contrairement au crédit distribué aux conditions du marché, il incite au gaspillage et accroît les disparités de revenus dans les campagnes.

Les faits tendent à renforcer la thèse de ceux qui récusent la politique du crédit bon marché. Cependant, il convient de remarquer que l'échec de certains programmes de crédit bon marché n'est pas dû à la pratique de taux d'intérêt subventionnés, mais à la mauvaise orientation du crédit et à la mauvaise gestion.

L'affectation des ressources est-elle plus optimale dans le cadre des institutions financières formelles qu'au niveau des circuits financiers informels? Ou est-ce le contraire?

On assiste à un rejet de l'approche classique des MFR, notamment de la part des libéraux. Ceux-ci, en raison de l'échec du crédit formel, proposent de rechercher l'efficacité économique grâce à un système de concurrence parfaite. Ils ont de moins en moins de peine à convaincre car dans le contexte économique actuel, les notions d'allocation optimale, d'efficacité, d'équilibre, de restructuration sont en vogue. Leurs thèses inspirent largement les politiques sectorielles de restructuration bancaire et financière entreprises dans le cadre des programmes d'ajustement structurel.

Mais nous rappellerons simplement que l'allocation optimale

des ressources a, en plus de la dimension économique, une dimension sociale et géographique. Dès lors, il faut avoir des opinions plus nuancées lorsque l'on considère toute la dimension de l'allocation des ressources. Surtout, et nous l'avons déjà indiqué, lorsque l'on se réfère à l'Afrique. Les MFR sont loin de fonctionner de façon concurrentielle.

Ensuite, il est indéniable que la restructuration financière et bancaire, à un certain stade, est une nécessité. Mais elle n'est pas, de notre point de vue, une fin en soi. Dans les pays africains, la restructuration telle que menée, a de faibles chances d'aboutir tant que la faillite des banques et autres établissements financiers sera due à des causes internes (faillite des autres secteurs, mauvaise gestion...) et à des chocs extérieurs.

Enfin, il faut éviter, et c'est notre vœu, d'opposer le crédit formel et le crédit informel ; d'opposer le secteur financier formel et le secteur informel ou de souhaiter la disparition d'un des secteurs au profit de l'autre. Ils sont plutôt complémentaires. Le secteur formel a des avantages comparatifs dans des domaines que le secteur informel n'a pas, et vice-versa. Ce qu'il faut plutôt, c'est chercher à améliorer leurs prestations.

Pour ce qui est de la mesure de l'impact du crédit, le débat appelle quelques observations.

Concernant les comportements des paysans, il est indéniable qu'ils déterminent le succès ou l'échec d'un programme de crédit. L'analyse de ces comportements est donc nécessaire.

De ce point de vue, on peut se contenter d'une simple analyse

descriptive (quantitative et qualitative).

Mais nous pensons qu'il est préférable de compléter cette analyse descriptive par une analyse counter-factual dans laquelle on s'attacherait à savoir ce qu'auraient été les comportements des paysans en l'absence du crédit.

Quant à l'impact du crédit sur l'intensification des cultures, il convient de retenir que l'analyse en termes de substitution travail-capital repose sur des hypothèses très restrictives et peu réalistes ; que l'utilisation de la fonction de demande rencontre des difficultés. N'empêche que de nombreuses études ont utilisé ce dernier outil et ont abouti à des résultats satisfaisants. Ce qui milite en faveur de la fonction de demande.

En ce qui concerne l'impact du crédit sur la production, les débats se focalisent autour de deux outils d'analyse : la programmation linéaire et la fonction de production.

L'étude économétrique utilisant la fonction de production est plus indiquée lorsque l'objectif est d'analyser tout simplement les facteurs qui influencent le rendement de chaque culture pratiquée par les paysans. Si l'objectif est d'identifier les contraintes s'appliquant aux paysans, ou d'évaluer la rentabilité de leurs techniques de production, ou d'identifier et d'évaluer leurs stratégies de production, l'utilisation de la technique de programmation linéaire s'impose d'office.

En économie, la fonction de production est souvent utilisée parce qu'estimée, elle permet dans certains cas, de mettre en évidence les élasticités de production.

Enfin, et concernant la mesure de l'impact du crédit sur le

revenu, à l'analyse, le taux d'intérêt réel se révèle être un critère trop simpliste ; la différence entre le taux de rentabilité et le taux de rémunération des capitaux empruntés, un critère inacceptable.

La méthode du budget partiel constitue donc le meilleur outil, en dépit du fait qu'elle ne prend pas en compte les dépenses de consommation. On peut d'ailleurs contourner cette difficulté en prenant en considération le cash-flow net.

1.4. LES HYPOTHESES DE RECHERCHE

Nous postulons dans la présente étude que si le crédit mutualiste est bien géré, il peut :

- 1- permettre aux paysans-emprunteurs de comprendre les conditions des prêts, les objectifs du programme et de percevoir nettement ses avantages et ses inconvénients ;
- 2- contribuer à l'accroissement de la demande des facteurs d'intensification ;
- 3- avoir un impact positif sur les rendements, les superficies cultivées et le revenu des paysans.

CHAPITRE 2

L'INTERMEDIATION FINANCIERE EN MILIEU RURAL BURKINABE

Au Burkina Faso, la structure de l'intermédiation financière s'apparente à celle des autres pays africains. On distingue trois types d'intermédiation financière en milieu rural : l'intermédiation financière formelle, l'intermédiation financière informelle et le système mutualiste d'épargne-crédit.

2.1. L'INTERMEDIATION FINANCIERE FORMELLE ET INFORMELLE

Le réseau formel comprend un petit nombre de banques et d'établissements financiers. Il ne compte que huit banques¹⁸ et cinq établissements financiers¹⁹.

Le réseau formel se concentre dans les grandes villes²⁰.

Le capital de ces banques et établissements financiers est financé presque exclusivement sur fonds publics et/ou extérieurs.

¹⁸Il s'agit de la BICIA-B (Banque Internationale pour le Commerce, l'Industrie et l'Agriculture du Burkina), le BIB (Banque Internationale du Burkina), la CNCA (Caisse Nationale de Crédit Agricole), la BFCI (Banque pour le Financement du Commerce et des Investissements), la CAI (Caisse Autonome d'Investissement), l'UREBA (Union Révolutionnaire des Banques) et la BALIB (Banque Arabe Libyenne-Burkinabè).

¹⁹La FIB (Financière du Burkina), le FGPME (Fonds de Garantie aux Petites et Moyennes Entreprises), la SBE (Société Burkinabè d'Équipement), la SIEL (Société Internationale d'Équipement par le Leasing) et la SOBCA (Société Burkinabè de Crédit Automobile).

²⁰La CNCA par exemple, ne dispose que de quatre agences : Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Diébougou et Tenkodogo.

Le système bancaire comprenait en tout 40 guichets permanents (Thiéba, 1988). Il se désintéresse du secteur primaire qui ne bénéficiait en 1987 que de moins de 5 pour cent seulement de son concours, contre un peu plus de 60 pour cent pour le commerce et l'industrie (cf. annexe 2).

Le financement de la production agricole bénéficie surtout aux groupements villageois et aux sociétés privées et est assuré à plus de 70 pour cent par la CNCA. Les 30 pour cent restants sont financés par les autres banques et surtout par le système informel.

Quant au financement de la commercialisation des produits agricoles, il est à remarquer qu'il est assuré à plus de 80 pour cent par les banques commerciales ; la CNCA n'intervant que pour environ 15 pour cent. Cette intervention ne concerne d'ailleurs que les besoins des coopératives de commercialisation.

L'intermédiation financière informelle est pratiquée par des particuliers (parents, amis, usuriers...). A ceux-ci, il faudrait ajouter les structures collectives telles que les tontines. Selon Tapsoba (1982) et Thiéba (1988), au Burkina Faso, les circuits financiers informels occupent une place importante. Ceci, bien qu'aucune statistique globale et exhaustive sur l'ampleur des transactions informelles ne soit disponible.

2.2. LE MOUVEMENT MUTUALISTE D'EPARGNE-CREDIT

Le système mutualiste est constitué par les Caisses populaires d'épargne et de crédit.

2.2.1. Génèse et évolution du mouvement des Caisses populaires d'épargne et de crédit

La présente section examine les éléments suivants : la philosophie du mouvement des Caisses populaires d'épargne et de crédit, sa naissance et son développement, les principes organisationnels, l'épargne, le crédit et les Unions régionales.

2.2.1.1. La philosophie des Caisses populaires d'épargne et de crédit

La Caisse populaire d'épargne et de crédit est une société où des personnes physiques ou morales d'un même village ou de plusieurs villages²¹ mettent volontairement en commun leurs économies, petites ou grandes, pour les prêter à ceux d'entre eux qui en ont besoin.

Elle est donc une coopérative en ce sens qu'elle est une association volontaire de personnes, légalement constituée dont l'objectif ultime est de rechercher le bien-être des adhérents.

La Caisse populaire relève d'une approche qui repose sur deux idées-forces. La première est que la responsabilité du développement doit incomber aux nationaux. La deuxième, qui découle d'ailleurs de l'idée précédente, est que l'assistance

²¹Que ce soit un village ou plusieurs villages, le rayon d'action de la Caisse est de 5 à 10 km . Dans une telle limite, les gens sont supposés se connaître. De ce fait, ils connaissent mieux la moralité, la mentalité, la solvabilité et les besoins réels de chaque adhérent.

Cette limitation de la zone d'attraction territoriale rend la Caisse accessible aux populations qui se déplacent à pied, à dos d'âne ou à bicyclette. Accessibilité, disponibilité de l'épargne, tels sont certains des critères-clefs retenus par les Caisses populaires.

extérieure ne doit être que ponctuelle et doit savoir s'adapter au contexte socio-économique.

La Caisse populaire part du fait d'une part, qu'il existe des disponibilités monétaires dans les zones rurales burkinabè, mais que ces disponibilités sont soit thésaurisées, soit utilisées pour financer des investissements improductifs ; d'autre part que les banques et autres institutions financières formelles ne remplissent pas pleinement leur rôle, que l'usure est très répandue.

Les institutions informelles et notamment les usuriers locaux n'arrivent pas à offrir des services financiers adaptés aux ménages ruraux.

La Caisse populaire a pour but de combattre la thésaurisation et l'usure ; de faire naître et développer chez les populations, le goût et la pratique de l'épargne ; de prêter aux adhérents dans le besoin ; de favoriser les activités rurales et notamment l'agriculture en aidant les petits paysans à améliorer leur condition de travail et de vie.

La Caisse populaire a donc pour finalité ultime de promouvoir la pratique de la formule coopérative, de favoriser l'autodéveloppement et d'améliorer les conditions de vie dans les campagnes.

2.2.1.2. La naissance et développement du mouvement des Caisses populaires

Au Burkina Faso, l'idée des Caisses populaires d'épargne et de crédit a été lancée dans les années 60. Mais les premières Caisses ne verront le jour qu'en 1972 dans les régions de la Bougouriba et du Poni (Sud-Ouest Burkina Faso) ; ce, avec l'aide

du CIDR²²-France et du CIDR-Canada aujourd'hui la SDID²³.

Le choix de cette région s'explique par l'existence de relations traditionnelles d'épargne et de crédit très intenses. Dans ce système traditionnel, le crédit servait à financer des activités socio-culturelles telles que les mariages et les funérailles.

Il s'agissait donc pour les initiateurs des Caisses populaires, et sur la base des relations traditionnelles existantes, de rationaliser l'épargne et le crédit en introduisant des prêts agricoles et des prêts pour les besoins de base liés à la production agricole tels que l'alimentation, l'habitation, l'éducation et la santé.

Depuis 1972, le développement du mouvement des caisses populaires a été très rapide ; ceci, aussi bien en implantation qu'en nombre de déposants et en montant des dépôts et des prêts. A la fin de 1992, soit vingt ans après la mise en place de la première Caisse populaire, on retrouve des résultats assez impressionnants : près de 200 Caisses avec environ 30 000 adhérents, plus d'un milliard et demi de F CFA d'épargne et un peu plus de 800 millions de crédit en cours.

2.2.2. Principes de base et organisation des Caisses populaires d'épargne et de crédit

La Caisse populaire fonctionne sur la base des principes démocratiques. L'adhésion est libre et chaque sociétaire a la possibilité de contrôler toutes les transactions. Les structures de fonctionnement de la Caisse sont au nombre de quatre :

²²Compagnie International pour le Développement Rural

²³Société de Développement International Desjardins

l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration, le Comité de Crédit et le Comité de Contrôle.

L'Assemblée Générale ordinaire de tous les sociétaires se tient annuellement. Chaque sociétaire n'y a qu'une seule voix quelque soit le montant de ses dépôts.

L'Assemblée Générale fixe le nombre maximum de parts sociales qu'un adhérent peut posséder, fixe le montant maximum qu'un adhérent peut emprunter, désigne les membres de toutes les structures de fonctionnement et de gestion, fixe les limites de compétence de ceux-ci, approuve le bilan et affecte le résultat de l'exercice²⁴.

Le Conseil d'Administration supervise et oriente l'action de la Caisse, élit le gérant.

Le Comité de crédit s'occupe et décide de tous les prêts consentis par la Caisse.

Le Comité de contrôle surveille toutes les opérations de la Caisse (opérations de prêts, retraits, dépôts ...).

Le gérant est chargé de la comptabilité et du service de caisse. Il tient donc les livres, reçoit les dépôts et effectue les déboursements nécessaires, reçoit les demandes de crédit, assure la correspondance et établit le rapport mensuel des opérations de sa Caisse.

Il est à noter qu'alors que les services des membres du Conseil d'Administration, du Comité de Crédit et du Comité de Contrôle sont gratuits, ceux du gérant sont rémunérés²⁵.

²⁴La fixation d'un nombre maximum de parts sociales qu'un adhérent peut détenir permet de limiter le risque de voir un ou quelques individus jouer un rôle dominant dans la Caisse.

²⁵Pour limiter le risque de détournement de fonds.

2.2.3. L'épargne et le crédit

2.2.3.1. La collecte de l'épargne

Elle constitue la première étape dans le fonctionnement d'une Caisse. Les ressources de chaque Caisse sont constituées par les parts sociales ou droits d'adhésion et les dépôts effectués par les adhérents.²⁶ L'adhésion donne droit à un livret d'épargne sur lequel sont portées toutes les opérations de dépôts et de retraits. L'adhérent peut déposer autant d'argent qu'il veut et effectuer des retraits chaque fois qu'il en a besoin. Les dépôts qui, au départ étaient rémunérés, ne le sont plus depuis quelques années.

Cette politique de non paiement de taux d'intérêt répond au souci des responsables des Caisses d'accroître la marge nette. Ce qui devrait permettre aux Caisses de mieux faire face aux frais de gestion de l'épargne et du crédit.

2.2.3.2. Le crédit

Une partie de l'épargne est mise à la disposition des adhérents sous forme de prêts²⁷. Le candidat au crédit doit faire une demande²⁸. La demande est ensuite examinée par le Comité de crédit. Avant de bénéficier d'un prêt, l'adhérent doit offrir des garanties (blocage d'une partie de l'épargne, salaire, caution mutuelle...). L'emprunteur reçoit un livret sur lequel sont notés ses remboursements.

²⁶La part sociale n'est rien d'autre que la plus petite somme que doit verser tout individu pour adhérer à la Caisse. Elle est de 500 FCFA.

²⁷L'épargne excédentaire est placée auprès des banques.

²⁸ Le formulaire de demande est rempli par le gérant.

Les taux sur les prêts varient selon l'activité à financer. Ils se situent entre 14 et 16 pour cent.

Quant à la durée de remboursement, elle varie selon l'activité à financer et selon l'emprunteur. Elle est déterminée d'un commun accord avec le Conseil d'Administration. La durée moyenne est inférieure à un an. Le montant moyen par crédit se situe entre 10 000F et 300 000F CFA.

Les conditions du crédit varient donc suivant les catégories d'emprunteurs. Comme le montre le tableau 2.1, ces conditions sont, dans l'ensemble, plus favorables pour les paysans que pour les autres catégories d'emprunteurs.

TABEAU 2.1 : RESEAU DES CAISSES POPULAIRES DU YATENGA-POLITIQUE DE CREDIT DES CAISSES DE BASE : RESUME DES CONDITIONS PARTICULIERES

CATEGORIE D'EMPRUNTEURS CATEGORIE DE PRETS	TAUX D'INTERET	MONTANT MAXIMUM	DELAI MAXIMUM	APPORT PERSONNEL	GARANTIES REALISABLES	AUTRES CONDITIONS
I Paysan(nes)						
Crédits sociaux*	16%	100 000	1 an	30%	100% du prêt	
Crédits campagne**	14%	100 000	1 an	10%	100% du prêt	
Crédits équip. agri***	14%	200 000	5 ans	25%	100% du prêt	
II Fonctionnaires, salariés	16%	300 000	2 ans	30%	100% du prêt	Voir formalité avec l'employeur
III Commerçant(e)s, P.M.E. artisans, secteur informel (excluant bar buvettes, hôtels)	16%	300 000	1 an	30%	100% du prêt	100 000F+ local + documents légalisés
IV Crédit de groupe (3-5 pers., lien commun, non-parenté)	16%	100 000 par pers (max : 500 000)	1 an	Cautiion solidaire	10% des remb.(non rémunérée)	seul dossier, 1 seul répondant
V Avances/salaires	-----	20% salaire net	1mois		5% salaire net, bloqué 1 an	salaire déposé à la caisse

* Crédits dont l'objet est de permettre aux paysans de se nourrir, de se loger, de se soigner, de scolariser leurs enfants ou de financer des activités telles que les baptêmes, les funérailles....

** Crédits destinés à financer les achats d'intrants agricoles

*** Crédits destinés à l'achat de boeufs de trait et de matériel agricole

Source : Stastitiques URCPY (04/90)

Depuis 1972, et nous l'avons déjà souligné, on a noté une croissance dans l'évolution des adhérents, de l'épargne et du volume des prêts dans les Caisses populaires.

Mais au fil des années, on note une surliquidité croissante au niveau des Caisses. Ce qui est le signe d'une incapacité des Caisses à trouver des canaux pour utiliser l'épargne collectée.

Et puis, si l'on se réfère à la répartition des prêts selon le secteur d'activité (tableau 2.2), l'on s'aperçoit que l'agriculture vient au second rang et que 70 pour cent du montant total des prêts allaient aux fonctionnaires et commerçants.

Ce résultat permet de conclure, et contrairement à l'objectif fondamental de mobilisation de l'épargne en faveur de l'investissement agricole, que l'épargne collectée profite surtout aux fonctionnaires et commerçants, et donc aux activités non-agricoles.

L'argument selon lequel cette situation est la conséquence de la faible représentation des agriculteurs dans les structures de fonctionnement et notamment dans le Comité de crédit, ne peut pas être retenu. En effet, nombreux sont les travaux qui ont montré que les agriculteurs étaient largement majoritaires dans les différents organes de gestion des Caisses (SDID, 1989 ; Congo, 1991 ; Ouédraogo, 1991 ; etc.).

La raison que l'on peut avancer pour expliquer cette situation est que les agriculteurs ont une forte aversion pour le risque. Ce comportement tient à la nature même de leur activité. En effet, l'activité agricole comporte beaucoup d'aléas. Ainsi par exemple, les conditions climatiques peuvent compromettre la production agricole. De ce fait, elles

contribuent à réduire la capacité de remboursement des agriculteurs. C'est cette situation aléatoire qui explique que les agriculteurs et plus particulièrement les agriculteurs "traditionnels" empruntent relativement moins que les commerçants et les fonctionnaires.

TABEAU 2.2 : URCPB-SITUATION 1982-1988 : PRETS PAR SECTEURS D'ACTIVITE

SECTEURS D'ACTIVITE	AGRICULTURE ET ELEVAGE	COMMERCE	ACTIVITES DES FONCTIONNAIRES	AUTRES ACTIVITES	TOTAL
	%	%	%	%	
Montant des prêts	26.2	8.3	60.7	4.8	100
Nombre de prêts	37.4	5.7	52.1	4.8	100

Source: SDID (1989)

En ce qui concerne les dépôts (tableau 2.3), l'on a constaté des écarts dans l'effort des différentes catégories socio-professionnelles. En effet, dans les années 70, l'épargne moyenne des agriculteurs et des éleveurs n'atteignait même pas la moitié de celle des fonctionnaires et commerçants.

Mais il est à remarquer que ces écarts dans l'effort d'épargne se sont quelque peu rétrécis depuis 1981. L'épargne moyenne des agriculteurs est désormais supérieure à celle des fonctionnaires et salariés.

TABLEAU 2.3 : URCPB - EVOLUTION ET REPARTITION DES DEPOTS PAR CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

CATEGORIES SOCIO-PROFES- SIONNELLES	1972 à 1981					1981 à 1988				
	Effectif	%	Solde Dépôt 31/12/81 (F CFA)	%	Epargne moyenne	Effectif	%	Solde Dépôt 29/12/88	%	Epargne moyenne
AGRICULTEURS ET ELEVEURS	4 425	54	48 962 695	34	11 065	8 152	56	192 325 470	45	23592
FONCTIONNAIRES ET SALARIES	2 181	27	49 914 124	35	22 886	2 851	20	63 507 797	15	22 275
COMMERCANTS	267	3	6 016 634	4	22 534	543	4	25 322 805	6	46 635
AUTRES	1 297	16	39 480 739	27	30 440	2 998	20	145 071 735	34	48 389
	8 170	100	144 374 192	100	17 671	14 544	100	426 227 807	100	29 306

Source : SDID (1989)

2.2.4. Les Unions régionales des Caisses populaires d'épargne et de crédit

Les Caisses populaires se sont regroupées en Unions régionales. L'avantage qu'elles retirent de cette affiliation, est de pouvoir recevoir tous les conseils dont elles ont besoin en matière de comptabilité, de formation, etc²⁹.

L'Union régionale fonctionne selon les mêmes mécanismes que la Caisse de base. Les ressources proviennent des droits d'adhésion et des dépôts des Caisses de base et des CRPA³⁰. Les structures de fonctionnement, d'administration et de gestion sont calquées sur celles des Caisses de base³¹.

²⁹Les CRPA peuvent adhérer à l'Union.

³⁰Le droit d'adhésion est de 10 000F CFA.

³¹Dans le souci de respecter le principe d'accessibilité, de rentabilité et d'homogénéité sociale, les Caisses de base doivent se situer dans un rayon maximum de 100 km du siège de l'Union.

Actuellement, il existe deux Unions régionales : l'Union Régionale des Caisses Populaires de la Bougouriba (U.R.C.P.B.)³² et l'Union des Coopératives d'Epargne et de Crédit du Burkina (U.C.E.C.B.)³³.

Bien que la philosophie de base qui sous-tend l'action de ces deux Unions et les principes organisationnels soient identiques, on note quelques différences significatives que résume le tableau suivant :

TABLEAU 2.4 : DIFFERENCES ENTRE L'URCPB ET L'UCECB

	URCPB	UCECB
Taux d'intérêt sur :		
- Dépôts à la Caisse de base	0%	0%
- Dépôts à l'Union	7%	6%
- Prêts	14 à 16%	11 à 13%
Appui extérieur	un seul partenaire extérieur (S.D.I.D.*)	une multiplicité de partenaires extérieurs
Recherche de l'autonomie	moyen et long terme	très court terme
Provinces couvertes	Bougouriba, Poni, Kossi Houet, Oubritenga, Passoré Kadiogo, Yatenga	Houet, Bam, Comoé, Mouhoun, Passoré, Sourou
Prise en charge des frais de fonctionnement et de gestion	S.D.I.D	Caisses de base

Source : Auteur

* La SDID assure le financement des locaux et du matériel. Elle prend également en charge le déficit financier des Caisses pendant les 10 premières années de leur existence.

³²Créée en 1976

³³Fondée en 1973 avec l'appui du CESA0.

L'URCPB regroupe les réseaux régionaux du Yatenga, du Kadiogo-Oubritenga (créés en 1987), de Bobo-Dioulasso (mis en place en 1991). A cela s'ajoute l'Unité Centrale qui est l'embryon d'une future Fédération Nationale.

Coiffant les différents Réseaux Régionaux, l'Unité Centrale³⁴:

- (a) assure un appui au développement des Caisses de base et les assiste dans les placements de leurs fonds ;
- (b) établit des relations entre les Caisses de base et les réseaux régionaux, élabore les politiques et les outils à utiliser sur l'ensemble du Réseau ;
- (c) représente le Réseau au plan national et international.

2.2.5. Les relations entre le système mutualiste et le système bancaire

Pour l'instant, et en l'absence d'une Fédération Nationale des Caisses populaires, ce sont les banques qui reçoivent les disponibilités excédentaires des Caisses. Les banques sont choisies en fonction des taux qu'elles proposent.

Les relations entre le système mutualiste et les banques sont donc très limitées.

³⁴Chaque Réseau Régional est appelé à devenir une Union Régionale.

CHAPITRE 3

METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Quelle démarche méthodologique avons-nous suivi pour atteindre chacun de nos objectifs?

Notre démarche méthodologique comprend deux étapes :

- l'exposé des outils d'analyse ;
- l'exposé de la procédure de collecte des données.

3.1. L'EXPOSE DES OUTILS D'ANALYSE

Concernant les outils d'analyse, le tableau 3.1 résume ceux que nous avons utilisés.

TABLEAU 3.1 : OBJECTIFS - OUTILS D'ANALYSE

OBJECTIFS	OUTILS D'ANALYSE
1- Comportement des paysans vis-à-vis du programme de crédit mutualiste	Analyse descriptive et Counter-factual
2- Impact du crédit mutualiste sur l'intensification des cultures	Fonction de demande d'intensification
3- Impact du crédit mutualiste sur la production agricole et les revenus paysans	Fonction de production, budgétisation partielle, analyse de cash-flow

Source : auteur

3.1.1. Analyses descriptive et counter-factuel

Pour atteindre le premier objectif, nous avons opté pour une analyse descriptive et une analyse counter-factual. L'analyse descriptive (qualitative et quantitative) aborde les points suivants : la compréhension des paysans des objectifs du programme, des conditions du crédit ; les avantages et les

contraintes liés au crédit.

Une telle analyse est capitale. En effet, il est indispensable de voir, par exemple, si les objectifs du programme correspondent aux vœux des bénéficiaires. Il y aurait un énorme problème s'il s'avérait par exemple que les objectifs du programme ne correspondaient pas du tout aux soucis majeurs des populations.

L'analyse counter-factual est basée sur une recherche complémentaire et plus qualitative qui tient compte des opinions de l'exploitant, et qui essaye de dresser avec lui une sorte de contre-scénario (counter-factual) sur ce qui se serait passé en l'absence de crédit. Les questions à poser étaient du genre : quelle quantité d'engrais auriez-vous achetée si vous n'aviez pas eu le crédit? Combien d'ouvriers agricoles auriez-vous employés en l'absence du crédit? ...

3.1.2. La fonction de demande d'intensification

Pour mesurer l'impact du crédit mutualiste sur l'intensification des cultures, nous avons estimé une fonction de demande des facteurs d'intensification, notamment de l'engrais³⁵ car il constitue le facteur d'intensification le plus utilisé. Cette estimation nécessite que le modèle à utiliser soit d'abord spécifié.

³⁵Une analyse en termes d'allocation des ressources productives serait inappropriée en raison du fait que le système de production de la zone est intensif à base de travail.

3.1.2.1. La spécification du modèle

Avant la spécification du modèle, il semble judicieux d'indiquer les limites du type de données disponibles.

Les données portent sur une seule campagne agricole (campagne agricole 1991-92). Comme le montrent bien Tapsoba (1982) et Débertin (1986), l'utilisation de ce type de données pose un certain nombre de problèmes.

Tout d'abord, toutes les analyses faites sur la base de ces données ne sont valables que pour la seule campagne agricole. Alors que, et nous l'avons indiqué dans le chapitre 2, l'agriculture burkinabè est très assujettie aux conditions agro-climatiques. Ces conditions varient très souvent d'une année à l'autre. D'où une variabilité des superficies cultivées, de la production et donc des rendements.

La solution à ce problème consisterait à collecter des données sur une longue période. Mais très souvent, on n'a pas les moyens et le temps pour cela.

Ensuite ces données, et comme toutes celles recueillies sur la base d'enquête et d'entretien, sont-elles fiables? En effet, tout dépend de la méthode de collecte ; et comme le font remarquer les statisticiens, certaines données issues d'enquête ne sont souvent pas fiables, car incontrôlées. Par conséquent, les estimations faites sur la base de telles données peuvent n'avoir aucun sens.

Malgré ce risque, l'enquête, notamment microéconomique constitue encore aujourd'hui un instrument largement utilisé pour la collecte de données.

L'essentiel est de pouvoir limiter les erreurs (erreurs d'échantillonnage, de collecte, de dépouillement, de saisie et de traitement). Et c'est ce que nous avons fait dans le cas de notre étude.

Par ailleurs, nous avons utilisé deux types de populations : un groupe cible comprenant des paysans-emprunteurs et un groupe témoin composé de paysans non-adhérents.

Enfin, nous avons supposé implicitement que les exploitations enquêtées étaient homogènes. Dans la réalité, les choses ne sont pas aussi tranchées. Les caractéristiques et les conditions d'exploitation des paysans du groupe cible sont différentes de celles des paysans du groupe témoin. Au-delà de ces différences entre groupes, il y a aussi les différences intra-groupes.

Pour ce qui est de la différence entre le groupe cible et le groupe témoin, nous avons veillé à ce que les caractéristiques majeures soient quasi-identiques.

Bien que l'utilisation de données d'une seule campagne agricole pose un problème, que les données issues d'enquête aient une forte probabilité d'être entachées d'erreurs et que les exploitations ne soient pas parfaitement homogènes, les données transversales sont encore largement utilisées. Elles sont même incontournables dans nos pays où les statistiques cohérentes et exhaustives sont rares.

En agriculture, pour estimer les fonctions de demande et de production, on a fréquemment recours aux données transversales. Cependant, dans leur utilisation, il faudrait

toujours tenir compte du contexte, avoir présent à l'esprit toutes les difficultés sus-mentionnées tout au long de l'analyse.

Pour ce qui est de la spécification du modèle, nous avons opté pour les différentes fonctions de demande d'intensification telles que définies par David et al. (1979) en les adaptant au contexte de notre étude. Certaines variables du modèle de base ont été éliminées³⁶ alors que d'autres variables (nouvelles) ont été introduites³⁷. En outre, compte tenu du fait que dans notre zone d'étude le mil et le sorgho sont les deux cultures dominantes, nous n'avons retenu que les fonctions de demande des facteurs d'intensification pour ces cultures. Nous avons utilisé la même fonction pour le mil et pour le sorgho car ils bénéficient généralement des mêmes conditions d'exploitation.

La forme de la fonction de demande est la suivante :

$$\begin{aligned} \text{LogE} &= \text{Logb}_0 + b_1 \text{LogRes} + b_2 \text{LogO} + b_3 \text{LogH} + a_1 V + a_2 P \\ &\quad (-) \quad (-) \quad (+) \quad (+) \quad (-) \\ &\quad + c_1 C + c_2 T + u \\ &\quad (+) \quad (+) \end{aligned}$$

Les signes entre parenthèses expriment les signes théoriques des dérivées premières.

³⁶Ce sont : les variables nématicides, taux d'intérêt et les variables muettes telles que la qualité des semences, la méthode d'épandage des engrais, l'appartenance à un groupement. Pendant la campagne 1991-92, les paysans n'ont utilisé ni nématicides, ni variétés améliorées. La quasi-totalité des paysans sont membres d'un groupement.

Puisque nous ne nous intéressons qu'au crédit mutualiste et plus particulièrement au crédit campagne, le taux d'intérêt était le même pour tous les paysans-emprunteurs.

³⁷Ce sont la superficie cultivée et la variable muette entretien.

Dans le modèle,

b_0 = constante

E = quantité d'engrais (en kg) pour le mil (ou le sorgho)

Res = prix engrais/prix mil (ou prix sorgho)

O = fumure organique (en kg)

H = superficie cultivée (en ha)

V = variable muette concernant l'entretien

= 1 lorsque l'exploitant a sarclé au moins 2 fois et
butté et 0 autrement.

P = variable muette concernant le précédent cultural

= 1 lorsque le précédent cultural du mil (ou du sorgho)
est le maïs et 0 autrement.

C = variable muette concernant le crédit mutualiste

= 1 lorsque l'exploitant a recours au crédit
et 0 autrement.

T = variable muette concernant la traction animale

= 1 si l'exploitant utilise la traction animale
et 0 autrement.

u = terme d'erreur. Il prend en compte, non seulement les variables omises dans le modèle, mais aussi les erreurs de mesure de la variable expliquée (E) et les erreurs de spécification de la fonction.

Tout accroissement du prix relatif de l'engrais devrait se traduire par une baisse de la demande d'engrais (*ceteris paribus*). Et puis, plus le paysan a de la fumure organique, et moins il utilisera de l'engrais. Ceci, en raison du coût relatif du fumier et de la possibilité de substitution entre l'engrais et le fumier.

La culture du maïs nécessite l'utilisation massive de fertilisants. De ce fait, le paysan aura tendance à utiliser moins d'engrais ou de fumier sur ses champs de mil ou de sorgho, si ces champs venaient d'être consacrés à la culture du maïs. En somme, on devrait s'attendre à ce que les signes des coefficients b_1 , b_2 et a_2 soient négatifs.

La superficie cultivée, l'entretien, le crédit et la culture attelée sont des variables susceptibles d'influer positivement sur la quantité d'engrais utilisée.

Les signes des coefficients (b_3 , a_1 , c_1 et c_2) devraient donc être positifs.

3.1.2.2. L'estimation des fonctions de demande d'intensification

Nous avons choisi un système de régression multiple et estimé les différentes fonctions de demande d'intensification par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO). Cette méthode permet d'avoir des estimateurs BLUE³⁸ ; c'est-à-dire des estimateurs efficaces dans la classe des estimateurs linéaires. En d'autres termes, parmi les estimateurs linéaires sans biais, les estimateurs MCO présentent la plus faible variance. Il faut cependant préciser que ceci est le cas si des conditions spécifiques sont remplies.

C'est pour cette raison qu'ils sont fréquemment utilisés. Par ailleurs, leur caractéristique linéaire les rend d'usage facile.

³⁸Best Linear Unbiased Estimators.

La méthode des MCO repose sur quatre hypothèses fondamentales:

- l'hypothèse de la distribution normale des erreurs : la distribution des erreurs sur la variable expliquée (exemple quantité d'engrais à l'ha, rendement physique à l'ha) doit être normale.

- l'hypothèse de non colinéarité entre les variables explicatives : si au moins deux variables explicatives sont fortement corrélées, il y a multicolinéarité. Il est alors difficile, voire impossible, d'isoler l'effet particulier de chacune de ces variables explicatives sur la variable dépendante. Le problème de multicolinéarité conduit à des estimateurs biaisés et inefficaces.

- l'hypothèse de constance de la variance des erreurs (absence d'hétéroscédasticité) : on suppose que les erreurs sont homoscedastiques. Autrement dit, la variance du terme d'erreur est constante pour toutes les observations. Dans le cas contraire, il y a un problème d'hétéroscédasticité. Il peut survenir si certaines variables explicatives sont omises et s'il y a des erreurs de mesure de la variable expliquée. Dans ce cas, les estimateurs sont sans biais, mais inefficaces.

- l'absence d'autocorrélation des erreurs : il ne doit pas y avoir une corrélation entre les termes d'erreur. Le problème d'autocorrélation peut se poser lorsque par exemple la fonction est mal spécifiée. Il conduit à des estimateurs sans biais mais non-efficaces. Cependant, le problème d'autocorrélation ne se pose que dans le cas des données chronologiques.

Les problèmes de multicolinéarité, d'hétéroscédasticité et d'autocorrélation se posent très souvent en matière de régression des modèles utilisant des fonctions de demande de facteurs ou de production agricole. Ils affectent l'efficacité des estimateurs MCO, de même que la puissance des coefficients individuels et de la régression entière.

A ces problèmes, il faut ajouter celui que posent les erreurs de mesure des variables et qui conduit à des estimateurs biaisés et non convergents. Les erreurs de mesure sont pourtant fréquentes et sont liées aux méthodes de collecte et d'élaboration des données.

En dépit de tous ces problèmes statistiques et de la difficulté d'application de la méthode des MCO au domaine agricole, surtout pour des données transversales, cette méthode reste un bon outil car elle permet d'analyser les déterminants de la demande des facteurs (ou du rendement).

Et puis d'ailleurs, il est possible de tester la présence de certains de ces problèmes et de les corriger.

3.1.3. La fonction de production

3.1.3.1. Les problèmes liés à l'estimation des fonctions de production

Il s'agit essentiellement des problèmes liés à la collecte des données, à la spécification de la fonction et à la mesure de certaines variables.

Au niveau des données, le problème qui se pose est de savoir s'il faut utiliser des données transversales ou des données chronologiques ou une combinaison de ces deux types de données.

De ce point de vue, disons simplement que la pertinence de chaque type de données pour l'estimation de la fonction de production dépend de l'objectif de l'étude. Ce qu'il faut retenir, et nous l'avons déjà fait remarquer, c'est qu'il existe des données que l'on ne peut pas contrôler. Les possibilités de contrôle sur les variables limitent les risques d'erreur d'observation.

Les problèmes de spécification sont relativement plus nombreux et sont de loin les plus importants. Et en la matière, il n'existe pas de solution toute faite. Tout dépend de la connaissance que l'on a de l'output dont on estime la fonction de production et des renseignements que la littérature fournit à ce sujet.

C'est alors que l'on pourra choisir les variables à entrer dans la fonction, déterminer la forme des variables (regroupées ou décomposées) et de la fonction (linéaire ou non linéaire) et spécifier le modèle (à équation unique ou à équations multiples).

Le problème de mesure des inputs se rapporte surtout au capital. En effet, il est très difficile à manipuler. Et puis, si l'on utilise un seul coefficient pour le capital, il n'est valable que pour la moyenne de la structure du capital utilisé dans l'échantillon. Cela suppose donc qu'un franc dépensé pour chaque composante du capital a le même effet sur le rendement.

3.1.3.2. La spécification du modèle

Comme nous venons de l'indiquer, la spécification de la fonction de production dépend de la connaissance que nous avons des relations entre le produit et chaque input et des relations entre les différents inputs.

Une fois la spécification faite, on procède ensuite aux tests d'adéquation du modèle.

Il existe plusieurs types de fonctions de production. Mais les plus utilisés en économie agricole sont la fonction Cobb-Douglas et la fonction quadratique³⁹.

La fonction quadratique a l'avantage de permettre d'estimer une fonction de production classique comportant les trois phases de production : phases de rendements croissants, décroissants, et de baisse de la production. Mais dans la pratique, elle n'exhibe jamais les trois phases en même temps⁴⁰ ; or en agriculture, on constate souvent l'avènement des trois phases. Ce qui limite l'utilisation de la fonction quadratique.

La fonction de production Cobb-Douglas présente aussi quelques inconvénients. En effet, elle suppose une complémentarité entre les facteurs. Ce qui veut dire que l'on ne peut pas produire sans les différents facteurs. En outre, si certaines variables prennent des valeurs nulles, cela exclut toute utilisation de la fonction Cobb-Douglas dans la mesure où on ne peut pas opérer une transformation logarithmique. Malgré ces faiblesses, la fonction Cobb-Douglas est simple à manipuler. Les élasticités sont données directement. C'est pourquoi nous avons opté pour cette fonction.

³⁹Il faut cependant noter que les développements récents utilisent la fonction de production translogarithmique. Il s'agit d'une fonction très générale qui permet d'approximer les autres fonctions, dites fonctions structurées (fonction Cobb-Douglas, fonction quadratique...).

⁴⁰Probablement parce que les données utilisées ne sont pas suffisamment riches (transversalement ou longitudinalement) pour refléter les trois phases.

La fonction Cobb-Douglas se présente sous la forme :

$$Y = B X_{11}^{b11} X_{12}^{b12} X_{21}^{b21} X_{22}^{b22} e^{(b3V + b4T + b5P)} e^u$$

Elle peut être transformée en fonction log-linéaire. Dans ce cas, elle prend la forme suivante :

$$\log Y = b_0 + b_{11} \log X_{11} + b_{12} \log X_{12} + b_{21} \log X_{21} + b_{22} \log X_{22} + b_3 V + b_4 T + b_5 P + u.$$

Dans ce modèle, Y représente le rendement physique à l'ha ; X_{11} et X_{12} , la quantité de travail à l'ha ; X_{21} et X_{22} , le montant du capital par ha.

Le travail comprend le travail consacré par la famille à la culture manuelle ou attelée, les entraides et le travail salarié. Il est exprimé en homme/jour⁴¹ et est constitué par :

- * le travail familial ; les entraides et le travail salarié financés sur fonds propres (X_{11}) ;
- * les entraides et le travail salarié financés grâce au crédit (X_{12})⁴².

Le capital correspond à la valeur des consommations intermédiaires utilisées dans le processus de production. Ce sont les semences, les engrais et la fumure, exprimés en valeur monétaire⁴³. Il comprend :

- * le capital acquis sur fonds propres (X_{21}) ;
- * le capital financé par le crédit (X_{22}).

Les variables V, T, P sont des variables muettes.

⁴¹Un homme/jour = 8 heures

⁴²Le crédit peut servir à payer des ouvriers agricoles. Il peut également servir à couvrir les coûts supportés par l'exploitant lors des entraides. Ces coûts sont généralement inférieurs aux coûts réels de la main-d'œuvre.

⁴³en francs CFA

La variable V représente l'entretien (égale 1 si le paysan a sarclé au moins deux fois et a butté, et 0 sinon) ; T , la technologie utilisée (égale 1 si le paysan a utilisé l'attelage, et 0 sinon) ; P , le précédent cultural (égale 1 si le précédent cultural du sorgho ou du mil est le maïs, et 0 sinon).

Les coefficients b_{11} et b_{12} , b_{21} et b_{22} mesurent respectivement les élasticités du rendement par rapport au travail et au capital.

L'on s'attend à ce que b_{11} et b_{12} soient négatifs ou nuls et que b_{21} et b_{22} soient positifs. Ceci, en raison du fait que dans le Yatenga comme dans la plupart des provinces du Nord, de l'Est et du Centre, le système de production est intensif à base de travail. L'adoption d'un tel système tient au fait que les ressources en travail sont relativement abondantes, tandis que les consommations intermédiaires et les biens d'équipement, sont rares. Comme l'attestent Dugué (1989), Richard (1989), à la rareté du capital (en raison de son coût et du risque d'utilisation relativement élevés) s'ajoute celle des terres (conséquence de la pression démographique et foncière continue).

Le système de production étant intensif à base de travail, il est possible d'émettre deux hypothèses.

La première, d'ailleurs confirmée par Dugué (1989) est que le travail ne constitue pas une limite technique dans le système de production. Ce qui veut dire que toute unité supplémentaire de travail ne peut être rentabilisée.

La seconde hypothèse est que le capital est un facteur limitant. Toute unité supplémentaire de capital a un impact positif sur le rendement.

Les coefficients b_3 , b_4 et b_5 mesurent l'influence des différentes variables muettes (V, T, P) sur le rendement ; u est le terme d'erreur.

Le rendement des cultures s'améliore lorsque le paysan entretient ses champs, utilise l'attelage ou cultive du mil (ou du sorgho) sur des parcelles jadis consacrées à la culture du maïs (ceteris paribus).

Les coefficients b_3 , b_4 et b_5 devraient donc être positifs.

Il est à remarquer que certaines variables, bien que susceptibles d'influencer le rendement n'apparaissent pas dans la fonction. Ce sont entre autres, la qualité de la terre, les éléments de gestion, la pluviométrie.

La qualité de la terre est difficile à mesurer. Pour résoudre ce problème, on suppose généralement que les sols sont relativement homogènes. Cette hypothèse peut être acceptée dans notre cas car les sols sont presque tous pauvres en éléments minéraux.

Les éléments de gestion sont également difficiles à estimer. Certains chercheurs ont recours à des proxis tels que l'âge du paysan, le nombre d'années d'expérience de celui-ci ou le nombre d'années d'utilisation lorsqu'il s'agit par exemple de la maîtrise d'une technologie ou de l'engrais. D'autres par contre, et nous sommes de leur avis, estiment qu'il vaudrait mieux ne pas les intégrer car des variables telles que l'âge, ne sont pas applicables dans le contexte africain.

Quant à la pluviométrie, on considère que la quantité de pluie tombée au cours de la saison est la même pour tous les champs d'une même localité.

La seconde remarque concerne le problème d'association de cultures. L'association implique une dépendance entre les cultures. Le rendement d'une culture dépend du rendement des autres cultures. Ceci suppose l'utilisation des fonctions de production à outputs multiples.

Dans notre cas, la plupart des paysans n'ont pas associé les cultures, du moins pour ce qui est du mil et du sorgho. Ces cultures peuvent donc être considérées comme des cultures pures. Ce qui justifie l'utilisation d'une fonction à output unique.

3.1.3.3. L'estimation de la fonction de production

Comme pour la fonction de demande d'intensification, nous avons utilisé la méthode des moindres carrés ordinaires. Les remarques sur l'utilisation de cette méthode restent donc valables ici.

3.1.4 La budgétisation partielle et l'analyse de cash-flow

Nous avons préféré la méthode du budget partielle parce qu'elle constitue un moyen relativement simple pour évaluer les effets des décisions affectant les revenus, les coûts et les marges. Son inconvénient majeur est de ne pas prendre en compte les dépenses de consommation. C'est pourquoi, en plus du Revenu Agricole Net (RAN) et de Revenu Total Net (RTN), nous avons déterminé le cash-flow net sur une base annuelle. Puis sur la base de ces grandeurs, nous avons utilisé un certain nombre d'indicateurs (RAN par actif, cash-flow net par actif...).

Là encore, nous avons considéré les deux groupes de paysans, à savoir les paysans-emprunteurs et les paysans non-adhérents.

3.2. L'EXPOSE DE LA PROCEDURE DE COLLECTE DES DONNEES

La procédure de collecte des données comprend :

- le choix du site de l'étude ;
- le choix des villages et de l'échantillon ;
- la collecte des données ;
- le traitement des données.

3.2.1. Le site de l'étude

Avant de justifier le choix du site de l'étude, il nous a paru nécessaire de faire un aperçu sur la province du Yatenga.

3.2.1.1. Généralités sur la province du Yatenga

- **Situation géographique** : la Province du Yatenga constitue le lieu géographique de l'étude qui s'est déroulée dans le cadre de l'Unité Régionale des Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit du Yatenga (U.R.C.P.Y.).

Elle est située au Nord-Ouest du Burkina Faso et est subdivisée en 19 départements, 2 communes et 687 villages. Le chef lieu de province est Ouahigouya.

- **Climatologie** : la Province du Yatenga est sous l'influence d'un climat soudano-sahélien avec deux saisons : l'une, pluvieuse de juin à octobre avec une pluviosité se situant entre 400 et 700 mm ; l'autre, longue mais sèche.

L'une des caractéristiques majeures du climat est l'irrégularité des pluies d'une année à l'autre et leur mauvaise répartition au cours de la saison. En outre, l'on constate une dégradation continue des conditions pluviométriques depuis le début du siècle (Ehret, 1988 ; Dugué, 1988). Cette dégradation

de la pluviométrie explique en partie le caractère aléatoire des rendements agricoles.

Mais l'hivernage 1991 a été particulièrement excellent. Il a débuté très tôt (mi-mai), a présenté une forte pluviométrie (900 mm à Ouahigouya). Les pluies ont été toujours régulières et rapprochées.

- **Végétation et sols** : les principales formations végétales rencontrées dans la province sont : au Centre et au Sud, une savane arborée et à l'Extrême-Nord, une savane arbustive. Ces dernières années, l'accroissement de la population et des effectifs d'animaux, joint à des facteurs tels que la sécheresse, a entraîné une dégradation très profonde du couvert végétal. D'où des arrière-effets sur les sols : renforcement des phénomènes de ruissellement et de l'érosion, baisse de la fertilité.

Au total, un constat s'impose. Dans le Yatenga, les pluies sont de plus en plus rares, la végétation disparaît dangereusement, les sols sont de plus en plus pauvres. Le milieu naturel devient donc un facteur défavorable à toute activité.

- **La pression démographique** : en dépit des contraintes naturelles sus-mentionnées, la province du Yatenga est densément peuplée. La densité moyenne de la population est supérieure à 50 hab./km² (Richard, 1988).

La population est inégalement répartie. Au Centre et au Sud de la province, la densité atteint souvent 80 hab./Km² dans certains départements. Par contre au Nord, la densité est inférieure à 20 hab./km².

Cette forte pression démographique est la principale cause de l'extension des surfaces cultivées et de la diminution des jachères. Ce qui contribue à aggraver les problèmes de fertilité, de ruissellement et d'érosion.

En raison de la détérioration de l'environnement, de la pression démographique, de l'insuffisance des terres arables, le Yatenga est en proie à une émigration lointaine temporaire ou définitive dirigée surtout vers le Sud-Ouest du Burkina et vers la Côte d'Ivoire.

A cela il faut ajouter l'émigration vers les villes environnantes et vers les sites aurifères, notamment en saison sèche.

- **Encadrement technique agricole** : il est assuré par le CRPA qui est chargé en outre de la promotion sociale (organisation, alphabétisation...), économique (production, commercialisation, crédit...) de la province. Il fournit à cet effet, du crédit en nature (intrants, équipements) et en espèces par le truchement des groupements villageois.

Le Yatenga compte d'ailleurs un nombre impressionnant de groupements socio-professionnels paysans : groupements villageois ; groupements d'éleveurs, de femmes, de jeunes agriculteurs ; groupements Naam ; groupements maraîchers ; coopératives.

Cette relative profusion des groupements traduit la volonté des paysans de se prendre en charge, de façon solidaire.

- **Les projets de développement rural** : le Yatenga compte plus d'une cinquantaine de projets de développement rural déjà exécutés ou en cours de réalisation.

Au départ, et en raison de la dégradation des sols et de la baisse de la fertilité, les projets se sont intéressés à la défense et à la restauration des sols. L'accent avait été mis sur le reboisement massif, l'aménagement des ressources en eau et la protection des écosystèmes.

Mais la plupart de ces projets vont échouer faute de suivi et faute de concertation avec les paysans.

Une seconde génération de projets suivra et s'intéressera plus particulièrement au développement rural intégré, souvent en collaboration étroite avec le CRPA. En plus des activités classiques, à savoir la défense et la restauration des sols, on s'intéressait désormais à l'élevage, au crédit, à la construction de la petite hydraulique villageoise, à l'alphabétisation et à la formation.

Pour ce qui est de l'élevage, les projets s'intéressaient surtout aux petits ruminants (embouche ovine) et s'adressaient principalement aux paysans.

Aujourd'hui on assiste à une renaissance des projets de gestion des terroirs villageois. L'essentiel du financement est assuré par la Banque Mondiale, la FAO et le FED.

Ce qu'il faut retenir de tous ces projets de développement rural, c'est que la plupart se concentre dans les régions Centre et Sud de la province. Et puis, il y a souvent manque de concertation avec les bénéficiaires que sont les paysans. Enfin, et bien que les projets aient des objectifs communs et entreprennent des actions parfois identiques, il n'existe aucune coordination réelle entre les différents initiateurs et les différents responsables.

3.2.1.2. Les raisons du choix du site de l'étude

La province du Yatenga a été choisie non seulement parce qu'elle abrite des institutions mutualistes d'épargne-crédit, mais aussi parce qu'elle représente une région agricole et pastorale. En outre, le Yatenga n'a ni le potentiel agricole, ni les avantages financiers des provinces du Centre et de l'Est et encore moins des provinces du Sud et de l'Ouest (à vocation cotonnière). Les problèmes d'autosuffisance alimentaire et de la faiblesse des revenus agricoles, et donc de survie s'y posent avec beaucoup plus d'acuité.

Cependant, le Yatenga reste mieux loti que les provinces de l'Extrême-Nord (Oudalan, Séno, Soum) qui ont un potentiel écologique et agricole quasi-nul.

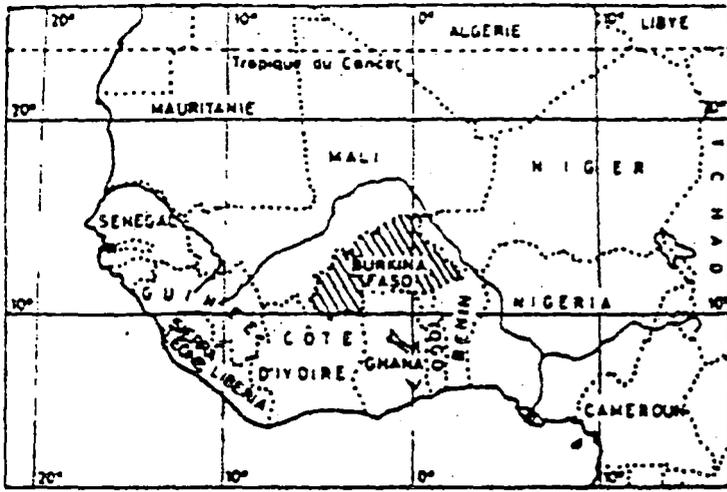
Dès lors, cette situation permet une extrapolation à d'autres provinces du pays et notamment celles qui forment le vaste plateau mossi.

3.2.2. Le choix des villages et de l'échantillon

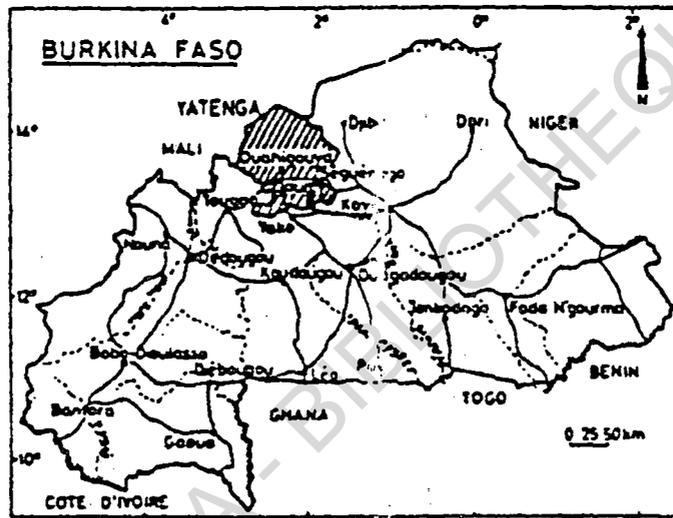
Deux villages (Bogoya et Ziga) ont été retenus et un échantillon initial de 28 exploitations par village a été tiré ; soit un échantillon total de 56 exploitations. Cet échantillon total comprenait 28 paysans-emprunteurs⁴⁴ (groupe cible) et 28 paysans non-adhérents (groupe témoin)⁴⁵.

⁴⁴Paysans ayant obtenu le crédit mutualiste

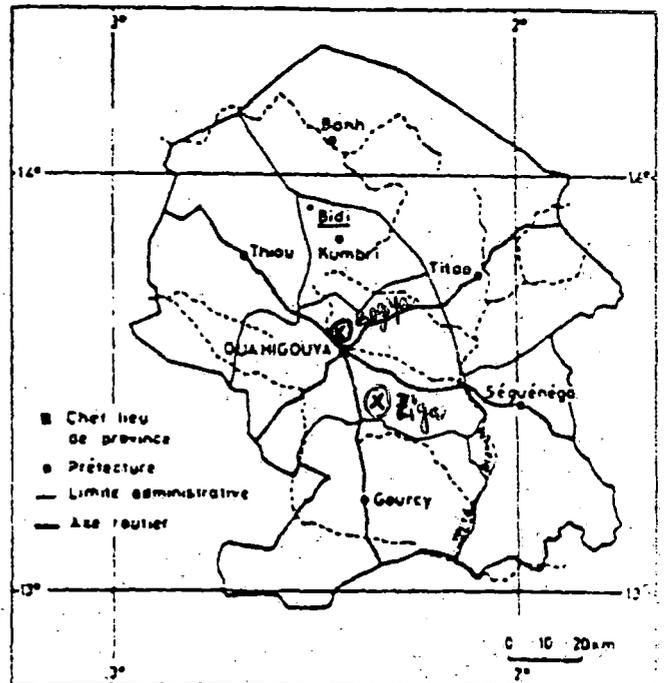
⁴⁵Sur cet échantillon initial de 56 paysans, cinq n'ont pas pu participer à l'enquête jusqu'au bout (4 paysans-emprunteurs et un paysan non-adhérent) ; ceci, pour diverses raisons.



L'AFRIQUE DE L'OUEST



⊗ Villages sites



Ce choix de deux groupes de paysans permet une analyse comparative d'indicateurs (surfaces cultivées, rendement physique à l'ha...). Les écarts constatés entre les paysans du groupe cible et les paysans du groupe témoin mesurent l'impact du crédit (Rice cité par Tapsoba, 1982 ; Eicher et Baker, 1984).

Mais d'autres chercheurs se demandent si l'on peut vraiment observer l'impact du crédit en comparant les exploitations bénéficiaires du crédit à un groupe témoin? La Banque Mondiale (1989) se demande s'il est vraiment possible de savoir si les bénéficiaires du crédit l'ont utilisé d'une façon plus productive que ne l'auraient fait ceux qui n'en ont pas bénéficié. Une question se pose de savoir s'il est possible d'identifier un groupe témoin vraiment comparable au groupe cible. N'est-ce pas possible que les bénéficiaires du crédit soient le plus souvent ceux qui ont d'avance l'intention d'utiliser le crédit à des fins de production, alors que les non-bénéficiaires ont moins d'intérêt à cela? Comment contrôler pour les autres facteurs pouvant influencer un groupe et pas l'autre? La solution préconisée et que nous avons adoptée, serait d'envisager une analyse counter-factual.

Quant au choix des deux villages, il s'est fait de façon raisonnée ; essentiellement en fonction de l'intensité de l'activité des institutions mutualistes d'épargne-crédit et de l'importance de la population. Les critères retenus ont été : le nombre d'habitants, le nombre d'adhérents, le volume des transactions (épargne et crédit).

Les exploitations faisant partie de l'échantillon ont été choisies de façon aléatoire parmi l'ensemble des exploitations des deux villages. Le tableau 3.2 présente le profil socio-économique de l'échantillon.

TABEAU 3.2 : CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES RETENUES DANS L'ECHANTILLON*

VILLAGE	TYPE D'EXPLOIT.	AGE DU CHEF D'EXPL.	NOMBRE DE MEMBRES	NOMBRE D'ACTIFS	NOMBRE D'INACTIFS	APPORT ACTIF/INACTIF %	NIVEAU D'EDUCATION			NOMBRE D'EXPL.
							ILLETRES %	APHABETISES %	ECOLE CORAN. %	
BOGOYA	GROUPE1	47	17	09	08	142	25	37.50	37.50	8
	GROUPE2	50	09	05	04	168	30	32	36	17
ZIGA	GROUPE1	52	13	07	06	156	31	19	37.50	16
	GROUPE2	54	14	07	07	118	35	20	39	10
MOYENNE	GROUPE1	50	14	08	06	151	29	25	37.50	24
	GROUPE2	52	11	06	05	149	33	27	39	27

Source : Données de l'enquête

Groupe1 = groupe cible

Groupe2 = groupe témoin

* Toutes les valeurs contenues dans le tableau sont des valeurs moyennes (à l'exception des valeurs de la dernière colonne).

Afin de voir si le groupe cible (paysans-emprunteurs) et le groupe témoin (paysans non-adhérents) ne différaient pas de façon significative l'un de l'autre, nous avons testé les différences entre les moyennes pour ces deux groupes (T-TEST).

Le test a montré qu'aucune des caractéristiques sus-indiquées n'accusait une différence significative entre les deux groupes de paysans au seuil de 5 pour cent ; autrement dit, les deux groupes sont identiques.

Avant de voir comment s'est faite la collecte des données, il convient de préciser que c'est par insuffisance des moyens financiers que nous n'avons recruté que deux enquêteurs, retenus que deux villages sur l'ensemble des villages abritant des institutions d'épargne-crédit et tiré qu'un échantillon de 56 exploitations.

3.2.3. La collecte des données

- données secondaires et données de première main : la collecte des données s'est faite à travers des sources documentaires et une enquête sur le terrain.

L'enquête, qui a duré 12 mois, a été précédée d'une pré-enquête d'un mois. La pré-enquête s'est déroulée après le recrutement et la formation de deux enquêteurs⁴⁶. A passage unique, la pré-enquête a permis d'identifier les sites, de choisir l'échantillon et de tester le questionnaire et le guide d'entretien.

Certaines données (membres des ménages, superficies cultivées...) ont nécessité des questionnaires à passage unique et d'autres (temps des travaux, quantités d'intrants utilisées...), des entretiens tenus deux fois par semaine avec les chefs d'exploitation⁴⁷.

Quant à l'entretien, il a concerné les paysans, les responsables, agents d'encadrement qui animent le programme et

⁴⁶La formation a duré deux semaines.
L'enquête s'est déroulée de juin 1991 à fin mai 1992.

⁴⁷Nous avons donc utilisé la méthode "cost route". Elle est certes intensive en ce sens qu'elle nécessite des passages répétés, mais présente l'avantage de ne pas imposer à l'enquête de gros efforts de mémorisation.

des "observateurs" tels que les encadreurs-CRPA. Il a permis d'obtenir, et nous l'avons déjà fait remarquer, des informations complémentaires et d'introduire certains aspects qualitatifs.

Le questionnaire et l'entretien ont permis d'avoir un ensemble de données (cf. annexe 3) qui ont été utilisées à des fins d'analyse à la fois qualitative et quantitative.

L'analyse quantitative est essentiellement basée sur les données issues d'une enquête. Elle a permis de détecter des liaisons entre certaines variables et d'établir des relations de corrélation entre les variables expliquées et les variables explicatives.

L'analyse qualitative, quant à elle, est liée aux données recueillies lors des entretiens.

- **méthode de mesure de certaines variables** : la valeur des semences a été déterminée en faisant le produit de la quantité de semences par les prix moyens réalisés à la période des semis. La valeur des engrais est donnée par le produit de la quantité d'engrais (NPK) utilisée (en kg/ha) par le prix moyen annuel⁴⁸.

Pour le fumier, la mesure par la méthode de l'évaluation a été utilisée. Il a fallu déterminer d'abord le nombre de charettes ou de paniers de fumier épandu ; puis, le poids de la charette ou du panier de fumier.

La quantité de fumier a été calculée en multipliant le nombre de paniers ou de charettes par le poids du panier ou de la charette. La quantité de fumier épandu a été convertie en valeur en utilisant l'équation $Y = a + bX$, où $Y = 1122 + 0.0293X$ (3.559).

⁴⁸Le prix de l'engrais (prix officiel) est resté constant au cours de la période d'enquête.

Cette équation a été utilisée par McIntire (1982). 3.559 est la valeur t , significativement différente de zéro au seuil de confiance de 99 pour cent avec 88 degrés de liberté.

X représente la quantité du fumier de tous les animaux et tous déchets du ménage épandus, en Kg/ha.

Si par exemple le cours du marché du mil est de 65 francs CFA/kg, la valeur marginale d'une tonne de fumier sera calculée ainsi : (1000 kg/tonne \times 0.0293 \times 65 francs CFA/kg).

Les rendements des différentes cultures ont été évalués par la méthode de la production. Cette méthode consiste à suivre tous les paysans jusqu'à la fin des récoltes, de compter le nombre de paniers (ou de charettes) obtenus par champ, puis de mesurer les superficies des différents champs avant de déterminer le rendement/ha. Le rendement/ha (en poids-grain) est déterminé en faisant le rapport entre le produit du poids-grain du panier (ou de la charette) par le nombre de paniers (ou de charettes) d'une part et des superficies, d'autre part.

La valeur de la production totale a été déterminée sur la base des prix de vente moyens réalisés⁴⁹ pendant la période de récolte. Pour la valeur de la production vendue, ce sont les prix de vente moyens qui ont été utilisés⁵⁰.

3.2.4. Le traitement des données

Les données collectées ont été dans un premier temps saisies à l'aide du logiciel Dbase IV. Elles ont ensuite été traitées avec le logiciel SPSS.

⁴⁹Prix bord-champ

⁵⁰Prix du marché

CHAPITRE 4

LES RESULTATS OBTENUS

Dans ce chapitre, nous présenterons et analyserons les différents résultats que nous avons obtenus. Nous nous intéresserons d'abord aux comportements des paysans vis-à-vis du crédit mutualiste ; ensuite, aux résultats de l'estimation de la fonction de demande d'intensification et de la fonction de production ; enfin, ceux de la budgétisation partielle.

4.1. ANALYSE DES COMPORTEMENTS DES PAYSANS VIS-A-VIS DU PROGRAMME DE CREDIT MUTUALISTE

4.1.1. Les comportements des paysans-emprunteurs vis-à-vis du programme de crédit mutualiste

Il s'agit de voir, entre autres, si les objectifs du programme de crédit mutualiste et les soucis majeurs des paysans coïncident ; si les paysans comprennent les conditions des prêts et s'ils pensent tirer avantage du programme.

4.1.1.1. Objectifs du programme de crédit mutualiste et attentes des paysans

Pour apprécier le niveau d'adéquation entre les objectifs du programme et les vœux des paysans-emprunteurs en matière de crédit, il convenait, dans un premier temps, de les répertorier.

TABEAU 4.1 : OBJECTIFS DU PROGRAMME DE CREDIT MUTUALISTE ET OBJECTIFS DES PAYSANS-EMPRUNTEURS

OBJECTIFS DU PROGRAMME	OBJECTIFS DES PAYSANS-EMPRUNTEURS			
		Bogoya %	Ziga %	Moyenne %
1- Augmentation de la production	1- Amélioration des conditions de vie	100.00	100.00	100.00
2- Augmentation des revenus	2- Augmentation de la production	100.00	87.50	91.67
3- Réduction de l'influence des usuriers	3- Augmentation des revenus	75.00	81.25	79.17

Source : Données de l'enquête

Le tableau 4.1 montre d'une part, que l'accroissement de la production et des revenus constitue les deux objectifs majeurs du programme de crédit mutualiste ; d'autre part, que 100, 92 et 79 pour cent des emprunteurs ont avancé respectivement l'amélioration des conditions de vie, l'augmentation de la production et l'augmentation des revenus comme étant les principaux objectifs de leur emprunt.

Ce tableau fait donc apparaître clairement le lien entre les objectifs du programme et ceux des paysans, même si, et comme le montre le tableau 4.2, le financement de la consommation courante et des cérémonies constituent, aux yeux des paysans, des aspects assez importants. Ce résultat autorise à conclure que les paysans qui participent au programme comprennent assez bien ses objectifs.

TABEAU 4.2 : AUTRES SOUCIS MAJEURS DES PAYSANS-EMPRUNTEURS

	Achat d'intrants agricoles %	Achat de matériel agricole %	Financement de la consommation %	Financement des cérémonies %	Augmentation des surfaces cultivées %	Emploi d'ouvriers agricoles %	Financement des dépenses de santé %	Financement des dépenses d'éducation %
Bogaya	25.00	12.50	12.50	12.50	50.00	12.50	12.50	0.00
Ziga	87.00	56.25	50.00	43.75	12.50	12.50	06.25	06.25
Moyenne	66.67	41.67	37.50	33.33	25.00	12.50	08.33	04.16

Source : Données de l'enquête

4.1.1.2. La compréhension des conditions des prêts par les paysans-emprunteurs

Pour savoir jusqu'à quel point les paysans comprenaient les conditions de leurs prêts, il leur a été posé des questions qui ont trait à la date de leur prêt, au montant total de leur prêt, aux termes de remboursement et au montant restant à rembourser.

TABELAU 4.3 : DEGRE DE COMPREHENSION DES CONDITIONS DU CREDIT

	Date du prêt			Montant			Echéance			Montant remboursé		
	Exacte %	Erronée %	Ignore %	Exact %	Erroné %	Ignore %	Exacte %	Erronée %	Ignore %	Exact %	Eronné %	Ignore %
Bogoya	75.00	12.50	12.50	100.00	0.00	0.00	87.50	0.00	12.50	62.50	25.00	12.50
Agricult.	60.00	20.00	20.00	100.00	0.00	0.00	80.00	0.00	20.00	40.00	40.00	20.00
Commerçant	100.00	0.00	0.00	100.00	0.00	0.00	100.00	0.00	0.00	100.00	0.00	0.00
Fonction.	100.00	0.00	0.00	100.00	0.00	0.00	100.00	0.00	0.00	100.00	0.00	0.00
Ziga	75.00	12.50	12.50	93.75	06.25	0.00	68.75	06.25	25.00	56.25	18.75	25.00
Agricult.	75.00	08.33	16.67	91.67	08.33	0.00	66.67	08.33	25.00	50.00	16.67	33.33
Commerçants	75.00	25.00	0.00	100.00	0.00	0.00	75.00	0.00	25.00	75.00	25.00	0.00
Fonction.	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---
Moyenne	75.00	12.50	12.50	95.83	04.17	0.00	75.00	04.17	20.83	58.34	20.83	20.83
Agricult.	70.58	11.78	17.64	94.12	05.88	0.00	70.58	05.89	23.53	47.06	23.53	29.41
Commerçants	80.00	20.00	0.00	100.00	0.00	0.00	80.00	0.00	20.00	80.00	20.00	0.00
Fonction.	100.00	0.00	0.00	100.00	0.00	0.00	100.00	0.00	0.00	100.00	0.00	0.00

Source : Données de l'enquête

L'étude a révélé d'une part, que 75 pour cent de ceux qui ont emprunté connaissaient la date exacte de leur prêt (soit 70 pour cent des agriculteurs, 80 pour cent des commerçants et tous les fonctionnaires) contre 25 pour cent qui avançaient une date erronée ou n'en avaient aucune idée ; d'autre part, que 96 pour cent connaissaient le montant exact de leur prêt (soit 94 pour cent des agriculteurs, tous les commerçants et tous les fonctionnaires), alors que 4.17 pour cent (tous agriculteurs) avançaient un chiffre erroné.

En ce qui concerne le remboursement, 75 pour cent des emprunteurs connaissaient le temps exact requis pour s'acquitter de leurs dettes (soit 71 pour cent des agriculteurs, 80 pour cent des commerçants et tous les fonctionnaires) contre 21 pour cent qui ignoraient l'échéance (tous des agriculteurs ou des commerçants).

Seulement 58 pour cent des paysans connaissaient le montant déjà remboursé (soit 47 pour cent des agriculteurs, 80 pour cent des commerçants et tous les fonctionnaires).

Devant ces résultats, il apparaît que la majorité des paysans qui participent dans le programme de crédit mutualiste connaît assez bien les conditions des prêts. Cependant, les commerçants et surtout les fonctionnaires connaissent mieux les règles du jeu que les agriculteurs.

4.1.1.3. Les avantages et les inconvénients du programme de crédit mutualiste tels que perçus par les paysans-emprunteurs

Les avantages et les inconvénients liés au programme de

crédit mutualiste tels que perçus par les paysans-emprunteurs sont multiples.

TABLEAU 4.4 : AVANTAGES ET INCONVENIENTS LIES AU PROGRAMME DE CREDIT MUTUALISTE

	AVANTAGES						INCONVENIENTS	
	Conditions d'octroi simples %	Conditions de rembours. souples %	Taux d'intérêt faible				Aucun inconvénient %	Autres %
			Moyenne %	Agricult. %	Commerç. %	Fonction. %		
Bogoya	75.00	100.00	37.50	0.00	33.33	66.67	50.00	50.00
Ziga	31.25	93.75	31.25	0.00	40.00	---	37.50	62.50
Moyenne	45.83	95.83	33.33	0.00	37.50	66.67	41.67	58.33

Source : Données de l'enquête

Le tableau 4.4 montre clairement deux faits : d'une part, les avantages les plus importants aux yeux des emprunteurs sont les suivants : conditions de remboursement souples (96 pour cent), conditions d'octroi simples (46 pour cent) ; d'autre part, un tiers des emprunteurs (tous des commerçants ou des fonctionnaires) a cité le faible taux d'intérêt comme étant un avantage important. Ce dernier résultat vient confirmer la thèse de ceux qui ont affirmé que pour les paysans et notamment pour les agriculteurs, le taux d'intérêt n'étaient nullement un facteur déterminant de la demande de crédit.

Il ressort également des faits que 42 pour cent des emprunteurs ont avancé que le crédit mutualiste ne comportait aucun inconvénient.

Le programme tel qu'il existe a-t-il besoin d'être amélioré? A cette question, et comme l'indique le tableau 4.5, les adhérents ont répondu par l'affirmative. Ils ont insisté sur la nécessité de débloquer le crédit à temps (33 pour cent), d'envisager la possibilité de crédit pour l'élevage (17 pour cent) et de crédit d'équipement (8 pour cent)?

TABLEAU 4.5 : BESOINS D'AMELIORATION DU PROGRAMME TELS QUE EXPRIMES PAR LES ADHERENTS

	Débloquer le crédit à temps	Possibilité de crédit d'équipement	Mise en place de crédit pour l'élevage
	%	%	%
Bogoya	25.00	12.50	12.50
Ziga	37.50	06.25	18.75
Moyenne	33.33	08.33	16.67

Source : Données de l'enquête

4.1.1.4. Autres informations sur le comportement des paysans-emprunteurs

D'après le tableau 4.6, 71 pour cent des paysans-emprunteurs ont estimé les traites supportables (soit 65 pour cent des agriculteurs, 80 pour cent des commerçants et tous les fonctionnaires) ; 62 pour cent jugeaient les fonds accordés, suffisants (soit 82 pour cent des agriculteurs et 20 pour cent des commerçants).

Avant l'obtention du crédit mutualiste, ils étaient nombreux (92 pour cent) à recourir à d'autres sources de crédit (soit 94 pour cent des agriculteurs, 80 pour cent des commerçants et tous les fonctionnaires). Après, il n'y avait plus que 33 pour cent

qui y avaient toujours recours (il s'agit essentiellement des commerçants et des fonctionnaires). Il en résulte que le programme contribue dans une certaine mesure, à arracher les paysans et surtout les agriculteurs, des "griffes" des prêteurs informels et à réduire l'influence des usuriers.

TABLEAU 4.6 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE COMPORTEMENT DES EMPRUNTEURS

	Traites		Fonds accordés		Recours au crédit avant programme		Recours au crédit après programme	
	Supportables %	Elevées %	Suffisants %	Insuffis. %	Oui %	Non %	Oui %	Non %
Bogoya	75.00	25.00	50.00	50.00	87.50	12.50	37.50	62.50
Agricult.	60.00	40.00	80.00	20.00	80.00	20.00	20.00	80.00
Commerçant	100.00	0.00	0.00	100.00	100.00	0.00	100.00	0.00
Fonction.	100.00	0.00	0.00	100.00	100.00	0.00	50.00	50.00
Ziga	68.75	31.25	68.75	31.25	93.75	06.25	31.25	68.75
Agricult.	66.67	33.33	83.33	16.67	100.00	0.00	16.67	83.33
Commerçants	75.00	25.00	25.00	75.00	75.00	25.00	75.00	25.00
Fonction.	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Moyenne	70.83	29.17	62.50	37.50	91.67	08.33	33.33	66.67
Agricult.	64.70	35.30	82.35	17.65	94.12	05.88	17.65	82.35
Commerçants	80.00	20.00	20.00	80.00	80.00	20.00	80.00	20.00
Fonction.	100.00	0.00	0.00	100.00	100.00	0.00	50.00	50.00

Source : Données de l'enquête

En se reportant au tableau 4.7, on constate qu'un peu plus de la moitié des bénéficiaires a utilisé le crédit pour acheter des vivres. Seulement 29, pour cent ont investi dans les intrants et le matériel agricole.

Contrairement aux dépenses de santé, une minorité a consacré ses fonds aux dépenses d'éducation.

On peut donc dire que les paysans-emprunteurs ont utilisé

leurs fonds pour financer des dépenses sociales (dépenses alimentaires, dépenses de santé...). Le crédit a donc contribué à améliorer leurs conditions alimentaires et sanitaires.

Il est apparu aussi que les paysans remboursaient le crédit qui leur a été octroyé, soit en vendant leurs récoltes (50 pour cent) ou leurs animaux (21 pour cent), soit en recourant à d'autres sources de revenu telles que les bénéfices issus des activités commerciales et les dons (42 pour cent). L'épargne contribuait pour moins de 5 pour cent.

Quant au taux d'intérêt sur les prêts, les faits renforcent l'observation déjà faite que les paysans ne l'intègrent pas dans leur décision.

TABLEAU 4.7 : AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE COMPORTEMENT DES EMPRUNTEURS

	UTILISATION DES FONDS						ORIGINE FONDS UTILISES POUR REMBOURSER				
	Achat de vivres %	Achat intrant %	Frais de cérémo. %	Dépenses de main d'oeuvre %	Dépenses de santé %	Achat de matériel %	Dépenses d'éducat. %	Vente de récoltes %	Autres sources %	Vente d'animaux %	Epargne %
Bogoya	50.00	37.50	25.00	25.00	12.50	12.50	0.00	12.50	75.00	25.00	12.50
Ziga	56.25	12.50	18.75	12.50	12.50	06.25	06.25	68.75	25.00	18.75	0.00
Moyen.	54.16	20.83	20.83	16.16	12.50	08.33	04.16	50.00	41.66	20.83	04.16

	SI LE TAUX D'INTERET AUGMENTAIT						EN L'ABSENCE DU CREDIT			
	Emprunterait			N'emprunterait pas			N'aurait rien acheté	Aurait tout acheté		Ne sait pas
	Moyenne	Agricult.	Autres	Moyenne	Agricult.	Autres		Fonds propres	Crédit	
%	%	%	%	%	%	%	%	%		
Bogoya	75.00	100.00	33.33	25.00	0.00	66.67	12.50	50.00	12.50	25.00
Ziga	81.25	91.67	50.00	18.75	08.33	50.00	43.75	18.75	25.00	12.50
Moyen.	79.17	94.12	48.86	20.83	05.88	57.14	33.33	39.16	10.84	16.67

Source : Données de l'enquête

L'analyse counter-factual sur ce qui se serait passé en l'absence du crédit mutualiste permet de faire les constats suivants : un tiers des paysans interrogés affirmait qu'il n'aurait pas acheté des facteurs de production ; les autres auraient tout acheté en utilisant leurs fonds propres (39 pour cent) ou en recourant à d'autres sources de crédit (11 pour cent). Ce qui signifie qu'en l'absence du crédit, 39 pour cent des paysans enquêtés auraient utilisé leurs fonds propres pour acquérir des facteurs de production.

L'effet substitution⁵¹ est donc de 39 pour cent. Il faut signaler que selon Rice (1977), des économistes de la Banque Mondiale ont estimé l'effet substitution à environ 40 pour cent dans cinq pays (Mexique, Maroc, Pakistan, Uruguay, Philippines). Tapsoba (1982), dans son étude, a estimé l'effet substitution à 27 pour cent.

4.1.2. Les comportements des paysans non-adhérents

4.1.2.1. Raisons de la non participation de certains paysans

Nous avons cherché à savoir pourquoi certains paysans ne participaient pas dans le programme. Ils ont donc été questionnés, entre autres, sur les raisons de leur non participation.

TABEAU 4.8 : RAISONS POUR LESQUELLES CERTAINS PAYSANS NE PARTICIPENT PAS AU PROGRAMME

	RAISONS DE LA NON PARTICIPATION			CONDITIONS POUR PARTICIPER			TYPE DE CREDIT DESIRE			
	Revenu insuff.	Manque d'information	Eloignement de la Caisse	Pouvoir emprunter	Sécurité fonds épargnés	Honnêteté dans la gestion	Crédit pour agricul.	Crédit pour éleva.	Crédit pour aliment.	Crédit santé éduc.
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Bogoya	94.12	29.94	5.88	100.00	100.00	94.12	100.00	70.59	37.04	45.75
Ziga	70.00	90.00	10.00	90.00	60.00	40.00	100.00	80.00	90.00	80.00
Moyenne	85.18	51.85	07.00	96.30	85.18	74.07	100.00	74.07	70.37	66.67

Source : Données de l'enquête

⁵¹Le pourcentage des paysans participant au programme de crédit qui se seraient procurés les facteurs de production en l'absence de ce programme.

Les raisons pour lesquelles certains paysans ne participaient pas au programme de crédit mutualiste étaient de divers ordres : revenu insuffisant (85 pour cent), manque d'information et de sensibilisation (52 pour cent). Ce qui veut dire que les conditions d'information et de sensibilisation ne sont pas remplies.

Les paysans non-adhérents participeraient bien au programme à condition de pouvoir solliciter un prêt (96 pour cent) ; de savoir leur épargne en sécurité (85 pour cent) et bien gérée (74 pour cent).

Il apparaît donc que les paysans recherchent surtout la sécurisation de leur épargne ; que la possibilité d'obtenir un prêt est une variable très significative dans leur décision de participer ou non dans le programme de crédit mutualiste.

S'ils devaient bénéficier d'un crédit, ils préféreraient que ce soit un crédit pour l'agriculture (100 pour cent), pour l'élevage (74 pour cent) et pour la soudure (70 pour cent).

4.1.2.2. Autres informations sur le comportement des paysans non-adhérents

Comme le montre le tableau suivant, les paysans non-adhérents consacrent leur revenu à acheter des vivres (78 pour cent), à faire face aux frais de cérémonies (63 pour cent) et aux dépenses de santé et d'éducation (48 pour cent), à acquérir des intrants (55 pour cent).

Ils soutiennent que le crédit permet à ceux qui en ont bénéficié, d'améliorer leur situation.

TABEAU 4.9 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE COMPORTEMENT DES PAYSANS NON-ADHERENTS

	UTILISATION DES REVENUS				APPRECIATION DE LA SITUATION DES PAYSANS-EMPRUNTEURS PAR LES NON-ADHERENTS	
	Achat de vivres %	Frais de cérémonies %	Achat d'intrants et matériel agricole %	Dépenses de santé/ éducation %	Est meilleure à la notre %	Reste inchangée %
Bogoya	76.47	64.70	58.82	41.18	94.12	05.88
Ziga	80.00	60.00	50.00	60.00	50.00	50.00
Moyenne	77.78	62.96	55.55	48.15	77.78	22.22

Source : Données de l'enquête

4.1.3. Points de vue de certains observateurs

Il s'agissait de voir quelles appréciations certains observateurs (responsables du programme, agents du crédit, encadreurs CRPA...), directement en contact avec les paysans, faisaient du programme de crédit mutualiste. L'entretien avec eux a permis d'obtenir les informations que résume le tableau 4.10.

TABLEAU 4.10 : APPRECIATION DU PROGRAMME PAR CERTAINS OBSERVATEURS

	RESPONSABLES DU PROGRAMME ET AGENTS DU CREDIT %	AUTRES OBSERVATEURS %	TOTAL %
1- Le crédit mutualiste a des effets positifs sur les paysans-emprunteurs	94.44	100.00	95.83
Raisons avancées :			
1.1. augmentation de la production	33.33	33.33	37.78
1.2. achats d'intrants	27.78	16.67	26.08
1.3. achats de biens durables	55.56	33.33	52.17
1.4. développement des activités	44.48	83.33	56.52
1.5. amélioration des conditions de vie	38.89	33.33	39.13
2- Le crédit mutualiste n'a pas d'impact sur les paysans-emprunteurs	5.56	0.00	4.17
Raisons avancées :			
2.1. leur situation reste la même	75.00	0.00	75.00
2.2. n'arrivent pas à rembourser	25.00	0.00	25.00

Source : Données de l'enquête

Il ressort de ce tableau, que le crédit mutualiste a des effets positifs pour ceux qui ont emprunté et même pour ceux qui n'en ont pas bénéficié. Grâce au crédit, les paysans s'achètent des biens durables (charettes, bicyclette, radio...), des intrants et accroissent leur production.

Conclusion

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de l'analyse du comportement des paysans vis-à-vis du crédit mutualiste.

1- Les objectifs du programme de crédit mutualiste et ceux des paysans-emprunteurs coïncident. Cependant, il est à remarquer que les paysans accordent une certaine importance au financement de la consommation courante et aux cérémonies religieuses et coutumières. Ces aspects sont exclus des objectifs du programme. Les résultats montrent aussi que les paysans-emprunteurs comprennent assez bien les conditions du crédit.

2- Les paysans non-adhérents ne participent pas au programme soit parce qu'ils sont pauvres, soit parce qu'ils ne sont tout simplement pas informés ni sensibilisés⁵².

A vrai dire, ils ne sont pas plus pauvres que les adhérents. Mais si certains ne participent pas, c'est parce qu'ils craignent de déposer le peu d'argent qu'ils ont au risque de ne pouvoir avoir facilement accès ou d'être ridiculisés par les amis ou parents. Ils préfèrent donc se réfugier derrière l'argument du revenu insuffisant.

Ils seraient pourtant prêts à participer s'ils étaient sûrs d'obtenir un prêt et s'ils avaient la garantie que les fonds qu'ils épargneraient seraient en sécurité.

Là encore, il s'agit d'une méfiance injustifiée car au niveau des Caisses populaires toutes ces conditions sont remplies.

Néanmoins le dernier constat suggère qu'il faut mettre l'accent sur la sécurisation de l'épargne, tant il est vrai que l'épargne naît d'un besoin de sécurité.

⁵² Le taux de participation varie entre 20 et 40 pour cent.

3- La plupart des paysans non-adhérents et des observateurs (directement en contact avec les paysans) jugent le crédit mutualiste très bénéfique pour les emprunteurs. En effet, soutiennent-ils, le crédit permet à ceux-ci d'augmenter leur production, d'acheter des biens durables, de faire face à leurs besoins urgents.

4- Un autre fait saillant est que l'absence du crédit mutualiste ne constitue pas une contrainte majeure pour 39 pour cent des paysans-emprunteurs. Pour ceux-ci, les fonds du crédit se substituent à leurs fonds propres. Ces fonds propres ainsi disponibles seront soit thésaurisés, soit épargnés.

Les paysans non-adhérents avancent l'argument de revenu insuffisant alors que le taux de substitution est de 39 pour cent. Ceci amène à penser que c'est à cause du fait que pour bénéficiaire de crédit il faut déjà avoir épargné, que les paysans-emprunteurs ne sont pas forcément ceux qui en ont vraiment besoin pour l'investissement ; puisque disposant déjà d'un certain pouvoir d'achat.

5- Au plan théorique, deux attitudes s'opposent.

Selon la première, les comportements des paysans vis-à-vis du crédit ne sont pas rationnels.

Pour la seconde au contraire, ils sont rationnels si l'on prend en compte les mentalités et les caractéristiques de l'offre de crédit.

Les paysans de notre échantillon sont-ils rationnels?

Parce que largement informés et sensibilisés, les paysans-emprunteurs comprennent assez bien les objectifs du crédit mutualiste et les conditions des prêts.

Mais pourquoi alors, au lieu d'acquérir des intrants et des outils agricoles, consacrent-ils l'essentiel des fonds du crédit au financement de leurs besoins sociaux (consommation courante, cérémonies coutumières et religieuses...)?

Pour comprendre ce phénomène de détournement de la destination des fonds du crédit, il faut tenir compte du fait que l'économie est essentiellement une économie traditionnelle de survie. L'activité agricole est conditionnée par un milieu naturel relativement hostile. Elle n'arrive pas à satisfaire les besoins de nourriture des populations. Or la survie de la collectivité dépend de sa capacité à satisfaire ces besoins. Cette survie dépend aussi du respect des lois et coutumes traditionnelles.

C'est cette double nécessité de respecter la tradition et de satisfaire les besoins de nourriture qui détermine la fonction-objectif du paysan. Ainsi, le paysan maximise sa satisfaction lorsqu'il arrive à satisfaire ses besoins prioritaires (nourrir de sa famille et remplir ses obligations sociales).

Afin d'assurer l'autosuffisance alimentaire de sa famille et de remplir ses obligations sociales, le paysan est prêt à consacrer tous les moyens dont il dispose, y compris les fonds du crédit.

Une telle stratégie, et comme le montre si bien Badouin (1971), s'insère dans la logique de l'économie de subsistance. Cette économie de subsistance, poursuit l'auteur, n'est pas du domaine de l'irrationalité, même si elle donne souvent lieu à des pratiques étonnantes.

Ce qu'il faut retenir, c'est que les paysans-emprunteurs sont rationnels si l'on retient la rationalité au sens purement social.

Dans la théorie économique, l'opinion traditionnellement admise est que l'agent économique rationnel est de moins en moins enclin à emprunter lorsque le taux d'intérêt augmente.

La question que l'on peut se poser est de savoir pourquoi les paysans de notre échantillon sont indifférents aux variations du taux d'intérêt?

L'explication essentielle que l'on peut donner, c'est que le taux d'intérêt n'est généralement pas un facteur décisif pour un paysan qui a besoin de fonds pour acheter des vivres en période de soudure, des médicaments en situation d'urgence ou pour faire face aux frais de funérailles d'une personne qui lui était chère.

Pour ce qui est des paysans non-adhérents, il est également difficile de qualifier leurs comportements d'irrationnels. Même si la plupart de ces paysans trouvent la situation des paysans-emprunteurs nettement meilleure à la leur, il n'en reste pas moins qu'ils ne sont ni informés, ni sensibilisés. C'est pourquoi, ils restent "prudents" et ne prennent pas le risque de participer au programme sans être sûrs d'en tirer profit.

4.2. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE L'ESTIMATION DE LA FONCTION DE DEMANDE D'INTENSIFICATION

Il s'agit de présenter et d'analyser les résultats de l'estimation : coefficients de la fonction de demande d'intensification, différences constatées entre les valeurs moyennes pour les deux groupes de paysans (groupe cible et groupe témoin).

L'ensemble des résultats de l'estimation est présenté dans le tableau suivant :

TABEAU 4.11 : COEFFICIENTS DE LA FONCTION DE DEMANDE D'INTENSIFICATION (Variable expliquée = Quantité d'engrais utilisé en kg)

VARIABLES EXPLICATIVES	GROUPE 1		GROUPE 2		TOTAL	
	SORGHO	MIL	SORGHO	MIL	SORGHO	MIL
1- Prix relatif de l'engrais (prix engrais/prix mil ou prix sorgho)	-1.45 (-0.40)	-0.43 (-0.21)	-3.11 (-0.98)	-1.31 (-0.78)	-1.28 (-0.56)	-0.24 (-0.17)
2- Fumure organique (kg)	0.88* (1.51)	0.42 (0.77)	1.01* (1.48)	0.68 (1.43)	1.08*** (2.61)	0.04 (0.12)
3- Superficie cultivée (ha)	0.67* (1.04)	0.81** (2.31)	0.33 (0.69)	0.71* (1.57)	0.31 (0.85)	0.82*** (3.03)
4- Crédit (0/1)	---	---	---	---	1.62*** (2.66)	1.90*** (3.09)
5- Entretien (0/1)	---	---	---	---	-1.18 (-1.22)	-0.15 (-0.16)
6- Précédent cultural (0/1)	0.38 (0.23)	0.68 (0.44)	1.55 (0.86)	0.69 (0.51)	0.72 (0.72)	0.28 (0.29)
7- Attelage (0/1)	-0.09 (-0.07)	-1.01 (-1.03)	-1.54 (-0.93)	---	-0.16 (-0.18)	-0.72 (-0.90)
Constante	-3.21 (-0.44)	-1.26 (-0.23)	-12.14 (-1.41)	-7.45* (-1.64)	-8.96* (-1.76)	-0.77 (-0.21)
R ²	0.55	0.42	0.61	0.48	0.51	0.49
R ² ajustés	0.36	0.20	0.23	0.24	0.33	0.34
F	1.97*	1.93*	2.05*	1.99*	2.95**	3.31***
DL	17	19	11	13	28	32

Source : Données de l'enquête

Groupe 1 = groupe cible

groupe2 = groupe témoin

*** significatif au seuil de 1%

** significatif au seuil de 5%

* significatif au seuil de 10%

Les statistiques t sont indiquées entre parenthèses

--- = variables éliminées de l'équation par la procédure de régression ou non prises en compte.

4.2.1. : Analyse des coefficients de la fonction de demande d'intensification

Avant d'analyser les résultats du test des coefficients individuels, il convient de s'intéresser d'abord aux résultats du test de l'ensemble des coefficients des variables explicatives.

- résultats du test de la relation d'ensemble : les coefficients de détermination multiple ajustés par le degré de liberté (R^2 ajustés)⁵³ sont relativement faibles (compris entre 0.20 et 0.36).

Les valeurs de F de Fisher⁵⁴ sont toutes significatives. On accepte donc l'hypothèse que la relation d'ensemble est significative (les coefficients de la régression ne sont pas tous nuls) et que les R^2 ajustés sont significativement différents de zéro. La variation de la quantité d'engrais demandée est donc expliquée par les variables exogènes.

- résultats du test des coefficients individuels de la fonction d'intensification : l'analyse des résultats révèle, pour le mil et le sorgho, que le prix relatif de l'engrais présente une élasticité non significativement différente de zéro. Ce qui signifie que le prix relatif de l'engrais n'exerce pas d'influence sur la demande d'engrais.

⁵³Indiquent la proportion de variation totale de la quantité d'engrais demandée due à la variation simultanée de toutes les variables explicatives.

⁵⁴Indiquent le degré d'ajustement des données par les variables prises ensemble.

Il semble donc que le prix relatif de l'engrais n'est pas une variable décisionnelle déterminante pour le paysan.

Cette affirmation doit cependant être nuancée.

Quelle raison peut-on avancer pour expliquer ce comportement?

La raison fondamentale tient à la nature des données. Il s'agit de données en coupe, où les prix ont une faible variabilité. Ceci peut expliquer les t faibles. Si les prix avaient une forte variabilité, on pouvait avancer le fait que les paysans n'ont pas pour souci majeur, du moins à court terme, la maximisation du profit ou du revenu, mais plutôt un souci d'autosuffisance alimentaire. Ils n'ont pas en tête toutes ces préoccupations de calcul économique. Ce qui fait que le prix relatif de l'engrais n'est pas un facteur très déterminant dans le processus de décision.

La contribution de la fumure organique est positive et significative pour le sorgho. En principe, plus les paysans utilisent du fumier et moins ils demandent de l'engrais et vice-versa. Ils ont donc tendance à substituer l'un à l'autre.

L'élasticité afférente à la superficie cultivée est significative, sauf pour le sorgho (au niveau des paysans-emprunteurs et de l'ensemble des paysans).

Ce résultat est conforme à ce que l'on observe généralement, à savoir que la superficie cultivée est un facteur déterminant de la demande d'engrais.

Pour ce qui est du crédit⁵⁵, on remarque que ceux qui y ont accès (crédit = 1), l'achat moyen d'engrais dépasse celui des non-utilisateurs de crédit (crédit = 0) de 1.62 kg (pour le sorgho) et de 1.90 kg (pour le mil).

Le précédent cultural, n'a pas un impact significatif sur la quantité d'engrais demandée.

Il en est d'ailleurs de même des variables entretien et traction animale. Pourtant dans la logique de la vulgarisation, l'entretien et l'utilisation de la traction animale doivent s'accompagner d'une grande utilisation d'intrant modernes.

Ceci est sans doute dû au fait que les paysans qui utilisent l'attelage ou qui arrivent à entretenir correctement leurs champs sont relativement peu nombreux.

4.2.2. Analyse des différences entre les valeurs moyennes pour les deux groupes de paysans

Comme le montre le tableau 4.12, la quantité d'engrais épandu (par ha) par les paysans-emprunteurs est supérieure à celle des paysans du groupe témoin. Par contre, la quantité de fumier épandu (par ha) par ces derniers est supérieure à celle des paysans du groupe cible.

Dans l'un ou l'autre cas, les différences constatées sont statistiquement significatives. Mais il est à remarquer que ceci est le cas uniquement en combinant les observations des deux villages.

⁵⁵Les coefficients ne sont significatifs que pour l'ensemble de l'échantillon. Comme quoi, plus la taille de l'échantillon est grand, et plus on approche des vrais estimateurs.

TABEAU 4.12 : REPARTITION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ENQUETÉES SELON LA QUANTITE DE FERTILISANTS UTILISES

VILLAGE	TYPE D'EXPL.	ENGRAIS (kg/ha)		FUMURE ORGANIQUE (kg/ha)		NOMBRE D'EXPL.
		SORGHO	MIL	SORGHO	MIL	
BOGOYA	GROUPE1	25	34	9 782	2 637	08
	GROUPE2	6	2	4 975	2 748	17
ZIGA	GROUPE1	11	16	2 498	1 307	16
	GROUPE2	4	3	2 904	1 985	10
Moyenne	GROUPE1	14 **	22 **	4 233	7 639 **	24
	GROUPE2	5	2	4 208	2 454	27

Source : Données de l'enquête

Groupe1 = groupe cible

Groupe2 = groupe témoin

** différence entre les deux groupes significative au seuil de 5%

Au terme de cette analyse de l'impact du crédit mutualiste sur l'intensification des cultures, et si l'on considère l'ensemble des paysans de l'échantillon, on constate que le crédit a eu un impact significatif sur la demande d'engrais ; ceci, aussi bien pour le mil que pour le sorgho. Ce qui permet de conclure que le crédit mutualiste pendant la campagne agricole 1991-92, a contribué, de façon significative à l'intensification des cultures.

4.3. PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS DE L'ESTIMATION DE LA FONCTION DE PRODUCTION

Le tableau 4.13 présente les résultats d'ensemble de la régression, et plus particulièrement les coefficients de la fonction de production.

Cependant, il importe d'analyser ces résultats pour avoir une idée assez claire de la nature et du degré de dépendance entre les variables explicatives et la variable expliquée. Il est également important d'analyser les différences entre les groupes (groupe cible et groupe témoin).

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

TABLEAU 4.13 : COEFFICIENTS DE LA FONCTION DE PRODUCTION COBB-DOUGLAS (Variable expliquée = Rendement/ha)

VARIABLES EXPLICATIVES	GROUPE 1		GROUPE 2		TOTAL	
	SORGHO	MIL	SORGHO	MIL	SORGHO	MIL
1- Travail familial et travail acquis sur fonds propres (homme/jour)	0.81*** (7.95)	0.74* (5.85)	0.68*** (7.79)	0.84*** (10.57)	0.72*** (8.22)	0.80*** (6.12)
2- Travail acquis grâce au crédit (homme/jour)	0.03 (0.93)	0.13 (1.37)	—	—	0.01 (0.47)	0.08 (1.52)
3- Capital acquis sur fonds propres (F CFA)	0.005 (0.06)	0.51 (0.32)	0.06* (1.62)	0.07 (1.12)	0.06 (0.78)	0.02 (0.21)
4- Capital financé par le crédit (F CFA)	0.002** (2.30)	0.12 (1.35)	—	—	0.07*** (2.76)	0.14*** (2.87)
5- Attelage (0/1)	0.40 (1.31)	0.21 (0.23)	0.04 (0.23)	0.31 (0.72)	0.11 (0.40)	0.31 (0.66)
6- Précédent cultural (0/1)	0.26 (0.50)	0.51 (0.32)	0.09 (0.85)	0.55* (1.81)	0.41 (1.38)	0.31 (0.58)
7- Entretien (0/1)	-0.70** (-2.30)	-0.04 (-0.04)	—	—	-0.67* (-1.75)	-0.43 (-0.64)
Constante	0.93** (2.14)	0.55 (0.34)	7.84*** (16.08)	1.68** (2.22)	1.78*** (3.39)	0.98 (1.03)
R ²	0.86	0.50	0.44	0.84	0.85	0.55
R ² ajustés	0.85	0.28	0.27	0.81	0.82	0.48
F	2.76***	2.26***	2.65***	9.26***	3.76***	7.57***
DL	21	23	27	26	48	49

Source : Données de l'enquête

Groupe 1 = groupe cible

groupe2 = groupe témoin

*** significatif au seuil de 1%

** significatif au seuil de 5%

* significatif au seuil de 10%

Les statistiques t sont indiquées entre parenthèses

--- = variables éliminées de l'équation par la procédure de régression ou non prises en compte.

4.3.1. Analyse des coefficients de la fonction de production

On considérera dans un premier temps la signification d'ensemble du modèle, et dans un deuxième temps les coefficients individuels.

- Analyse de la relation d'ensemble

Dans l'ensemble, les R^2 ajustés sont supérieurs à 0.40⁵⁶. Ce qui indique qu'au moins 40 pour cent de la variation du rendement sont dues à la variation simultanée des variables explicatives.

Les valeurs F de Fisher sont statistiquement significatives. Par conséquent, les R^2 ajustés sont significativement différents de zéro. Autrement dit, chaque relation d'ensemble est significative.

- **Analyse des coefficients individuels** : elle sera faite par type de culture, à savoir le sorgho et le mil.

* **le sorgho** : le travail familial, les entraides et le travail salarié financés sur fonds propres sont des variables qui exercent une influence significative sur le rendement ; ceci, aussi bien pour le groupe cible et le groupe témoin que pour l'ensemble des paysans. L'élasticité du rendement est positive, mais relativement faible. Toute augmentation de la quantité de travail de 10 pour cent se traduit par un accroissement du rendement de 8.1 , 6.8 et 7.2 pour cent.

⁵⁶A l'exception du mil (groupe 1) et du sorgho (groupe2) pour lesquels R^2 ajustés sont de 0.28 et de 0.27.

La quantité de travail acquis grâce au crédit n'est pas une variable explicative du rendement. L'élasticité du rendement n'est pas statistiquement significative.

Les élasticités du rendement par rapport au capital, sont très faibles. Par ailleurs, elles sont non significatives, à l'exception des élasticités du rendement par rapport au capital acquis sur fonds propres (par les paysans-emprunteurs) et financé grâce au crédit (par l'ensemble des paysans).

Les variables muettes précédent cultural et traction animale ne contribuent pas à expliquer le rendement.

Le coefficient de la variable entretien est significatif négativement pour les paysans-emprunteurs et pour l'ensemble des paysans. Sur l'ensemble de l'échantillon, le rendement moyen est de 0.67 kg/ha plus bas pour les paysans qui ont déclaré entretenir leurs champs que pour ceux qui ne les entretiennent pas.

* le mil : comme pour le sorgho, le travail familial, les entraides et le travail acquis sur fonds propres constituent des facteurs explicatifs du rendement. Un accroissement du travail de 10 pour cent entraîne une augmentation du rendement de 7.4 pour cent (pour le groupe cible), de 8.4 pour cent (pour le groupe témoin) et de 8 pour cent (pour l'ensemble de l'échantillon).

L'élasticité du rendement par rapport au travail financé par le crédit n'est pas statistiquement significative.

Le capital acquis sur fonds propres, ainsi que l'attelage, le précédent cultural et l'entretien ne constituent pas des variables explicatives pertinentes. En effet, leurs coefficients ne sont pas statistiquement différents de zéro.

L'élasticité du rendement par rapport au capital acquis grâce au crédit reste faible, mais significative pour l'ensemble de l'échantillon. Un accroissement du capital de 10 pour cent se traduit par une augmentation du rendement de 1.4 pour cent.

Ainsi, l'observation des résultats de l'estimation révèle que la contribution du travail au rendement, contrairement aux prédictions, est positive. Ce qui signifie que le travail constitue encore une limite dans le système de production agricole. Autrement dit, et contrairement aux conclusions de Dugué (1989), il n'y a pas de surplus de travail. Le travail n'est pas abondant.

Les observations agronomiques montrent que le précédent cultural n'affecte les rendements que sous certaines conditions. Ainsi, on montre par exemple que l'effet résiduel des fertilisants ne peut provoquer une amélioration des rendements que si la pluviosité est bonne, comme ce fut le cas pour la campagne 1991-92. Il faut donc faire appel à des facteurs explicatifs autres que la pluviosité.

Il faut tenir compte, de notre point de vue, du fait que le rendement du mil et du sorgho n'est affecté de façon significative que dans le cas du précédent cultural maïs ou coton. En effet, la culture du maïs ou du coton nécessite très souvent l'utilisation massive de fertilisants. Or dans le Yatenga, les paysans ne cultivent pas de coton et consacrent

moins de 2 pour cent de leurs terres à la culture du maïs. Et ce sont généralement et toujours les mêmes champs (champs de case) qui sont consacrés à la culture du maïs. Le mil et le sorgho ne sont généralement pas produits sur les champs de case. Ils ne bénéficient donc pas de l'effet résiduel des fertilisants du précédent cultural maïs.

Bon nombre de paysans n'ont pas utilisé l'attelage. Raison pour laquelle l'attelage n'est pas une variable explicative du rendement.

Une explication de la contribution négative de la variable entretien est que certains paysans ayant utilisé l'engrais n'ont pas pu entretenir leurs champs. Une telle situation favorise la poussée des mauvaises herbes et fait baisser les rendements.

4.3.2. Analyse des résultats du test des différences entre les moyennes pour les deux groupes de paysans

Le test des différences entre les moyennes pour le groupe cible et le groupe témoin a fourni un certain nombre de résultats que résumant les tableaux 4.14 et 4.15.

L'analyse du tableau 4.14 révèle, d'une part que les exploitations sont relativement de petite dimension (moins de 3 ha en moyenne) ; d'autre part que la superficie totale moyenne cultivée par les paysans-emprunteurs est légèrement supérieure à celle des paysans du groupe témoin. Seulement, la différence entre les deux groupes n'est pas statistiquement significative. La superficie cultivée par personne est très faible (0.04 ha en moyenne) et identique pour les deux groupes de paysans.

La superficie cultivée par actif est faible. Là encore, la différence entre les deux groupes n'est pas significative.

Les paysans consacrent l'essentiel de leurs terres à la culture du sorgho et du mil. Ce qui confirme le caractère dominant de ces deux cultures.

Pour ce qui est des rendements, l'on constate que les différences entre les deux groupes de paysans ne sont significatives.

TABLEAU 4.14 : REPARTITION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ENQUETÉES SELON LA SUPERFICIE CULTIVÉE ET LE RENDEMENT

VILLAGE	TYPE D'EXPL.	SUPERFICIE CULTIVÉE (ha)	SUPERFICIE CULTIVÉE/ PERSONNE(ha)	SUPERFICIE CULTIVÉE/ ACTIF (ha)	% SUPERFICIE EN		RENDEMENT/ha		NOMBRE D'EXP.
					SORGHO	MIL	SORGHO	MIL	
BOGOYA	GROUPE1	2.98	0.12	0.25	31	66	1015.48	1265.88	08
	GROUPE2	1.63	0.06	0.06	48	49	1020.43	1182.45	17
ZIGA	GROUPE1	2.75	0.00	0.31	62	38	1035.55	1106.01	16
	GROUPE2	2.54	0.00	0.20	60	39	920.37	959.05	10
MOYENNE	GROUPE1	2.83	0.04	0.29	52	47	1030.74	1157.27	21
	GROUPE2	1.97	0.04	0.11	53	46	986.34	1096.50	27

Source : Données de l'enquête
 Groupe1 = groupe cible
 Groupe2 = groupe témoin

Comme le montre le tableau 4.15, la quantité de travail familial, les entraides et la quantité de travail salarié acquis par les paysans-emprunteurs sur fonds propres sont sensiblement identiques à celles des paysans non-adhérents.

Quant à la quantité de travail acquis grâce au crédit, elle est très faible. En effet, elle ne représentait que 4 pour cent de la quantité totale de travail utilisé par les paysans-emprunteurs. Cependant, la différence entre les deux groupes,

bien que faible, est statistiquement significative.

Pour ce qui est du capital, la valeur des consommations intermédiaires (fumier et engrais) utilisées par les paysans du groupe témoin est nettement supérieure à celle des paysans-emprunteurs. Cette supériorité, statistiquement significative, tient essentiellement à la différence dans la quantité de fumure utilisée. Pour compenser l'insuffisance de l'engrais, les paysans non-adhérents ont dû utiliser relativement plus de fumier. Les paysans-emprunteurs ont utilisé relativement plus d'engrais qu'ils ont essentiellement acquis grâce au crédit. La valeur du capital financé par le crédit atteignait 34 pour cent de la valeur totale du capital qu'ils ont utilisé.

TABEAU 4.15 : REPARTITION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ENQUETÉES SELON LES FACTEURS UTILISÉS

VILLAGE	TYPE D'EXPL.	VALEUR DU CAPITAL ACQUIS (1)			QUANTITE DE TRAVAIL UTILISE (2)			NOMBRE D'EXPL.
		SUR FONDS PROPRES	GRACE AU CREDIT	TOTAL	TRAVAIL FAMILIAL (3)	TRAVAIL FINANCE PAR LE CREDIT	TOTAL	
BOGOYA	GROUPE1	20 397	10 868	31 265	3 924	88	4 012	08
	GROUPE2	9 860	0	9 860	2 295	0	2 295	17
ZIGA	GROUPE1	14 983	7 848	22 831	4 560	216	4 776	16
	GROUPE2	47 549	0	47 549	4 210	0	4 210	10
MOYENNE	GROUPE1	16 788 **	8 855 **	25 643	4 348	173 **	4 521	24
	GROUPE2	60 856	0	60 856	3 003	0	3 003	27

Source : Données de l'enquête

Groupe1 = groupe cible

Groupe2 = groupe témoin

(1) en F CFA

(2) en homme/jour

(3) y compris les entraides familiales et le travail salarié acquis sur fonds propres.

**différence entre les deux groupes significative au seuil de 5%

De l'analyse du test des différences des moyennes, retenons que pour la superficie totale cultivée et le rendement, la différence entre les valeurs moyennes n'est pas statistiquement significative pour les deux groupes de paysans.

L'analyse des coefficients de la fonction de production, indique que de l'ensemble des variables explicatives prises en compte, le travail et plus particulièrement le travail familial, les entraides et le travail salarié acquis sur fonds propres, est l'une des variables les plus significatives. Ce qui constitue une preuve que le système de production est intensif à base de travail. Et ceci est valable aussi bien pour les paysans-emprunteurs que pour les paysans non-adhérents.

Pour ce qui est de la quantité de travail acquis sur fonds propres, l'analyse révèle qu'il n'y a pas de différence entre le groupe cible et le groupe témoin. Ce qui signifie que comme les paysans non-adhérents, les paysans-emprunteurs ont continué à acquérir l'essentiel de la main-d'oeuvre extérieure sur fonds propres.

Le capital, pris de façon globale ou sous forme désagrégée, n'a pas été une variable déterminante du rendement. Ce qui autorise à conclure, là encore, que la part du crédit finançant l'achat d'engrais n'a pas eu d'influence significative.

Le crédit mutualiste n'a donc eu un impact significatif ni sur la superficie totale cultivée, ni sur le rendement.

Au total, les résultats indiquent que pendant la campagne agricole 1991-92, le crédit mutualiste n'a pas contribué à accroître de façon significative la production agricole.

Mais si l'usage des intrants et de façon générale le fait de bénéficier du crédit n'a augmenté ni le rendement, ni les superficies cultivées et au contraire a réduit l'usage de la fumure organique, cela peut être assimilé à une perte de ressources.

4.4. ANALYSE DES RESULTATS DE LA BUDGETISATION PARTIELLE ET DE L'ANALYSE DE CASH-FLOW

4.4.1. Analyse du Revenu Total Net et du Revenu Agricole Net

Il apparaît nettement du tableau 4.16 que les paysans tirent l'essentiel de leur revenu de l'activité agricole en général et des cultures en particulier.

En comparant le RTN et le RAN⁵⁷ l'on s'aperçoit que les différences entre les paysans-emprunteurs et les paysans non-adhérents ne sont pas significatives.

⁵⁷Pour la méthode de détermination du RTN et du RAN, cf. annexe 4.

TABLEAU 4.16 : SOURCES DE REVENU (F CFA)

VILLAGE	TYPE D'EXPL.	CULTURES	ELEVAGE	TRANSFORMATION DE PRODUITS AGRICOLES	AUTRES SOURCES	REVENU AGRICOLE NET	REVENU TOTAL NET	NOMBRE D'EXPL.
BOGOYA	GROUPE 1	100 793	7 433	261	3 523	108 487	112 010	8
	GROUPE 2	112 535	8 687	241	3 452	121 463	124 915	17
ZIGA	GROUPE 1	126 959	15 770	42	518	142 771	143 289	16
	GROUPE 2	122 018	12 024	40	843	134 082	134 925	10
MOYENNE	GROUPE 1	117 147	12 644	124	1 250	129 915	131 165	24
	GROUPE 2	116 399	10 047	115	2 388	126 561	128 949	27

Source : Données de l'enquête

Groupe 1 : groupe cible Groupe 2 : groupe témoin

Revenu Agricole Net = somme des revenus des cultures, de l'élevage, du commerce et de la transformation des produits agricoles.

Revenu Total Net = somme du Revenu Agricole Net et des autres revenus (revenus non-agricoles).

Quant au tableau 4.17, il donne un certain nombre d'indicateurs d'efficacité. L'analyse de ce tableau, et notamment des résultats du test de student, indique que le revenu des cultures par personne, par actif agricole et par hectare ne montre pas de différence significative entre les deux groupes de paysans. Il en est d'ailleurs de même du RAN et du RTN par personne, par actif et par hectare.

TABLEAU 4.17 : QUELQUES INDICATEURS D'EFFICACITE (F CFA)

TYPE VILLAGE D'EXPL.	REVENU DES CULTURES/ PERSONNE	REVENU DES CULTURES/ ACTIF	REVENU DES CULTURES/ HECTARE	REVENU AGRICOLE NET/PERS.	REVENU AGRICOLE NET/ACTIF	REVENU AGRICOLE NET/HA	REVENU TOTAL NET/PERS.	REVENU TOTAL NET/ACTIF	REVENU TOTAL NET/HA
BOGOYA									
GROUPE 1	9 822	14 809	73 721	14 439	23 754	161 009	16 301	27 758	203 945
GROUPE 2	17 635	30 999	77 069	20 019	34 458	87 203	25 599	44 565	112 530
ZIGA									
GROUPE 1	10 193	22 021	45 295	12 269	26 132	53 985	12 546	25 691	53 931
GROUPE 2	7 462	14 426	43 229	8 609	16 704	50 179	9 531	18 552	55 114
MOYENNE									
GROUPE 1	10 054	19 316	55 954	13 083	25 240	94 119	13 954	26 466	110 186
GROUPE 2	13 491	24 247	63 282	15 370	27 225	72 119	19 053	33 967	89 138

Source : Données de l'enquête

Groupe 1 : groupe cible

Groupe 2 : groupe témoin

4.4.2. Analyse du cash-flow net

Il ressort du tableau 4.18 que le cash-flow net⁵⁸ des paysans-emprunteurs était légèrement supérieur à celui des paysans non-adhérents. Il était de 162 990 F CFA pour les premiers et de 155 385 F CFA pour les seconds. Mais il est à noter que cette différence n'est pas statistiquement significative au seuil de 5 pour cent.

⁵⁸Pour la méthode de détermination du cash-flow net, cf. annexe 5.

TABLEAU 4.18 : CASH-FLOW NET (F CFA)

VILLAGE	TYPE D'EXPLOITATION	CASH-FLOW NET
BOGOYA	GROUPE 1	165 665
	GROUPE 2	173 137
ZIGA	GROUPE 1	149 218
	GROUPE 2	148 232
TOTAL	GROUPE 1	162 990
	GROUPE 2	155 385

Source : Données de l'enquête
 Groupe 1 : groupe cible
 Groupe 2 : groupe témoin

La principale conclusion à tirer de cette analyse du RTN, du RAN et du cash-flow net est qu'il n'y a pas de différence significative entre les paysans-emprunteurs et les paysans non-adhérents. Autrement dit, le crédit mutualiste, pendant la campagne agricole 1991-92, n'a pas eu d'impact significatif sur les revenus paysans.

CHAPITRE 5

RESUME, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'objectif principal de la présente étude était d'évaluer l'impact du crédit mutualiste sur des variables telles que l'intensification des cultures, la production agricole et les revenus paysans. Pour atteindre cet objectif, nous avons été amené à collecter un ensemble de données (grâce à une enquête microéconomique). L'analyse de ces données a débouché sur un certain nombre de résultats.

Dans le présent chapitre, nous présentons successivement le résumé des principaux résultats que nous avons obtenus et les conclusions générales qui peuvent en être tirées, puis formulons des recommandations.

5.1. RESUME ET CONCLUSIONS

L'analyse des comportements des paysans vis-à-vis du crédit mutualiste a révélé que la plupart des paysans-emprunteurs comprenaient assez bien les objectifs du programme et les conditions du crédit. Ils ont utilisé les fonds du crédit pour financer surtout des besoins autres que ceux pour lesquels ils avaient été octroyés, à savoir les besoins sociaux.

Ces besoins sociaux occupent encore une place de choix dans la hiérarchie des besoins fondamentaux des paysans. L'on comprend donc pourquoi ils cherchent coûte que coûte à les satisfaire avant tout autre besoin.

Dans tous les cas, il n'est pas exagéré d'affirmer que le crédit mutualiste a contribué à améliorer les conditions de vie des paysans-emprunteurs puisqu'il a servi à financer certains de leurs besoins sociaux (consommation courante, soins de santé...).

Il ressort de l'étude qu'une part importante des fonds se substituait aux fonds propres des paysans. Le taux de substitution est assez élevé (39 pour cent). Ce qui signifie que 39 pour cent des paysans-emprunteurs auraient pu financer tous leurs besoins sur fonds propres, et donc sans recourir au crédit mutualiste.

Un autre résultat concernant les paysans-emprunteurs de notre échantillon est que ceux-ci sont indifférents aux taux d'intérêt sur les prêts. S'il en est ainsi, c'est que le taux d'intérêt n'est pas une variable décisionnelle déterminante pour eux, surtout qu'ils ont très souvent besoin de crédit pour faire face à des situations d'urgence ou à des imprévus.

Quant aux comportements des paysans non-adhérents, l'étude a révélé que si la plupart ne participaient pas au programme, c'est parce qu'ils n'étaient pas informés ni sensibilisés. Ensuite, le besoin de crédit et de sécurité de l'épargne sont, aux yeux des paysans non-adhérents, des besoins fondamentaux. Ceci montre que l'épargne des adhérents des Caisses populaires naît d'un besoin de crédit et de sécurité. Il faut donc donner la priorité aussi bien à la sécurité de l'épargne collectée, qu'à l'activité de crédit. S'il est vrai qu'il faut inciter les paysans à épargner dans les Caisses populaires en leur garantissant une meilleure sécurité de l'épargne, il est

également important de garder comme objectif primordial, l'accroissement de l'investissement, donc du crédit.

L'estimation de la fonction de demande d'intensification a révélé que le prix relatif de l'engrais n'était pas un facteur décisionnel déterminant pour les paysans. Ceux-ci n'ont pas pour souci majeur, à court terme, de maximiser leur revenu, mais plutôt d'assurer l'autosuffisance alimentaire de leur famille. Cette interprétation a été cependant nuancée, car les données portent sur une année et donc ne reflètent pas une variation adéquate des prix relatifs.

Alors que pour les paysans non-adhérents, le fumier est une variable qui exerce une influence significative sur leur demande d'engrais, il n'en est pas de même des paysans-emprunteurs. Les premiers ont tendance à intensifier en fumure organique ; les seconds, en engrais.

Un autre résultat est que le crédit mutualiste est une variable influente de la demande d'engrais. Autrement dit, le crédit mutualiste a eu un impact significatif sur la demande d'engrais et donc sur l'intensification des cultures.

En l'absence du crédit, les paysans intensifient en fumier. Ils n'intensifient en engrais que lorsqu'ils obtiennent un crédit. Pour que les paysans puissent intensifier en engrais, il faut qu'ils puissent accéder au crédit. Pour qu'il y ait donc intensification des cultures et développement agricole, il faut que l'épargne collectée par les Caisses populaires financent en priorité non pas les besoins de consommation, mais les achats d'intrants et notamment les achats d'engrais.

L'estimation de la fonction de production a montré que le travail en général et notamment le travail familial, les entraides et le travail salarié financés sur fonds propres exerçait une influence significative sur le rendement. Par contre, la main-d'oeuvre extérieure financée grâce au crédit n'était pas une variable explicative du rendement.

Le capital, et plus particulièrement les engrais financés par le crédit, et bien que sa contribution au rendement soit relativement faible, était un facteur explicatif du rendement.

Ces deux résultats montrent d'une part, que le système de production agricole est encore intensif à base de travail ; d'autre part, les paysans non-adhérents et même les paysans-emprunteurs acquièrent l'essentiel de la main-d'oeuvre extérieure et du capital sur fonds propres.

Les exploitations agricoles sont de petite dimension ; les superficies cultivées par actif et les rendements, très faibles. Les différences constatées entre les paysans-emprunteurs et les paysans non-adhérents ne sont pas statistiquement significatives.

La part du crédit consacrée à l'acquisition de la main-d'oeuvre extérieure et à l'acquisition de l'engrais n'a pas eu un impact significatif sur le rendement des cultures, les superficies cultivées et donc sur la production agricole.

L'analyse de l'impact du crédit mutualiste sur les revenus des paysans a abouti à un certain nombre de résultats. Il a été observé que le Revenu Total Net et le Revenu Agricole Net par tête, par actif et par hectare, ainsi que le cash-flow net ne montraient pas de différence significative entre les paysans-emprunteurs et les paysans non-adhérents. Et si les paysans

s'achètent des biens durables, ce n'est sûrement pas grâce au crédit mutualiste.

La conclusion générale qui se dégage de l'étude est que pendant la campagne agricole 1991-92, le crédit mutualiste, bien qu'ayant eu un impact notable sur l'intensification des cultures, n'a pas contribué à augmenter de façon significative la production agricole et les revenus paysans. L'augmentation a été relativement insignifiante, bien que le crédit ait contribué à améliorer l'intensification des cultures.

Mais il ne faut pas perdre de vue que plusieurs autres contraintes sont à l'origine de ces résultats quelque peu décevants. Parmi ces contraintes, l'on peut citer, entre autres, les lacunes du programme de crédit mutualiste, les comportements des paysans et les facteurs d'origine externe tels que le manque d'expérience des paysans-emprunteurs, l'utilisation de variétés peu productives et de techniques rudimentaires. Tant que ces contraintes ne seront pas levées, ou tout au moins réduites, la performance du crédit mutualiste restera toujours limitée.

5.2. RECOMMANDATIONS

Les principales recommandations portent, entre autres, sur les points suivants :

5.2.1. La nécessité d'améliorer le rendement des cultures

L'étude a montré que les rendements des cultures étaient très faibles. Et ceci explique, dans une certaine mesure, la faible performance de programme de crédit mutualiste.

Pour qu'il n'en soit plus ainsi, il faudrait que le crédit mutualiste soit assez rentable et puisse permettre aux paysans qui y ont recours d'accroître leur production (ce qui ouvrirait la voie à l'autosuffisance alimentaire) et leurs revenus (ce qui leur permettrait notamment de rembourser le capital et les intérêts). Tant que l'autosuffisance alimentaire de la famille ne sera pas assurée, et tant que le paysan ne disposera pas de revenu pour faire face aux situations exceptionnelles, on ne pourra jamais l'empêcher de détourner la destination des fonds du crédit.

Dans l'état actuel des rendements, et nous l'avons déjà souligné, le mil et le sorgho ne peuvent être générateurs de revenus monétaires. Pour rompre avec cette situation, il faudrait recourir aux fertilisants et à des technologies performantes et appropriées. On pourrait même envisager (par exemple en collaboration avec le CRPA) l'éventualité de crédit en nature (semences, engrais...). Cependant, une telle pratique ne peut pas permettre de supprimer le risque de détournement de la destination du crédit. En effet, pour financer certains besoins, certains paysans n'hésiteraient pas à revendre leurs engrais.

Pour ce qui est de l'équipement, il faudrait prévoir la possibilité d'octroyer des prêts pour la culture attelée, car elle est relativement peu utilisée.

Dans ce cas, la solution consisterait à prêter à des groupes de crédit. Mais, et ceci est important, il faudrait veiller à ce que les groupes soient homogènes et stables.

Cette solution, en plus du fait qu'elle permet de réduire le coût par unité de prêt, a l'avantage d'assurer une responsabilité collective quant au remboursement du crédit et de rendre plus aisé l'octroi du crédit-équipement.

Enfin, il faut rappeler que l'efficacité de toute action visant à améliorer les revenus paysans dépend du niveau des prix agricoles et de l'efficacité des circuits de commercialisation. Il faudrait que les paysans reçoivent des prix rémunérateurs. Bien sûr, dans ce contexte de crise générale où l'on cherche coûte que coûte à libéraliser les prix agricoles, toute mesure gouvernementale visant à accroître les prix agricoles n'est pas envisageable. Dans ces conditions, il ne reste plus qu'à donner la plus haute priorité au système de commercialisation, à l'infrastructure rurale, et plus particulièrement au réseau routier. Ce qui permettrait de désenclaver les zones productrices et de relever les prix nets reçus par les agriculteurs.

Certes, les Caisses populaires ne disposent pas de moyens pour assurer une meilleure commercialisation des produits agricoles. Mais elles peuvent néanmoins octroyer des prêts à ceux qui désireraient se lancer dans la commercialisation des produits agricoles et aux coopératives de commercialisation.

De toute façon, il faudrait garder à l'esprit que des prix rémunérateurs ne sauraient remédier définitivement à la baisse de la production et des revenus. Il faudrait aider les paysans à surmonter bien d'autres contraintes, à savoir le manque de terre, d'intrants et de main-d'oeuvre.

5.2.2. La nécessité de financer les investissements productifs et les besoins sociaux

S'il est vrai qu'un programme de crédit ne peut être véritablement performant que s'il finance des activités rentables, il est également vrai que dans le contexte d'une économie de subsistance, comme celle du Yatenga, un programme de crédit qui ne finance que des activités hautement productives et ignore les besoins sociaux des individus, est voué à l'échec. Dans une telle économie, l'imbrication des différentes activités est telle qu'il est difficile, voire impossible, de faire la distinction entre celles qui sont productives et celles qui ne le sont pas.

L'étude n'a d'ailleurs t-elle pas montré que les paysans avaient également besoin de crédit pour financer certains besoins sociaux? Tant que ces besoins ne seront pas satisfaits, il y aura toujours détournement des fonds du crédit à d'autres usages. Il faudrait donner aux paysans la possibilité d'emprunter pendant la période de soudure.

Il faut cependant indiquer qu'appliquer des taux d'intérêt relativement élevés que ceux des prêts productifs, comme on le fait présentement, ne peut pas décourager la demande de crédits sociaux. Nous pensons que la meilleure manière de décourager ceux des adhérents qui solliciteraient des prêts afin de pouvoir remplir leurs obligations sociales, est d'essayer de les convaincre qu'il y a de grands risques de surendettement.

Au Yatenga, et en dehors de l'activité de production vivrière, il existe bel et bien de nombreuses opportunités d'investissement, notamment dans l'élevage et dans les activités de contre-saison tel que le maraîchage.

L'absence de crédit pour l'élevage est difficilement acceptable dans une région pastorale comme le Yatenga ; surtout qu'il constitue le deuxième type de crédit désiré par les paysans et sert souvent au remboursement du crédit.

Puisque l'élevage et la culture maraîchère constituent quelques unes des priorités des paysans en matière d'investissement, il faudrait orienter le crédit vers ces activités⁵⁹. Il est donc temps de mettre en place un crédit pour embouche et même d'envisager la possibilité de financer la commercialisation du bétail.

5.2.3. La nécessité d'améliorer les opérations de crédit

Les principaux griefs que les paysans-emprunteurs invoquent contre le programme de crédit mutualiste sont : l'absence de crédit pour l'élevage, de crédit équipement et le déblocage tardif du crédit. Dans ce dernier cas, ils n'arrivent donc pas à acquérir les intrants à temps. Et ils se voient donc obligés de consacrer les fonds du crédit à d'autres fins⁶⁰. Il faudrait donc veiller à ce que le crédit campagne soit disponible tout juste avant la période de semi.

⁵⁹Plusieurs études (Richard, 1988 ; Ellsasser, 1991 ; etc) ont montré que ces activités étaient rentables.

⁶⁰Ce qui signifie que les conditions de déblocage des fonds ne sont pas très souples et que de ce point de vue, les Caisses populaires ne sont pas loin de fonctionner comme les banques.

Les Caisses se doivent de dissuader les emprunteurs qui seraient tentés par un mauvais emploi des fonds qui leur sont alloués. Mais cela n'est envisageable que s'il existe un système de suivi des activités financées. Pour l'instant, un tel système de suivi est inexistant.

Pour ce qui est des garanties, nous sommes d'avis que le montant du crédit doit dépendre de l'épargne. Mais elle doit dépendre également de la rentabilité de l'activité à financer et des besoins de l'emprunteur. Il est nécessaire donc de rompre avec la pratique actuelle qui consiste à faire de l'épargne, la seule garantie.

5.2.4. La nécessité de redynamiser le programme d'information, de sensibilisation et de formation des paysans

Comme nous l'avons vu, si certains paysans ne participent pas au programme, c'est parce qu'ils ne sont pas informés. Un effort d'information et de sensibilisation devrait être entrepris pour remédier à cette situation. Cet effort ne devrait pas se limiter aux seuls adhérents. L'objectif ne devrait pas se limiter à encourager les adhérents, mais aussi à attirer ceux qui sont encore à l'extérieur.

Cet effort de sensibilisation permettrait d'assurer une forte implantation des Caisses et de disposer d'une meilleure capacité financière pour faire face aux besoins de crédit.

Cependant, il ne faut pas perdre de vue que l'effort de sensibilisation implique des coûts supplémentaires. Qui doit prendre en charge ces coûts?

Dans ce contexte de morosité générale, où l'Etat cherche à se désengager de tous les secteurs et où les capitaux extérieurs sont de plus en plus rares, toute solution consistant en des subventions de l'Etat ou d'institutions internationales n'est pas envisageable. C'est pourquoi nous suggérons de faire supporter ces coûts par les adhérents. Il faudrait alors envisager une révision à la hausse des taux d'intérêt sur les prêts, afin que la marge nette puisse permettre de couvrir les frais de gestion du crédit et d'extension du programme.

L'étude a montré que les paysans-emprunteurs comprenaient assez bien les conditions du crédit. Preuve qu'ils ont bénéficié d'une formation. Mais cette formation devrait dépasser le cadre d'une simple formation-initiation. Elle devrait être beaucoup plus une formation à la gestion et à la planification du futur. Cette formation devrait viser à promouvoir l'esprit d'entreprise et permettre aux paysans d'effectuer certaines opérations (calcul des annuités d'amortissement, des intérêts...), de comprendre la relation entre l'épargne et le crédit, les pratiques bancaires et les mécanismes économiques et financiers. Cette formation serait encore plus bénéfique si elle était doublée d'un effort d'alphabétisation.

L'absence de formation et d'un programme d'alphabétisation est à la base de l'échec dans l'utilisation de certains prêts.

5.2.5. La nécessité de recycler les excédents de liquidité

Les paysans épargnent, mais hésitent à emprunter. Mais s'ils hésitent à emprunter, ce n'est pas seulement parce qu'il n'existe pas des opportunités d'investir, mais aussi et surtout parce

qu'ils ont peur de ne pouvoir rembourser. Ce comportement se traduit par un surplus d'épargne par rapport à la capacité d'absorption de crédit. C'est pourquoi la plupart des Caisses sont confrontées à un problème de surliquidité.

D'où l'importance d'avoir une relation étroite avec les banques de la place. Ces dernières peuvent donc utiliser les excédents à des fins d'investissement.

La solution à ce problème consisterait également à réduire l'aversion que les paysans éprouvent à l'égard du risque et à leur inculquer l'esprit d'entreprise. D'où l'intérêt des actions de sensibilisation et du volet formation.

Mais il faudrait se garder d'inciter les paysans à emprunter de façon abusive. En effet, l'expérience montre qu'il ne faut accorder le crédit que lorsqu'il existe une demande effective garante de l'engagement de l'emprunteur.

Il faudrait, et c'est là un des problèmes les plus importants à résoudre, arriver à identifier de nouvelles opportunités d'investissement individuel ou collectif. En plus des crédits pour l'élevage et le maraîchage, on peut aussi envisager des prêts à l'achat de biens durables ou pour financer des projets de développement (petite irrigation, hydraulique villageoise...) ou des investissements socio-économiques (banques de céréales, boutiques villageoises, moulins, pharmacies villageoises, entrepôts de légumes...).

On peut également envisager la possibilité d'investir en dehors de la zone d'origine de l'épargne. Nous pensons, qu'au lieu que l'épargne excédentaire soit replacée dans les banques pour financer des activités non rurales, il est préférable de la

réexporter vers d'autres régions pour y satisfaire en priorité les besoins de ménages ruraux.

Mais cette solution au problème de surliquidité rend nécessaire la mise en place d'une Fédération des Caisses populaires ou d'une Caisse Centrale qui opérerait la péréquation des ressources entre les différentes Caisses.

En somme, notre conviction est que, aussi longtemps que les différentes difficultés sus-mentionnées ne seront pas éliminées, ou tout au moins aplanies, la contribution du système mutualiste d'épargne-crédit à la réalisation de l'objectif d'autosuffisance alimentaire, d'amélioration des revenus et du bien-être des paysans, sera toujours insignifiante.

Par ailleurs, et nous avons eu à le souligner, l'idéal serait d'évaluer le crédit du côté "demande" et du côté "offre" ; de s'intéresser à l'impact du crédit sur les bénéficiaires et sur le prêteur. D'où l'intérêt d'une recherche sur la rentabilité et la viabilité des institutions mutualistes d'épargne-crédit.

Enfin, il faut toujours avoir à l'idée que le développement agricole et l'amélioration des conditions de vie des paysans nécessite la mise en place d'un vaste programme de développement rural intégré, cohérent et endogène.

BIBLIOGRAPHIE

- Adams, D. W. (1986), Les marchés financiers en milieu rural : les inconvénients du crédit bon marché. Cérès, N°109 (Vol.19, N°1), Janvier-Février, pp. 15-18.
- Adams, D. W. (1985), L'épargne financière rurale a-t-elle un rôle à jouer dans le développement, in Epargne et Développement, édité par la Caisse des Dépôts et Consignation, le Centre National des Caisses d'Epargne et de Prévoyance et la Swedish Savings Bank Association. Economica, Paris, pp. 10-16.
- Adams, D. W. and Graham, D. H. (1984), A Critic of Traditional Agricultural Credit Projects and Policies, in "Agricultural Development in the Third World" edited by Staaz and Eicher. The Johns Hopkins University Press.
- Adams, D. W. and Vogel, R. C. (1986), Rural Financial Markets in Low Income Countries : Recent Controversies and Lessons. World Development, Vol. 14, N°4, pp. 477-487.
- Adams, D. W. (1991), La construction de systèmes financiers durables. Communication au Séminaire International "finance et développement rural en Afrique de l'Ouest", Ouagadougou du 21 au 25 octobre.
- Adera, A. (1987), Agricultural Credit and the Mobilization of Resources in Rural Africa. Savings and Development, N°1, p. 29-75.
- AID (1985), Le crédit agricole : source de prospérité. Centre Régional d'Editions Techniques, Paris.

- Alibert, J. (1989), Les systèmes financiers en Afrique Subsaharienne : détresse et lueurs d'espoir. Association pour l'Etude des problèmes d'Outre-Mer, N°242, Août-Septembre, pp. 1-12.
- Amethier, J. B. (1989), Mobilisation de l'épargne en milieu rural : l'exemple ivoirien. Editions CEDA, Abidjan.
- Argyle, D. B. (1985), Epargne et taux d'intérêt dans les marchés financiers ruraux, in Epargne et Développement, édité par la Caisse des Dépôts et Consignation, le Centre National des Caisses d'Epargne et de Prévoyance et la Swedish Savings Bank Association. Economica, Paris, pp. 26-36.
- BAD et CEA (1987), Rapport économique sur l'Afrique - 1979. BAD, Abidjan, Mars.
- Badouin, R. (1971), Economie Rurale, Armand Collin, Paris.
- Banque Mondiale (1989), Rapport sur le développement dans le monde 1989 : systèmes financiers et développement, indicateurs du développement dans le monde. Banque Mondiale, Washington, D. C.
- Banque Mondiale (1989), Burkina Faso-Memorandum Economique Vol.1-2, Banque Mondiale, Bureau Régional pour l'Afrique, Département du Sahel.
- Braverman, A. et Huppi, M. (1991), Comment améliorer le crédit rural dans les pays en développement. Finances et Développement, N°1, Vol. 28, mars, pp. 42-44.
- Bédard, G. (1986), Dossier empirique, argent "chaud" et argent "froid". Archives des Sciences Sociales de Coopération et du Développement, N°75, Janv-Mars, pp. 39-75.

- Belloncle, G. et GENTIL, D. (1983), Politiques et structures de Promotion Coopérative dans l'Afrique Sahélienne (Haute Volta, Mali, Niger, Sénégal). Archives des Sciences Sociales de la Coopération et du développement, N°64, Avril-Juin, pp. 20-108.
- Binet, J. (1956), Budgets familiaux des planteurs de cacao au Cameroun. L'homme d'Outre-Mer, N°3, pp. 1-151.
- Blain, D. (1986), Des prêts productifs. Cérès, N°109 (Vol. 19, N°1), Janvier-Février, pp. 15-18.
- Boukary, Y. (1988), Comprendre l'épargne et le crédit en milieu rural sahélien. Synthèse de l'Atelier organisé par la NOVIB et ses partenaires sahéliens à Bobo Dioulasso (Burkina Faso), 13 au 14 Mars.
- Calkins, P. et al. (1991), Problèmes et interventions affectant la demande de services financiers agricoles : quelle spécificité pour l'Afrique. Communication au Séminaire international "finance et développement rural en Afrique de l'Ouest, Ouagadougou du 21 au 25 octobre.
- Caputo, V. (1988), Le crédit et l'épargne ruraux dans le Sahel. Communication à la rencontre régionale de Ségou/Mali sur la gestion des terroirs villageois au Sahel, 22 au 27 Mai.
- Chao-Berrof, R. (1988), Les caisses villageoises du pays Dogon (Mali). Histoires de développement, N°1, Mars, PP. 49-51.
- Cissé, D. (1969), Problèmes de la formation de l'épargne interne en Afrique Occidentale. Présence Africaine, Paris.

- Congo, Y. (1991), L'évaluation de l'offre semi-formelle de services financiers aux ménages ruraux : l'exemple des systèmes mutualistes burkinabè et ivoirien. Communication au Séminaire International "finance et développement rural en Afrique de l'Ouest", Ouagadougou du 21 au 25 octobre.
- Coulibaly, M. (1988), Les CREP de la région de BOUNDIALI- Bilan d'une expérience de mobilisation de l'épargne en milieu rural ivoirien. CIRES/CIDT, Abidjan, octobre. (non publié)
- Coulibaly, M. (1988), Les CREP "en pays" DJIMINI et TAGBANA Conditions d'implantation et options stratégiques possibles. CIRES/CIDT, Abidjan, Novembre. (non publié)
- David, C.C. and al. (1979), The Impact of Credit, Prices, Technology and Extension of Fertilizer Demand in Rainfed Areas in the Philippines. Ohio State University/AID.
- Débertin, D. L. (1986), Agricultural Production Economics. Macmillan Publishing Company, New York.
- Donald, G. (1976), Credit for Small Farmers in Developing Countries, Westview Press, Colorado.
- Dugué, P. (1989), La gestion des terroirs en zone soudano-sahélienne. Adéquation entre les ressources disponibles, les besoins des populations et leurs capacités d'intervention. Le cas du projet Recherche-Développement du Yatenga (Burkina Faso). CIRAD-DSA, Montpellier.
- Dupuy, C. et Servet, J.M. (1987), Pratiques informelles d'épargne et de prêt : exemples sénégalais. Economie et humanisme, N°294, Mars-Avril, pp.40-54.

- Egboto, K. I. et Bender, A. R. (1990), L'expérience de la Grameen Bank est-elle applicable en Afrique de l'Ouest et plus particulièrement au Togo? Histoires de développement, N°8, pp. 43-48.
- Egger, P. (1986), Des services bancaires pour les ruraux pauvres : les enseignements tirés des innovations de quelques plans d'épargne et de crédit. Revue Internationale du travail, Vol. 125, N°4, pp. 493-510.
- Eicher, C. K. et Baker, D. C. (1984), Etude critique de la recherche sur le développement agricole en Afrique Subsaharienne. International Development Research Center, Novembre, pp. 88-125.
- Ellsasser, K. (1991), Le projet de promotion du petit crédit rural. Communication au Séminaire International "finance et développement rural en Afrique de l'Ouest", Ouagadougou du 21 au 25 octobre.
- Ehret, P. (1988), Contribution à une perspective de développement au Burkina Faso : l'établissement d'un système d'élevage sahélien : le cas de Bahn-Burkina Faso. CRPA-BF/DSA-CIRAD, Montpellier.
- Enders, C. and Kasch, B. (1987), Some Notes on the Agricultural Credit System in Malawi : A Case Study in the Ntcheu-Rural-Development Project. African Review of Money, Finance and Banking, N°1, pp. 15-25.
- FAO (1966), Le crédit agricole par l'intermédiaire des coopératives et autres institutions, FAO, Rome.
- Gagey, F. (1986), Comprendre l'économie africaine. L'Harmattan, Paris.

- Ghai, D. (1984), An Evaluation of the Impact of Grameen Bank Project, Grameen Bank, Dhaka.
- Gueymard, Y. (1983), Méthode de mobilisation de l'épargne rurale dans les pays africains. Etudes et Documents, N°58, Paris, Décembre, pp. 11-45 et 353-362.
- Heady, E. O. (1946), Production Functions from a Random Sample of Farms, Journal of Political Economy, Vol. 28, November, pp. 989-1005.
- Hoch, I. (1958), Simultaneous Equation Bias in the Context of the Cobb-Douglas Production Function, Econometrica, Vol. 26, October, pp. 566-578.
- Hoch, I. and Mundlak, Y. (1965), Consequences of Alternative Specification in Estimate of Cobb-Douglas Production Functions, Econometrica, Vol. 33, October, pp. 814-828.
- Hossain, M. (1986), The Impact of Grammeen Bank on Women's Involvement in Productive Activities. Bangladesh Institute of Development Studies, Dhaka, November, pp. 1-23.
- Itoua, F. (1982), La banque des pauvres. Famille et Développement, N°29, Janvier-Février-Mars, pp. 43-58.
- Lacina, Y. (1990), Approche du crédit agricole mis en oeuvre par les projets de développement. CIRAD-DSA/YL, Mars.
- Le Boucq, F. (1987), Les tontines...un phénomène important et prometteur. Marchés tropicaux et méditerranéens, N°2152, 06/02, pp. 301-302.

- Lee, M. (1983), The Role of Financial Intermediation in the Activities of Rural Farms and Households, in "Rural Financial Markets in Developing Countries : Their Use and Abuse", World Bank and the Johns Hopkins University Press.
- Le François, L. (1987), Les banques commerciales en Afrique Subsaharienne : origine - évolution - avenir. Marchés tropicaux et méditerranéens, N°2172, 26/06, pp. 1679-1706.
- Lelart, M. (1985), L'épargne informelle en Afrique. Revue des Etudes Coopératives, N°14, pp. 52-78.
- Lewis, W. A. (1954), Economic Development with Unlimited Supplies of Labor. The Manchester School, 23 (2), pp. 113-152.
- Mc Intire, J. (1983), Budgets de production agricole dans deux villages du centre de la Haute Volta. ICRISAT, Ouagadougou, Février.
- McIntire, J. (1982), Sondages de reconnaissance au nord et à l'ouest de la Haute Volta. ICRISAT, Ouagadougou.
- MIRACLE, M. P. and al. (1980), Informel Savings Mobilization in Africa. Economic Development and Cultural Change, N° 28, pp. 701-724.
- Mondeil, R. et Montigne, M. (1987), Réflexions sur le crédit rural dans les pays en développement. Ministère de la coopération. DPDCET, Paris, Septembre.
- Nébié, O. (1988), Organisation du monde rural au Burkina Faso : l'exemple du Sahel, Les cahiers d'Outre-Mer. N°161, Janvier-Mars, pp. 27-40.

- Norman, D. W. et al. (1979), Technological Change and the Small Farmer in Hausaland, Northern Nigeria. African Rural Economy Program, paper N°21.
- Nisbet, C. (1973), Informel Lenders as Suppliers of Development Credit to Small Farmers in Developing Countries : Attractive or Receptive Alternatives. AID Spring Review of Small farmer credit, Vol. XV.
- Nowak, M. (1986), Nouvelles approches en matière d'épargne et de crédit rural pour l'Afrique au sud du Sahara. CCCE-Division des Etudes Générales, N°5.
- Nowak, M. (1988), Note sur la politique du crédit rural en Afrique Subsaharienne. CCCE, Paris.
- Nowak, M. (1988), Une banque pour les pauvres : la Grameen Bank. Histoires de Développement, N°1, p. 23-29.
- Nowak, M. (1989), Compte rendu de Mission à la Grameen Bank. CCCE, Division des Etudes Générales, Paris.
- Nwabughogu, A. I. (1984), The Isusu : an Institution for Capital Formation among the Ngwa Igbo ; its Origin and Development to 1951. Journal of the International African Institute. Vol. 54, N°4, pp. 46-58.
- Okorie, A. (1988), Nigerian Government Prescribed Allocations to Agriculture : a Case Study of the Performance of the Trading Bank. African Review of Money, Finance and Banking, N°1, p. 55-67.

- Osuntogun, A. (1977), Le crédit comme intrant dans la production agricole : une étude de la nature et de l'utilisation du crédit par un échantillon de producteurs de cacao dans quelques villages du Nigéria Occidental. Communication à la 5^{ème} Conférence Internationale de la Recherche sur le cacao, Ibadan (Nigéria), 09/1-9.
- Ouédraogo, A. (1991), Document d'information institutionnelle. Réseau des Caisses Populaires du Burkina Faso, Ouagadougou, Février.
- OUA (1980), Le Plan d'Action de Lagos. OUA, Genève.
- Padmanabhan, K. P. (1986), Les raisons du non-remboursement des prêts. Cérès, N°109 (Vol. 19, N°1), Janvier- Février 1986, pp. 26-31.
- Perrin, R. K. et al. (1979), Comment établir des conseils aux agriculteurs à partir des données expérimentales. CIMMYT, Mexico.
- Rahman, A. and Hossain, M. (1988), Demand Constraints and the Future Viability of Grameen Bank. Credit Programme : an Econometric Study of Expenditure Pattern of Rural Households. Bangladesh Development Studies, Vol. 16, N°2, pp. 1-20.
- Rahman, F. H. (1989), L'épargne rurale : une dimension sous-estimée du développement rural. Le courrier, N°115, Mai-Juin 1989, pp. 70-71.
- Richard, I. (1988), Deux expériences de recherche-développement au Burkina Faso : l'établissement d'un réseau de paysans de référence. Le crédit d'appui aux réseaux économiques des femmes. INERA/BF-CIRAD/DSA, Ouaga, Oct.

- Schneider, H. (1988), Groupements paysans et productivité : expériences africaines, OCDE, Paris.
- SDID (1988), Pour la relance des Coopératives d'Epargne et Crédit en Côte d'Ivoire. Document I, SDID, Avril.
- SDID (1989), Rapport annuel N°2. SDID, Ouagadougou, août.
- Shultz, T. W. (1964), Transforming Traditional Agriculture. New Haven, Yale University Press.
- Siddiqui, K. (1984), An Evaluation of Grameen Bank Operation, Grameen Bank, Dhaka.
- Tapsoba, E. K. (1982), Crédit agricole et crédit informel dans la région orientale de Haute Volta : analyse économique, performance institutionnelle et implications en matière de développement agricole. USAID - MSU, Michigan.
- Thiéba, P. (1988), Eléments de réflexion sur le système financier au Burkina. Epargne sans frontière, N°11, Juin, pp 23-31.
- Von Pischke, J. D. et al. (1983), Rural Financial Markets in Developing Countries. Baltimore and London, the Johns Hopkins University.
- Yotopoulos, P. A. and Wise, J. (1969), The Empirical Content of Rationality : A Test for a Less Developed Economy, Journal of Political Economy Vol.77, Nov, pp.976-1004.
- Yotopoulos, P. A. and Lau, L. J. (1973), A Test for Relative Economic Efficiency : Some Further Results, American Economics Review, Vol. 63, N°1, March, pp. 214-223.
- Zellner, A. and al. (1966), Specification and Estimation of Cobb-Douglas Production Function Models, Econometrica Vol. 34, October, pp. 784-795.

ANNEXES

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

ANNEXE 1 : PRINCIPALES PRODUCTIONS AGRICOLES - TAUX DE COUVERTURE DEMANDE INTERIEURE/PRODUCTION CEREALIERE

CULTURES	PRODUCTIONS (en tonnes)			TAUX DE CROISSANCE (%)	
	1981-82	1985-86	1990-91	1981-82/1985-86	1985-86/1990-91
Maïs	131729	141925	216800	07.74	52.76
Mil/Sorgho	1114070	1425682	1513600	27.97	06.17
Riz paddy*	28689	20929	43100	-27.05	105.93
COMMERCIALISATION					
Arachide **	2438	5369	2400	102.22	-55.30
Coton graine	57534	115491	189500	110.73	64.08
Coton fibre	21628	45979	74000	112.59	60.94
Karité	26570	70036	15000	163.59	-78.58
Sésame	3737	4571	2000	22.32	-56.24
Maïs	1441	941	560	-34.70	-40.49
Mil/Sorgho	24270	38629	11700	59.16	-69.71
Taux de couverture*** Demande intérieure/ production intér. (%)					
	94	129	88		
Taux de couverture*** demande intérieure/ product. + import. (%)					
	100	135	93		

* riz pluvial uniquement ** arachide décortiquée

Source : Statistiques économiques B.C.E.A.O. et Banque Mondiale (1989)

ANNEXE 2 : DISTRIBUTION DU CREDIT BANCAIRE

	1980				1987				TAUX DE CROISSANCE	
	CT		MLT		CT		MLT		CT	MLT
	Milliard	%	Milliard	%	Milliard	%	Milliard	%		
Agriculture, pêche, sylviculture	0.3	1	0.1	0	1.1	2	3.1	9	227	30
Industries extractives	0.0	0	0.0	0	0.0	0	3.2	9	0	--
Industries manufacturières	8.0	32	7.9	41	8.7	16	10.0	27	08.7	26.6
Commerce gros et détail	13.8	54	1.9	10	32.7	60	6.6	18	-0.7	247.4
Construction et travaux publics	1.7	7	0.3	1	5.6	10	0.5	1	229.41	66.7
Transports et télécommunications	0.7	3	2.9	15	1.2	2	2.1	6	71.4	-27.6
Electricité, gaz, eau	0.0	0	1.4	7	0.0	0	0.7	2	0	-0.5
Services aux entreprises	0.0	0	0.7	4	0.1	0	1.1	3	--	57.1
Services sociaux et communautaires	0.8	3	4.1	22	4.9	10	9.3	25	512.5	126.8
TOTAL	25.4	100	19.4	100	54.6	100	36.6	100		

CT = Court Terme CLT = Moyen et Long Terme
Source : Banque Mondiale (1989)

ANNEXE 3 : LES DONNEES COLLECTEES

L'enquête concernait :

- le recensement démographique (membres de l'exploitation, actifs et non actifs...) ;
- le foncier (champs, emplacement, cultures pratiquées, précédent cultural, superficies) ;
- la force de travail (composition et différentes prestations) ;
- les intrants (nature, quantité, mode d'acquisition, méthode d'utilisation) ;
- les animaux de trait (nature, nombre, mode d'acquisition, années d'utilisation) ;
- les équipements agricoles (nature, quantité, mode d'acquisition, nombre d'années d'acquisition) ;
- les différentes productions (nature, quantités) ;
- le prix des intrants et des cultures ;
- les activités agricoles (semis, labour, sarclage...) ;
- le cheptel (nature, nombre) ;
- les revenus et les dépenses.

L'entretien visait à obtenir un certain nombre de renseignements auprès de trois catégories d'individus.

- pour les paysans emprunteurs :
 - * leur compréhension des objectifs du crédit ;
 - * les avantages et les contraintes liés au crédit ;
 - * les dépenses sanitaires et alimentaires ;
 - * le niveau d'instruction ;
 - * leurs soucis en matière d'épargne et de crédit ;

- * les opinions sur ce que auraient été leurs comportements en l'absence du crédit;
 - * les suggestions.
- pour les paysans non-adhérents :
- * les raisons de leur non-participation ;
 - * les dépenses sanitaires et alimentaires ;
 - * le niveau d'éducation ;
 - * leurs soucis en matière d'épargne et de crédit;
 - * les suggestions.
- pour les responsables, agents d'encadrement et autres observateurs :
- * les opinions sur l'impact du crédit ;
 - * les avantages et les contraintes liés au crédit ;
 - * les suggestions.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

**ANNEXE 4 : METHODE DE DETERMINATION DU REVENU TOTAL
NET ET DU REVENU AGRICOLE**

I- CULTURES

11 Revenu brut = (111 + 112 + 113)

111 Valeur de la production totale

112 Valeur de la production vendue

113 Autres revenus (location de matériel agricole..)

12 Coûts variables = (121 + 122 + 123 + 124 + 125)

121 Achat de semences

122 Valeur des semences du paysan

123 Valeur des engrais

124 Main-d'oeuvre payée

125 Achats de céréales pour entraides

13 Coûts fixes = (131 + 132 + 133 + 134)

131 Réparation du matériel agricole

132 Dépréciation du matériel agricole

133 Dépréciation des animaux de trait

134 Réparation et dépréciation d'autres outils

14 Revenu net = (11 - 12 - 13)

II- ELEVAGE

21 Revenu brut = (211 + 212)

211 Vente des animaux

212 Vente de produits animaux

22 Coûts = (221 + 222)

221 Achats d'animaux

222 Coûts d'entretien et d'alimentation

23 Revenu net = (21 - 22)

III- TRANSFORMATION DE PRODUITS AGRICOLES

31 Revenu brut = (311 + 312)

311 Vente de produits transformés

312 Vente de produits de cueillette

32 Coûts = (321 + 322)

321 Achats d'inputs

322 Dépréciation de l'équipement

33 Revenu net = (31 - 32)

REVENU AGRICOLE NET = (14 + 23 + 33)

IV- AUTRES SOURCES DE REVENU

41 Revenu brut = (411 + 412 + 413)

411 Revenus d'activités non-agricoles, commerciales
et artisanales

412 Salaires

413 Dons

42 Coûts = (421 + 422)

421 Coûts variables liés aux activités non-agricoles,
commerciales et artisanales

422 Dépréciation

43 Revenu net = (41 - 42)

REVENU TOTAL NET = (REVENU AGRICOLE NET + 43)

ANNEXE 5 : METHODE DE DETERMINATION DU CASH-FLOW NET**I- CULTURES**

11 Valeur des ventes

12 Achats d'intrants

13 Revenu de la location de matériel agricole

14 Autres dépenses

15 Achats de provisions alimentaires

16 Revenu net = (11 + 13 - 12 - 14 - 15)**II- ELEVAGE**

21 Revenus

22 Dépenses

23 Revenu net = (21 - 22)**III- TRANSFORMATION DE PRODUITS AGRICOLES**

31 Revenus

32 Dépenses

33 Revenu net = (31 - 32)**IV- AUTRES SOURCES DE REVENU**

41 Revenus

42 Dépenses

43 Revenu net = (41 - 42)**V- DEPENSES EN CAPITAL**

51 Revenus

52 Dépenses

53 Revenu net = (51 - 52)

VI- CREDIT

61 Emprunts et recouvrement de dettes

62 Prêts octroyés et remboursement de dettes

63 Solde = (61 - 62)**CASH-FLOW NET = (16 + 23 + 33 + 43 + 53 + 63)**

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE



THESE DE DOCTORAT 3ème CYCLE
Youssoufou CONGO

VU ET APPROUVE
Abidjan, le
Le Directeur de Thèse


Adama BAKAYOKO

VU ET APPROUVE
Abidjan, le
Le Doyen de la Faculté
des Sciences Economiques


Adama BAKAYOKO

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

VU ET PERMIS D'IMPRIMER
Abidjan, le
Le Recteur de l'Université
Nationale de Côte d'Ivoire


Prof. SEMI-BI ZAN